

INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.



RAPPORT TRIMESTRIEL 2011

**POUR LA PÉRIODE SE
TERMINANT LE 31 MARS 2011**

États financiers consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Comptes consolidés résumés de résultat		Trimestre clos le 31 mars 2011	Trimestre clos le 31 mars 2010
	Notes	\$	\$
Produits			(Note 1.4.5)
Produit opérationnel		20 816	13 998
Charges			
Frais opérationnels		3 787	2 289
Paiement fondé sur des actions	12	130	1
Frais généraux et administratifs	12	1 868	969
		5 785	3 259
Résultat opérationnel		15 031	10 739
Charges liées aux projets potentiels	12	307	10
Résultat avant intérêt, impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments		14 724	10 729
Charges financières	13	6 728	3 907
Coûts de transaction	12	1 111	5 330
Autres produits, montant net		(162)	(61)
Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments		7 047	1 553
Amortissement des immobilisations corporelles		5 403	3 112
Amortissement des immobilisations incorporelles		3 862	2 429
(Profit net) perte nette latent(e) sur instruments financiers dérivés		(9 534)	2 040
Perte latente sur le capital des porteurs de parts		–	51 761
Charge liée à l'entente de redevances encourue lors de l'entente d'échange d'actions	6	–	983
(Profit net) perte nette de change latent(e)		(41)	(45)
Résultat avant impôt sur le résultat et distributions		7 357	(58 727)
(Économie) charge d'impôt			
Exigible		(1 088)	(107)
Différé		2 715	(945)
		1 627	(1 052)
Résultat net avant les distributions déclarées aux porteurs de parts		5 730	(57 675)
Distributions déclarées aux porteurs de parts		–	7 238
Résultat net		5 730	(64 913)
Résultat net attribuable aux éléments suivants :			
Propriétaires de la société mère		5 975	(64 907)
Participations ne donnant pas le contrôle		(245)	(6)
		5 730	(64 913)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)		59 533	43 299
Résultat net de base, par action	8	0,08	(1,33)
Nombre d'actions ordinaires en circulation, dilué (en milliers)		59 604	43 299
Résultat net dilué, par action	8	0,08	(1,33)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

États financiers consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

États consolidés résumés du résultat global	Trimestre clos le	Trimestre clos le
	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Résultat net	5 730	(64 913)
Autres éléments du résultat global		
Perte de change latente à la conversion d'une filiale étrangère autonome (impôt de néant)	(85)	(132)
Profit de change latent sur la tranche désignée de la dette libellée en dollars américains utilisée comme couverture du placement dans une filiale étrangère autonome (impôt de néant)	85	131
	–	(1)
Résultat global	5 730	(64 914)
Total du résultat global attribuable aux éléments suivants :		
Propriétaires de la société mère	5 975	(64 908)
Participations ne donnant pas le contrôle	(245)	(6)
Résultat global de la période	5 730	(64 914)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

États financiers consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

État consolidé résumé de la situation financière	Notes	31 mars	31 décembre	1 ^{er} janvier
		2011	2010	2010
		\$	\$	\$
Actif			(Note 1.4.2)	(Note 1.4.1)
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		33 614	42 116	9 352
Débiteurs		11 891	14 685	6 164
Tranche à court terme des comptes de réserves		–	494	477
Actifs d'impôt		3 338	2 200	–
Tranche à court terme des instruments financiers dérivés		1 659	1 679	1 369
Charges payées d'avance et autres		4 473	4 648	1 938
		54 975	65 822	19 300
Comptes de réserves		19 806	20 947	14 913
Immobilisations corporelles	7	608 445	612 310	332 164
Immobilisations incorporelles		207 135	210 838	107 360
Frais de développement liés aux projets		8 440	5 908	–
Tranche à court terme des instruments financiers dérivés		10 326	9 534	8 779
Actifs d'impôt différé		15 055	13 178	2 641
Goodwill		8 269	8 269	8 269
Autres actifs non courants		4 031	334	–
		936 482	947 140	493 426
Passif				
Passif courant				
Dividendes/distributions à verser aux actionnaires/porteurs de parts		9 695	10 064	2 451
Créditeurs et charges à payer		20 287	21 746	6 784
Tranche à court terme des instruments financiers dérivés		9 084	8 543	5 422
Tranche à court terme de la dette à long terme		9 384	9 259	2 758
Passifs d'impôt		2 539	2 164	2 790
		50 989	51 776	20 205
Retenues de garantie au titre de la construction		126	76	–
Instruments financiers dérivés		13 294	22 597	4 795
Dette à long terme		348 426	349 431	221 803
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		2 309	2 384	1 185
Passifs d'impôt différé		86 965	82 641	66 973
Composante passif des débetures convertibles		79 372	79 334	–
Capital des porteurs de parts		–	–	270 535
		581 481	588 239	585 496
Capitaux propres				
Capital des actionnaires ordinaires		5 720	5 720	–
Actions privilégiées de série A		82 589	82 589	–
Surplus d'apport découlant de la réduction du capital sur les actions ordinaires		453 793	453 793	–
Païement fondé sur des actions		1 058	928	–
Composante capitaux propres des débetures convertibles		1 340	1 340	–
Déficit		(192 080)	(188 295)	(92 143)
Cumul des autres éléments du résultat global		238	238	73
Capitaux propres (déficit) attribuable aux propriétaires		352 658	356 313	(92 070)
Participations ne donnant pas le contrôle		2 343	2 588	–
Total des capitaux propres (du déficit)		355 001	358 901	(92 070)
		936 482	947 140	493 426

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

États financiers consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Trimestre clos le 31 mars 2011

État consolidé résumé de la variation des capitaux propres	Nombre d'actions ordinaires En milliers	Compte de capital des actionnaires ordinaires \$	Actions privilégiées de série A \$	Surplus d'apport découlant de la réduction du capital sur les actions ordinaires \$	Paiement fondé sur des actions \$	Composante capitaux propres des débtentures convertibles \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Capitaux propres attribuables aux propriétaires \$	Participations ne donnant pas le contrôle \$	Capitaux propres \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	59 533	5 720	82 589	453 793	928	1 340	(188 295)	238	356 313	2 588	358 901
Résultat net							5 975		5 975	(245)	5 730
Autres éléments du résultat global								–	–	–	–
Résultat global de la période							5 975	–	5 975	(245)	5 730
Rémunération à base d'actions de la période					130				130	–	130
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires							(8 632)		(8 632)		(8 632)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A (y compris l'impôt de 65 \$)							(1 128)		(1 128)	–	(1 128)
Solde au 31 mars 2011	59 533	5 720	82 589	453 793	1 058	1 340	(192 080)	238	352 658	2 343	355 001

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

États financiers consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Trimestre clos le 31 mars 2010

État consolidé résumé de la variation des capitaux propres	Nombre d'actions ordinaires/de parts	Compte de capital des actionnaires ordinaires/des porteurs de parts	Paiement fondé sur des actions	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	En milliers	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	–	–	–	–	(92 143)	73	(92 070)	–	(92 070)
Valeur du capital des porteurs de parts au moment de la conclusion de l'entente d'échange d'actions	29 404	322 296					322 296		322 296
Réduction du capital des porteurs de parts détenu par la Société et non converti en actions ordinaires	(4 724)	(57 165)					(57 165)		(57 165)
Ajustement au nombre de parts pour refléter le ratio de conversion de 1,46	11 353	–					–		–
Compte de capital des actionnaires ordinaires découlant des actions ordinaires de la Société déjà émises avant l'entente d'échange d'actions	23 500	193 398					193 398		193 398
Soldes comptabilisés au moment de la conversion (note 6)		983	497	1 340	–	–	2 820	2 656	5 476
Perte nette					(64 907)		(64 907)	(6)	(64 913)
Autres éléments du résultat global						(1)	(1)		(1)
Résultat global de la période					(64 907)	(1)	(64 908)	(6)	(64 914)
Paiement fondé sur des actions de la période			1				1		1
Solde au 31 mars 2010	59 533	459 512	498	1 340	(157 050)	72	304 372	2 650	307 022

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

États financiers consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie		Trimestre clos le 31 mars 2011	Trimestre clos le 31 mars 2010
	Notes	\$	\$
Activités opérationnelles			
Résultat net		5 730	(64 913)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles		5 403	3 112
Amortissement des immobilisations incorporelles		3 862	2 429
Amortissement des frais de financement	13	53	571
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	13	(75)	153
Paie ment fondé sur des actions		130	1
(Profit net) perte nette latent(e) sur instruments financiers dérivés		(9 534)	2 040
Perte latente sur le capital des porteurs de parts		–	51 761
Charge (économie) d'impôt différé		2 715	(945)
Profit de change net latent		(41)	(45)
Amortissement de la réévaluation de la dette à long terme et des débentures convertibles	13	16	(37)
Charge liée à l'entente de royauté encourue lors de l'entente d'échange d'actions	6	–	983
Incidence de la variation des taux de change		(37)	(33)
Intérêt sur la dette à long terme et les débentures convertibles	13	6 734	3 220
Intérêts versés		(5 653)	(3 402)
Distributions déclarées aux porteurs de parts		–	7 238
Distributions versées aux anciens porteurs de parts		–	(9 688)
Économie d'impôt exigible		(1 088)	(107)
Impôt sur le résultat payé		(58)	(849)
		8 157	(8 511)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation	10	4 449	265
		12 606	(8 246)
Activités de financement			
Dividendes versés sur les actions ordinaires		(8 632)	–
Dividendes versés sur les actions privilégiées de série A		(1 432)	–
Augmentation de la dette à long terme		13 000	73 920
Remboursement de l'emprunt bancaire		–	(12 900)
Remboursement au titre de la dette à long terme		(13 614)	(119 806)
Paie ment des frais de financement différés		(51)	(1 615)
		(10 729)	(60 401)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

États financiers consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie		Trimestre clos le 31 mars 2011	Trimestre clos le 31 mars 2010
	Notes	\$	\$
Activités d'investissement			
Trésorerie acquise dans le cadre de l'acquisition d'entreprise	6	–	88 394
Ajouts aux immobilisations corporelles		(6 013)	(196)
Ajouts aux immobilisations incorporelles		(25)	–
Ajouts aux frais de développement liés aux projets		(2 150)	–
Ajouts aux autres actifs non courants		(3 746)	–
Fonds nets prélevés de la réserve pour nivellement		494	205
Fonds nets prélevés de la réserve hydrologique/éolienne		977	986
Fonds nets prélevés des (investis dans les) comptes de réserve pour réparations majeures		103	(245)
		(10 360)	89 144
Incidence de l'écart de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(19)	(88)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(8 502)	20 409
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		42 116	9 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		33 614	29 761
<i>La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :</i>			
Encaisse		13 843	18 421
Placements à court terme		19 771	11 340
		33 614	29 761

Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 10.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Innergex énergie renouvelable inc. (la « Société ») a été constituée le 25 octobre 2002 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada). La Société est un promoteur, propriétaire et exploitant d'installations de production d'énergie renouvelable qui concentre ses activités principalement dans les secteurs de l'hydroélectricité, de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire photovoltaïque. Le siège social de la Société est situé au 1111, rue St-Charles Ouest, Tour Est, bureau 1255, Longueuil, Québec, J4K 5G4, Canada.

En vertu de l'entente d'échange d'actions décrite à la note 6, la Société a acquis la totalité des parts émises et en circulation d'Innergex Énergie, fonds de revenu (le « Fonds ») au moyen de l'émission de 36 032 606 actions ordinaires de la Société. Le Fonds était une fiducie à capital variable sans personnalité morale créée le 25 octobre 2002 en vertu des lois de la province de Québec. Le Fonds, qui a commencé ses activités le 4 juillet 2003, a été constitué pour indirectement acquérir et détenir des participations dans des installations de production d'énergie renouvelable. Du point de vue juridique, la Société est devenue la société mère du Fonds. Cependant, par suite de l'opération, le contrôle de l'entité regroupée a été transféré aux porteurs de parts du Fonds et le Fonds est considéré comme l'acquéreur sur le plan comptable, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Ce type d'échange est appelé « acquisition inversée ». Dans une situation d'acquisition inversée, la société mère sur le plan juridique est considérée comme la continuation de la société acheteuse, c'est-à-dire la filiale sur le plan juridique. Ainsi, les états financiers consolidés constituent la suite de ceux du Fonds. Le capital-actions constitue le capital autorisé et émis de la société mère sur le plan juridique et le montant en dollars des capitaux propres correspond à celui du Fonds.

Avant l'entente d'échange d'actions, la Société administrait le Fonds et gérait Innergex Énergie, Fiducie d'exploitation (la « Fiducie d'exploitation »), une filiale en propriété exclusive du Fonds. La Fiducie d'exploitation détenait indirectement les actifs et les placements du Fonds. La Société fournissait également des services de gestion aux exploitants des installations du Fonds.

Après l'entente d'échange d'actions, le Fonds a distribué tous ses actifs et transféré tous ses passifs à la Société.

Principales filiales

Le tableau suivant présente de l'information sur les principales filiales de la Société au 31 mars 2011. Le siège social de toutes les filiales est situé au Canada, à l'exception du siège social de Horseshoe Bend Hydroelectric Company, qui est situé aux États-Unis.

Filiale	Droits de vote détenus ²	Méthode comptable utilisée
	%	
Innergex, S.E.C.	100	Consolidation
Innergex Montmagny, S.E.C.	100	Consolidation
Hydro-Windsor, S.E.C.	100	Consolidation
Trent-Severn Power, S.E.C.	100	Consolidation
Horseshoe Bend Hydroelectric Company	100	Consolidation
Rutherford Creek Power L.P.	100	Consolidation
Innergex AAV, S.E.C. ¹	100	Consolidation
Innergex BDS, S.E.C. ¹	100	Consolidation
Innergex CAR, S.E.C. ¹	100	Consolidation
Innergex GM, S.E.C. ¹	100	Consolidation
Innergex MS, S.E.C. ¹	100	Consolidation
Glen Miller Power, L.P.	100	Consolidation
Ashlu Creek Investments, L.P.	100	Consolidation
Fitzsimmons Creek Hydro, L.P.	66,67	Consolidation avec participation ne donnant pas le contrôle
Creek Power Inc.	66,67	Consolidation avec participation ne donnant pas le contrôle
Kwoiek Creek Resources, L.P.	50	Consolidation avec participation ne donnant pas le contrôle
Viger-Denonville, S.E.C.	50	Consolidation proportionnelle
Umbata Falls, L.P.	49	Consolidation proportionnelle

1. Détenteur indivis d'une participation de 38 % dans les parcs éoliens de l'Anse-à-Valleau, de Baie-des-Sables, de Carleton, de Gros-Morne et de Montagne Sèche.

2. Le pourcentage de la participation et le pourcentage des droits de vote détenus sont identiques, sauf en ce qui a trait au projet Kwoiek Creek, dans lequel la Société détient une participation de plus de 50 %.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Les présents états financiers résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 7 juin 2011.

Les produits de la Société varient selon la saison et sont habituellement à leur niveau le plus bas lors du premier trimestre en raison des températures froides. Par conséquent, les résultats des périodes intermédiaires ne devraient pas être considérés comme représentatifs des résultats d'un exercice complet.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les informations à fournir en vertu des IFRS pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes du dernier rapport annuel de la Société. L'incidence de la transition des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada aux IFRS est présentée à la note 1.

Les présents états financiers résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables décrites à la note 4.

1. PREMIÈRE ADOPTION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

1.1 Application d'IFRS 1

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011 seront les premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS. La Société a appliqué IFRS 1 dans le cadre de la préparation des présents états financiers trimestriels.

La date de transition de la Société est le 1^{er} janvier 2010, soit la date du début de l'exercice comparatif. La Société a préparé son état de la situation financière à cette date. La date de clôture des états financiers consolidés audités sera le 31 décembre 2011. La Société a adopté les IFRS le 1^{er} janvier 2011.

En vertu d'IFRS 1, les normes sont appliquées de façon rétrospective à la date de transition, et tous les ajustements apportés aux actifs et aux passifs sont portés au déficit, à moins que certaines exemptions ou exceptions soient appliquées. Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément à IFRS 1, la Société a décidé de se prévaloir des exemptions permises en ce qui a trait aux autres normes IFRS et des exceptions permises en ce qui a trait à l'application rétrospective des autres normes IFRS.

Le 1^{er} janvier 2010, la Société a soumis ses actifs à un test de dépréciation et a conclu que certains de ses actifs avaient subi une perte de valeur conformément aux IFRS décrits à la note 1.4.1.

1.2 Exemptions liées aux autres normes IFRS

La Société a appliqué les exemptions suivantes relativement aux autres normes :

a) Regroupement d'entreprises

La Société a appliqué l'exemption prévue en vertu d'IFRS 1. Les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010, soit la date de transition aux IFRS, n'ont pas été retraités conformément à IFRS 3. Le classement établi en vertu des PCGR du Canada a été maintenu. Les actifs acquis et les passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises antérieurs ont été comptabilisés à la date de transition aux IFRS en raison de leur admissibilité à la comptabilisation en vertu des IFRS. L'entente d'échange d'actions du 29 mars 2010, qui a eu lieu après la date de transition, n'est pas admissible à l'exemption.

b) Coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 1, la Société a utilisé le coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles qui a été déterminé au moment du premier appel public à l'épargne du Fonds le 4 juillet 2003 et a calculé de façon rétrospective le cumul de l'amortissement conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*.

1.3 Exception liée à l'application rétrospective des autres normes IFRS

La Société a appliqué les exceptions obligatoires suivantes dans le cadre de l'application rétrospective des autres normes IFRS :

a) Estimations

Des estimations n'ont pas été calculées ou ajustées de façon rétrospective et, par conséquent, les estimations conformes aux IFRS sont les mêmes que celles qui ont été calculées conformément aux PCGR du Canada.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4 Rapprochement entre les IFRS et les PCGR du Canada

Les rapprochements suivants démontrent l'incidence de la transition aux IFRS :

- Situation financière au 1^{er} janvier 2010 (note 1.4.1)
- Situation financière au 31 décembre 2010 (note 1.4.2)
- Compte de résultat et état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (note 1.4.3)
- Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (note 1.4.4)
- Compte de résultat et état du résultat global pour la période close le 31 mars 2010 (note 1.4.5)
- Capitaux propres au 31 mars 2010 (note 1.4.6)

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.1 Rapprochement de la situation financière au 1^{er} janvier 2010

État consolidé résumé de la situation financière	PCGR du	Incidence de la transition		IFRS
	Canada	Notes	\$	\$
	\$		\$	\$
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 352			9 352
Débiteurs	6 164			6 164
Tranche à court terme des comptes de réserves	477			477
Actifs d'impôt différé	213	a)	(213)	–
Tranche à court terme des instruments financiers dérivés	1 369			1 369
Charges payées d'avance et autres	1 938			1 938
	19 513		(213)	19 300
Comptes de réserves	14 913			14 913
Immobilisations corporelles	334 199	b)	(2 035)	332 164
Immobilisations incorporelles	119 426	c)	(12 066)	107 360
Instruments financiers dérivés	8 779			8 779
Actifs d'impôt différé	2 372	a)	213	
		g)	56	2 641
Goodwill	8 269			8 269
Autres actifs non courants	670	d)	(670)	–
	508 141		(14 715)	493 426
Passif				
Passif courant				
Distributions à verser aux porteurs de parts	2 451			2 451
Créditeurs et charges à payer	9 574	e)	(2 790)	6 784
Passifs d'impôt	–	e)	2 790	2 790
Tranche à court terme des instruments financiers dérivés	5 422			5 422
Tranche à court terme de la dette à long terme	2 758			2 758
	20 205		–	20 205
Instruments financiers dérivés	4 795			4 795
Dette à long terme	221 803			221 803
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	977	f)	208	1 185
Passifs d'impôt différé	70 883	g)	(838)	
		g)	(3 072)	66 973
Capital des porteurs de parts	–	h)	270 535	270 535
	318 663		266 833	585 496
Capitaux propres (déficit) des porteurs de parts				
Capital des porteurs de parts	309 681	h)	(309 681)	–
Déficit	(120 274)	b)	(2 038)	
		c)	(12 066)	
		d)	(670)	
		f)	(208)	
		g)	895	
		g)	3 072	
		h)	39 146	(92 143)
Cumul des autres éléments du résultat global	71	b)	3	
		g)	(1)	73
Capitaux propres (déficit) attribuables aux propriétaires	189 478		(281 548)	(92 070)
	508 141		(14 715)	493 426

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.1 Rapprochement de la situation financière au 1^{er} janvier 2010 (suite)

a) Actifs d'impôt différé

En vertu d'IAS 1, les actifs ou les passifs d'impôt différé ne devraient pas être classés à titre d'actifs ou de passifs courants. Par conséquent, la tranche à court terme des actifs d'impôt différé de 213 \$ a été reclassée dans les actifs d'impôt différé à long terme.

b) Immobilisations corporelles

En vertu d'IAS 16, le cumul de l'amortissement des immobilisations corporelles a été ajusté afin de refléter l'amortissement des principales composantes d'après leur durée d'utilité estimative respective. Le cumul de l'amortissement des immobilisations corporelles a été augmenté, ce qui a donné lieu à une diminution de 2 035 \$ de la valeur comptable et à une augmentation correspondante de 2 038 \$ au titre du déficit et de 3 \$ au titre du cumul des autres éléments du résultat global.

c) Immobilisations incorporelles

La Société a réalisé un test de dépréciation au 1^{er} janvier 2010 et, par conséquent, la valeur comptable des immobilisations incorporelles a été réduite d'un montant de 12 066 \$, et un montant correspondant a été comptabilisé au titre du déficit.

d) Autres actifs non courants

En vertu d'IFRS 3, les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, tandis qu'ils étaient capitalisés en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Par conséquent, les coûts de transaction de 670 \$ engagés aux fins de l'entente d'échange d'actions de mars 2010 décrite à la note 5 ont été décomptabilisés et un montant correspondant a été porté au déficit.

e) Passifs d'impôt

En vertu d'IAS 1, la Société doit présenter les passifs d'impôt de 2 790 \$ séparément des autres passifs.

f) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En vertu d'IAS 37, la charge de désactualisation doit être ajustée afin de refléter l'obligation en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs à un taux approprié déterminé à la date du bilan. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été ajusté, ce qui a donné lieu à une augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 208 \$ et à un ajustement correspondant au titre du déficit.

g) Passifs d'impôt différé

La diminution des passifs d'impôt différé de 3 072 \$ et l'ajustement correspondant au titre du déficit sont attribuables aux ajustements apportés aux immobilisations incorporelles en raison du test de dépréciation réalisé le 1^{er} janvier 2010. La diminution nette de 838 \$ et de 56 \$ de l'impôt différé est attribuable aux ajustements apportés à la valeur comptable des immobilisations corporelles et aux charges de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, respectivement. Ces éléments ont donné lieu à des ajustements correspondants de 895 \$ et de 1 \$ au titre du déficit et du cumul des autres éléments du résultat global, respectivement.

h) Capital des porteurs de parts

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts du Fonds est reclassé à titre de passif non courant et comptabilisé à titre d'instrument financier, à la juste valeur. Au 1^{er} janvier 2010, le capital des porteurs de parts a été réduit de 309 681 \$. La juste valeur estimative du capital des porteurs de parts se chiffre à 270 535 \$ et a été reclassée à titre de passif non courant. Un ajustement de 39 146 \$ a été comptabilisé au titre du déficit afin de refléter la diminution de la valeur du passif par rapport à la valeur comptable du capital des porteurs de parts en vertu des PCGR du Canada.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.2 Rapprochement de la situation financière au 31 décembre 2010

État consolidé résumé de la situation financière	PCGR du	Incidence de la transition		IFRS
	Canada	Notes	\$	\$
	\$		\$	\$
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 116			42 116
Débiteurs	16 656	a)	(1 971)	14 685
Tranche à court terme des comptes de réserves	494			494
Impôt différé	2 133	b)	(2 133)	–
Actifs d'impôt	229	a)	1 971	2 200
Tranche à court terme des instruments financiers dérivés	1 679			1 679
Charges payées d'avance et autres	4 648			4 648
	67 955		(2 133)	65 822
Comptes de réserves				
Immobilisations corporelles	20 947			20 947
	614 142	c)	(3 718)	
		c)	1 886	612 310
Immobilisations incorporelles	186 490	d)	(11 378)	
		d)	433	
		d)	35 293	210 838
Frais de développement liés aux projets	9 688	e)	(3 780)	5 908
Instruments financiers dérivés	9 534			9 534
Actifs d'impôt différé	14 269	b)	(1 157)	
		f)	66	13 178
Goodwill	7 901	g)	368	8 269
Autres actifs non courants	763	h)	(429)	334
	931 689		15 451	947 140
Passif				
Passif courant				
Dividendes/distributions à verser aux actionnaires/porteurs de parts	10 064			10 064
Créditeurs et charges à payer	23 910	i)	(2 164)	21 746
Passifs d'impôt	–	i)	2 164	2 164
Passifs d'impôt différé exigible	319	b)	(319)	–
Tranche à court terme des instruments financiers dérivés	8 543			8 543
Tranche à court terme de la dette à long terme	9 259			9 259
	52 095		(319)	51 776
Retenues de garantie au titre de la construction				
	76			76
Instruments financiers dérivés	22 597			22 597
Dette à long terme	349 431			349 431
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 591	j)	793	2 384
Passifs d'impôt différé	79 219	b)	(2 971)	
		k)	6 393	82 641
Composante passif des débentures convertibles	79 334			79 334
	584 343		3 896	588 239

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.2 Rapprochement de la situation financière au 31 décembre 2010 (suite)

État consolidé résumé de la situation financière	PCGR du	Incidence de la transition		IFRS
	Canada	Notes	\$	\$
	\$			
Capitaux propres				
Capital des actionnaires ordinaires	1	n)	5 719	5 720
Actions privilégiées de série A	82 589		–	82 589
Surplus d'apport découlant de la réduction du capital sur les actions ordinaires	420 627	m)	12 615	
		n)	20 551	453 793
Paiement fondé sur des actions	828	l)	100	928
Composante capitaux propres des débetures convertibles	1 841	o)	(501)	1 340
Déficit	(158 776)			
		c)	(3 079)	
		d)	(11 378)	
		d)	433	
		g)	368	
		h)	(5 829)	
		j)	(651)	
		k)	4 602	
		l)	(100)	
		m)	(12 615)	
		q)	5	
		p)	68	
		c)	24	
		d)	(1 367)	(188 295)
Cumul des autres éléments du résultat global	236	c)	12	
		q)	(10)	238
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	347 346		8 967	356 313
Participations ne donnant pas le contrôle	–	p)	2 588	2 588
Total des capitaux propres	347 346		11 555	358 901
	931 689		15 451	947 140

a) Actifs d'impôt

En vertu d'IAS 1, la Société doit présenter les actifs d'impôt exigible de 1 971 \$ séparément des autres actifs.

b) Actifs d'impôt différé

En vertu d'IAS 1, les actifs ou les passifs d'impôt différé ne devraient pas être classés à titre d'actifs ou de passifs courants. Par conséquent, la tranche à court terme des actifs d'impôt différé de 2 133 \$ et la tranche à court terme des passifs d'impôt différé de 319 \$ ont été reclassées dans les actifs d'impôt différé (réduction de 1 157 \$) et dans les passifs d'impôt différé (réduction de 2 971 \$), respectivement.

c) Immobilisations corporelles

En vertu d'IAS 16, le cumul de l'amortissement des immobilisations corporelles a été ajusté afin de refléter l'amortissement des principales composantes d'après leur durée d'utilité estimative respective. Le cumul de l'amortissement des immobilisations corporelles a été augmenté, ce qui a donné lieu à une diminution de 3 718 \$ de la valeur comptable et à une augmentation correspondante de 3 079 \$ au titre du déficit, de 12 \$ au titre du cumul des autres éléments du résultat global et de 651 \$ au titre des immobilisations incorporelles. Le dernier montant est inclus dans l'ajustement de 35 293 \$ décrit à la note 1.4.2 d).

En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des titres de capitaux propres émis est différente de celle qui était prescrite en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA* et les participations ne donnant pas le contrôle ont été évaluées à la juste valeur de l'actif net acquis dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la juste valeur des immobilisations corporelles de 1 862 \$ et à la diminution de la charge de dépréciation de 24 \$. L'ajustement au titre des immobilisations corporelles totalise 1 886 \$ et ce montant est inclus dans l'ajustement de 20 551 \$ décrit à la note 1.4.2 n).

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.2 Rapprochement de la situation financière au 31 décembre 2010 (suite)

d) Immobilisations incorporelles

La Société a réalisé un test de dépréciation le 1^{er} janvier 2010 et, par conséquent, la valeur comptable des immobilisations incorporelles a été réduite d'un montant de 12 066 \$. Le test de dépréciation a donné lieu à la baisse de la charge d'amortissement d'un montant de 688 \$. L'ajustement net au titre des immobilisations incorporelles se chiffre à 11 378 \$ et un ajustement correspondant a été comptabilisé au déficit.

En vertu d'IAS 12, les actifs d'impôt différé liés à une acquisition antérieure doivent être comptabilisés dans le compte de résultat. La reprise de la diminution de 433 \$ comptabilisée au titre de la valeur comptable des immobilisations incorporelles en vertu du chapitre 3465 du *Manuel de l'ICCA* est comptabilisée avec un ajustement correspondant au titre du déficit.

En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des titres de capitaux propres émis est différente de celle qui était prescrite en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA* et les participations ne donnant pas le contrôle ont été évaluées à la juste valeur de l'actif net acquis dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, ce qui a donné lieu à une augmentation de la juste valeur de 36 660 \$ et de la charge d'amortissement de 1 367 \$. L'ajustement net au titre des immobilisations corporelles se chiffre à 35 293 \$.

e) Frais de développement liés aux projets

En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des titres de capitaux propres émis est différente de celle qui était prescrite en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA* et les participations ne donnant pas le contrôle ont été évaluées à la juste valeur de l'actif net acquis dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, ce qui a donné lieu à une diminution de la juste valeur des frais de développement liés aux projets de 3 780 \$.

f) Actifs d'impôt différé

L'augmentation de 58 \$ des actifs d'impôt différé est attribuable aux ajustements apportés à la valeur comptable des immobilisations corporelles et à la charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

En outre, des passifs d'impôt différé ont été comptabilisés pour tenir compte de la modification découlant de la comptabilisation initiale des immobilisations incorporelles dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution des actifs d'impôt différé de 314 \$.

De plus, IAS 12 prévoit des directives pour calculer l'impôt différé lié aux instruments financiers composés. Selon ces règles, une diminution de 303 \$ a été comptabilisée au titre des actifs d'impôt différé.

IAS 12 et le principe de comptabilisation de l'impôt différé lié aux écarts temporaires sont fondés sur le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable des actifs ou des passifs à la date de clôture. Conformément à ce principe, un ajustement a été apporté aux actifs d'impôt différé liés à la dette à long terme, soit une augmentation de 625 \$.

Ces quatre éléments ont donné lieu à une augmentation nette des actifs d'impôt différé de 66 \$.

g) Goodwill

En vertu d'IAS 12, les actifs d'impôt différé liés à une acquisition antérieure doivent être comptabilisés dans le compte de résultat. La reprise de la diminution de 368 \$ comptabilisée au titre de la valeur comptable du goodwill en vertu du chapitre 3465 du *Manuel de l'ICCA* est comptabilisée avec un ajustement correspondant au titre du déficit.

h) Autres actifs non courants

En vertu d'IFRS 3, les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, tandis qu'ils étaient capitalisés en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*. Par conséquent, les coûts de transaction de 429 \$ engagés aux fins de l'acquisition de Cloudworks Energy inc. et de 5 400 \$ engagés aux fins de l'entente d'échange d'actions de mars 2010 décrite à la note 6 ont été décomptabilisés et un montant correspondant a été porté au déficit.

i) Passifs d'impôt

En vertu d'IAS 1, la Société doit présenter les passifs d'impôt de 2 164 \$ séparément des autres passifs.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.2 Rapprochement de la situation financière au 31 décembre 2010 (suite)

j) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En vertu d'IAS 37, la charge de désactualisation doit être ajustée afin de refléter l'obligation en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs à un taux approprié déterminé à la date du bilan. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été ajusté, ce qui a donné lieu à une augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 793 \$, et à une augmentation correspondante de 651 \$ au titre du déficit et à une diminution correspondante de 142 \$ au titre des immobilisations incorporelles. Le dernier montant est inclus dans l'ajustement de 35 293 \$ décrit à la note 1.4.2 d).

k) Passifs d'impôt différé

La diminution de 1 183 \$ des passifs d'impôt différé et l'ajustement correspondant au titre du déficit sont attribuables aux ajustements apportés à la valeur comptable des immobilisations corporelles et à la charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

La diminution de 3 129 \$ des passifs d'impôt différé est attribuable aux ajustements apportés à la valeur comptable des immobilisations incorporelles.

En outre, des passifs d'impôt différé ont été comptabilisés pour tenir compte des modifications découlant de la comptabilisation initiale des immobilisations incorporelles dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ce qui a donné lieu à une augmentation des passifs d'impôt différé de 662 \$.

Puisqu'en vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des titres de capitaux propres émis est différente et les participations ne donnant pas le contrôle doivent être évaluées à la juste valeur de l'actif net acquis dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, une augmentation de la juste valeur de la plupart des actifs a été comptabilisée, ce qui a donné lieu à des passifs d'impôt différé additionnels à la date de l'entente d'échange d'actions. L'augmentation des passifs d'impôt différé de 9 031 \$ est attribuable à ces ajustements.

IAS 12 et le principe de comptabilisation de l'impôt différé lié aux écarts temporaires sont fondés sur le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable des actifs ou des passifs à la date de clôture. Conformément à ce principe, un ajustement a été apporté aux passifs d'impôt différé liés à la dette à long terme, soit une augmentation de 1 012 \$.

Ces cinq éléments ont donné lieu à une augmentation nette des passifs d'impôt différé de 6 393 \$.

l) Paiement fondé sur des actions

En vertu d'IFRS 2, les entités doivent traiter chaque acquisition comme une attribution distincte d'options sur actions car chacune d'elle est assortie d'une période d'acquisition des droits distincte. Une augmentation de 100 \$ a été comptabilisée au titre de la charge au titre du paiement fondé sur des actions et un montant correspondant a été comptabilisé au déficit.

m) Surplus d'apport

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts est comptabilisé à titre d'instrument financier, à la juste valeur, et reclassé à titre de passif non courant. Au 1^{er} janvier 2010, le capital des porteurs de parts a été réduit de 309 681 \$. Au moment de la conclusion de l'entente d'échange d'actions, la juste valeur estimative du capital des porteurs de parts classé à titre de passif non courant se chiffrait à 322 296 \$ et a été reclassée dans le capital des actionnaires ordinaires, ce qui a donné lieu à un ajustement net totalisant 12 615 \$, lequel a ensuite été classé dans le surplus d'apport au moment de la réduction légale du capital déclaré d'un montant de 453 793 \$. Un montant correspondant de 12 615 \$ a été inscrit au déficit.

n) Capital des actionnaires ordinaires

En vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*, la date d'évaluation des participations acquises dans le cadre d'une acquisition inversée correspond à la date à laquelle les modalités de la transaction sont établies et annoncées. En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des participations acquises correspond à la date d'acquisition. La modification de la méthode a donné lieu à une augmentation de 26 270 \$ de la juste valeur des parts du Fonds qui auraient dû être émises pour que les porteurs de parts du Fonds conservent le même pourcentage de participation dans l'entité regroupée. Un montant de 5 719 \$ et de 20 551 \$ de cette augmentation est comptabilisé dans le capital des actionnaires ordinaires et le surplus d'apport, respectivement.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.2 Rapprochement de la situation financière au 31 décembre 2010 (suite)

o) Composante capitaux propres des débetures convertibles

Contrairement aux IFRS, les PCGR du Canada ne prévoient pas la comptabilisation des écarts temporaires entre la composante passif des débetures convertibles et la valeur fiscale sous-jacente à titre d'impôt différé. Par conséquent, la Société a comptabilisé un montant de 501 \$ au titre de l'impôt différé et un montant correspondant dans les passifs d'impôt différé. Le dernier montant est inclus dans l'ajustement de 6 393 \$ décrit à la note 1.4.2 k).

p) Participations ne donnant pas le contrôle

En vertu d'IFRS 3, pour chaque regroupement d'entreprises, à la date d'acquisition, l'acquéreur doit évaluer à la juste valeur les composantes des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et qui donnent à leurs détenteurs une quote-part de l'actif net de l'entité. Par conséquent, la Société a comptabilisé un montant de 2 656 \$ à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans le cadre de l'entente d'échange d'actions. Pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2010, une perte de 68 \$ a été attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. L'ajustement net au titre des participations ne donnant pas le contrôle se chiffre à 2 588 \$.

q) Perte (profit) de change latent(e)

Les ajustements apportés à la filiale étrangère en ce qui a trait à l'amortissement et à l'impôt différé ont donné lieu à un ajustement net de 5 \$ au titre du déficit et de 10 \$ au titre du cumul des autres éléments du résultat global.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.3 Rapprochement du compte de résultat et de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Comptes consolidés résumés de résultat	PCGR du	Incidence de la transition		IFRS
	Canada	Notes	aux IFRS	
	\$		\$	\$
Produits				
Produit opérationnel	89 100	a)	2 285	91 385
Charges				
Frais opérationnels	12 357	a)	2 285	
Rémunération à base d'actions	331	b)	(113)	14 529
Frais généraux et administratifs	5 943	c)	100	431
	18 631		2 272	5 943
Résultat opérationnel	70 469		13	70 482
Charges liées aux projets potentiels	2 371			2 371
Résultat avant intérêt, impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments	68 098		13	68 111
Charges financières	23 193	b)	556	23 749
Perte réalisée sur instruments financiers dérivés	(555)			(555)
Coûts de transaction	-	d)	5 159	5 159
Autres (produits) charges, montant net	(17)			(17)
Résultat avant intérêt, impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments	45 477		(5 702)	39 775
Amortissement des immobilisations corporelles	18 341	e)	1 041	
		e)	(24)	19 358
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 948	f)	(688)	
		f)	1 367	13 627
Perte nette latente sur instruments financiers dérivés	20 761			20 761
Perte latente sur le capital des porteurs de parts		g)	51 761	51 761
Charge liée à l'entente de redevances encourue lors de l'entente d'échange d'actions	983			983
(Profit net) perte nette de change latent(e)	(23)	h)	(5)	(28)
Perte avant impôt sur le résultat et distributions	(7 533)		(59 154)	(66 687)
Économie d'impôt				
Exigible	(2 253)			(2 253)
Différé	(1 621)	i)	(801)	(3 057)
		i)	(635)	(3 057)
	(3 874)		(1 436)	(5 310)
Distributions déclarées aux porteurs de parts	-	j)	7 238	7 238
Perte nette	(3 659)		(64 956)	(68 615)
Perte nette attribuable aux éléments suivants :				
Propriétaires de la société mère	(3 659)		(64 888)	(68 547)
Participations ne donnant pas le contrôle	-		(68)	(68)
	(3 659)		(64 956)	(68 615)

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.3 Rapprochement du compte de résultat et de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (suite)

États consolidés résumés du résultat global	PCGR du	Incidence de la transition		IFRS
	Canada	des IFRS		
	\$	Notes	\$	\$
Perte nette	(3 659)		(64 956)	(68 615)
Autres éléments du résultat global				
Profit de change latent à la conversion d'une filiale étrangère autonome	(227)	k)	6	(221)
Perte de change latente sur la tranche désignée de la dette libellée en dollars américains utilisée comme couverture du placement dans une filiale étrangère autonome	257	k)	(6)	251
Profit réalisé découlant de la réduction du placement net dans les filiales étrangères	135			135
	165		–	165
Résultat global	(3 494)		(64 956)	(68 450)
Total du résultat global attribuable aux éléments suivants :				
Propriétaires de la société mère				(68 382)
Participations ne donnant pas le contrôle				(68)
Total du résultat global de la période				(68 450)

a) Programme écoÉnergie

En vertu d'IAS 18, le produit brut doit être présenté. La Société a droit à des subventions dans le cadre du programme écoÉnergie. Les subventions sont de l'ordre de 1 ¢ par kilowattheure produit à diverses installations, y compris les parcs éoliens de Carleton, de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau, au cours des dix premières années suivant la mise en service commerciale de chaque installation. En vertu des accords d'achat d'électricité, la Société doit transférer à Hydro-Québec 75 % de la subvention relative aux parcs éoliens de Carleton, de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau. Le montant net des subventions obtenues dans le cadre du programme écoÉnergie était compris dans les produits opérationnels des installations. Le montant brut des subventions obtenues dans le cadre du programme écoÉnergie est maintenant compris dans les produits opérationnels des installations, ce qui a donné lieu à une augmentation de 2 285 \$ de celui-ci, et un ajustement correspondant est inclus dans les charges opérationnelles des installations pour tenir compte du transfert de 75 % à Hydro-Québec.

b) Charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

En vertu d'IAS 37, la charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations doit être ajustée pour refléter l'obligation en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs à un taux approprié déterminé à la date du bilan et doit être comptabilisée à titre de charge financière. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été ajusté, ce qui a donné lieu à une augmentation de 443 \$ de la charge de désactualisation, pour une charge totale de 556 \$. La charge de désactualisation de 113 \$ de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations comptabilisée en vertu des PCGR du Canada a été transférée des charges opérationnelles aux charges financières.

c) Paiement fondé sur des actions

En vertu d'IFRS 2, les entités doivent traiter chaque acquisition comme une attribution distincte d'options sur actions car chacune d'elle est assortie d'une période d'acquisition des droits distincte, ce qui a donné lieu à une augmentation de 100 \$ de la charge liée au paiement fondé sur des actions.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.3 Rapprochement du compte de résultat et de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (suite)

d) Coûts de transaction

En vertu d'IFRS 3, les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, tandis qu'ils étaient capitalisés en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*. Par conséquent, les coûts de transaction de 4 730 \$ liés à l'entente d'échange d'actions décrite à la note 5 et un montant de 429 \$ lié à d'autres acquisitions d'entreprises, pour un total de 5 159 \$, ont été passés en charges lorsqu'ils ont été engagés.

e) Amortissement des immobilisations corporelles

En vertu d'IAS 16, l'amortissement des immobilisations corporelles est ajusté pour refléter l'amortissement des principales composantes d'après leur durée d'utilité estimative respective, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'amortissement de 1 041 \$.

En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des titres de capitaux propres émis est différente de celle qui était prescrite en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA* et les participations ne donnant pas le contrôle ont été évaluées à la juste valeur de l'actif net acquis dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, ce qui a donné lieu à une répartition du prix d'achat différente. La charge d'amortissement a été réduite de 24 \$, ce qui a donné lieu à l'attribution d'une plus petite partie de celle-ci au titre des immobilisations corporelles.

f) Amortissement des immobilisations incorporelles

En vertu d'IAS 1, la Société a réalisé un test de dépréciation au 1^{er} janvier 2010. Par conséquent, la valeur comptable des immobilisations incorporelles a été réduite, ce qui a donné lieu à la baisse de la charge d'amortissement d'un montant de 688 \$.

En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des titres de capitaux propres émis est différente de celle qui était prescrite en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA* et les participations ne donnant pas le contrôle ont été évaluées à la juste valeur de l'actif net acquis dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, ce qui a donné lieu à une répartition du prix d'achat différente. La charge d'amortissement a été augmentée de 1 367 \$, ce qui a donné lieu à l'attribution d'une partie plus importante de celle-ci au titre des immobilisations incorporelles.

g) Perte latente sur le capital des porteurs de parts

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts du Fonds est reclassé à titre de passif non courant et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au compte consolidé de résultat. La perte latente du capital des porteurs de parts a été ajustée pour refléter l'augmentation de la juste valeur du capital des porteurs de parts de 51 761 \$ entre le 1^{er} janvier 2010 et le 29 mars 2010. À cette date, le capital des porteurs de parts a été reclassé dans le capital-actions dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, tel qu'il est décrit à la note 6.

h) Profit de change latent

Les ajustements apportés à la filiale étrangère en ce qui a trait à l'amortissement ont donné lieu à un ajustement net de 5 \$.

i) Charge d'impôt différé

En vertu d'IAS 12, les actifs d'impôt différé liés à une acquisition antérieure doivent être comptabilisés dans le compte de résultat. Des montants de 433 \$ et de 368 \$ portés en réduction des immobilisations incorporelles et du goodwill en vertu des PCGR, respectivement, pour un total de 801 \$, sont comptabilisés au titre de la charge d'impôt différé.

L'augmentation de 635 \$ de l'impôt différé est attribuable aux ajustements apportés aux éléments indiqués dans le compte consolidé de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

j) Distributions déclarées aux porteurs de parts

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts est reclassé à titre de passif non courant. Par conséquent, les distributions déclarées aux porteurs de parts, d'un montant de 7 238 \$, ont été incluses dans la perte nette au lieu d'être comptabilisées à titre de distributions.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.3 Rapprochement du compte de résultat et de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (suite)

k) Résultat global

Les ajustements apportés à l'amortissement et aux charges d'impôt des filiales étrangères ont donné lieu à des ajustements au résultat global.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.4 Rapprochement du tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2010

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS		IFRS
	\$	Notes	\$	\$
Activités opérationnelles				
Perte nette	(3 659)	a)	(64 956)	(68 615)
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement des immobilisations corporelles	18 341	b)	1 017	19 358
Amortissement des immobilisations incorporelles	12 948	c)	679	13 627
Amortissement des frais de financement	768			768
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	113	d)	443	556
Paiement fondé sur des actions	331	e)	100	431
Perte nette latente sur instruments financiers dérivés	20 761			20 761
Perte latente sur le capital des porteurs de parts	–	f)	51 761	51 761
Économie d'impôt différé	(1 621)	g)	(1 436)	(3 057)
Profit net de change latent	(23)	h)	(5)	(28)
Amortissement de la réévaluation de la dette à long terme et des débetures convertibles	(7)			(7)
Charge liée à l'entente de royauté encourue lors de l'entente d'échange d'actions (note 6)	983			983
Autres	82			82
Incidence de la variation des taux de change	51			51
Intérêt sur la dette à long terme et les débetures convertibles	–	j)	22 432	22 432
Intérêts versés	–	j)	(22 246)	(22 246)
Impôt exigible	–	k)	(2 253)	(2 253)
Impôt sur le résultat payé	–	k)	(2 153)	(2 153)
Distributions déclarées aux anciens porteurs de parts	–	i)	7 238	7 238
Distributions versées aux anciens porteurs de parts	(9 688)			(9 688)
	39 380		(9 379)	30 001
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation				
	(25 712)	l)	(346)	
		j)	(186)	
		k)	4 406	(21 838)
	13 668		(5 505)	8 163
Activités de financement				
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(17 454)			(17 454)
Augmentation de la dette à long terme	134 220			134 220
Remboursement de l'emprunt bancaire	(12 900)			(12 900)
Remboursement au titre de la dette à long terme	(205 539)			(205 539)
Produit net de l'émission des actions privilégiées de série A	81 743			81 743
Frais de financement différés	(1 724)			(1 724)
	(21 654)		–	(21 654)

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.4 Rapprochement du tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2010 (suite)

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS		IFRS
	\$	Notes	\$	\$
Activités d'investissement				
Ajouts aux immobilisations corporelles	(29 667)			(29 667)
Ajouts aux immobilisations incorporelles	(413)			(413)
Ajouts aux frais de développement liés aux projets	(9 056)			(9 056)
Ajouts aux autres actifs non courants	(365)	l)	144	(221)
Trésorerie acquise dans le cadre de l'acquisition d'entreprise (note 5)	83 033	l)	5 361	88 394
Emprunt à court terme consenti à un partenaire dans une coentreprise	(1 000)			(1 000)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	298			298
Fonds nets prélevés de la réserve pour nivellement	570			570
Fonds nets prélevés de la réserve hydrologique/éolienne	(2 081)			(2 081)
Fonds nets prélevés dans (investis dans) les comptes de réserve pour réparations majeures	(463)			(463)
	40 856		5 505	46 361
Incidence de l'écart de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(106)			(106)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32 764		–	32 764
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	9 352			9 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	42 116		–	42 116

a) Perte nette

Se reporter à la note 1.4.3 pour obtenir des renseignements détaillés en ce qui a trait à l'incidence de la transition aux IFRS sur la perte nette.

b) Amortissement des immobilisations corporelles

En vertu d'IAS 16, l'amortissement des immobilisations corporelles est ajusté pour refléter l'amortissement des principales composantes d'après leur durée d'utilité estimative respective, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'amortissement de 1 041 \$.

En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des titres de capitaux propres émis est différente de celle qui était prescrite en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA* et les participations ne donnant pas le contrôle ont été évaluées à la juste valeur de l'actif net acquis dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, ce qui a donné lieu à une répartition du prix d'achat différente. La charge d'amortissement a été réduite de 24 \$, ce qui a donné lieu à l'attribution d'une plus petite partie de celle-ci au titre des immobilisations corporelles.

c) Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 1^{er} janvier 2010, la Société a réalisé un test de dépréciation et par conséquent, la valeur comptable des immobilisations incorporelles a été réduite, ce qui a donné lieu à une diminution de la charge d'amortissement d'un montant de 688 \$.

En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des titres de capitaux propres émis est différente de celle qui était prescrite en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA* et les participations ne donnant pas le contrôle ont été évaluées à la juste valeur de l'actif net acquis dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, ce qui a donné lieu à une répartition du prix d'achat différente. La charge d'amortissement a été augmentée de 1 367 \$, ce qui a donné lieu à l'attribution d'une partie plus importante de celle-ci aux immobilisations incorporelles.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.4 Rapprochement du tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2010 (suite)

d) Charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

En vertu d'IAS 37, la charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations doit être ajustée afin de refléter l'obligation en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs à un taux approprié déterminé à la date du bilan et doit être comptabilisée à titre de charge financière. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été ajusté, ce qui a donné lieu à une augmentation de la charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 443 \$, pour une charge totale de 556 \$. La charge de désactualisation de 113 \$ de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations comptabilisée en vertu des PCGR du Canada a été transférée des charges opérationnelles aux charges financières

e) Paiement fondé sur des actions

En vertu d'IFRS 2, les entités doivent traiter chaque acquisition comme une attribution distincte d'options sur actions car chacune d'elle est assortie d'une période d'acquisition des droits distincte, ce qui a donné lieu à une augmentation de 100 \$ de la charge au titre du paiement fondé sur des actions.

f) Perte latente sur le capital des porteurs de parts

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts est reclassé à titre de passif non courant et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au compte consolidé de résultat. La perte latente du capital des porteurs de parts a été ajustée pour refléter l'augmentation de la juste valeur du capital des porteurs de parts de 51 761 \$ entre le 1^{er} janvier 2010 et le 29 mars 2010. À cette date, le capital des porteurs de parts a été acquis par la Société dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, tel qu'il est décrit à la note 6.

g) Charge d'impôt différé

En vertu d'IAS 12, les actifs d'impôt différé liés à une acquisition antérieure doivent être comptabilisés dans le compte de résultat. Des montants de 433 \$ et de 368 \$ portés en réduction des immobilisations incorporelles et du goodwill en vertu des PCGR, respectivement, pour un total de 801 \$, sont comptabilisés au titre de la charge d'impôt différé.

L'augmentation de 635 \$ de l'impôt différé est attribuable aux ajustements apportés aux éléments indiqués dans le compte consolidé de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

h) Profit de change latent

Les ajustements apportés à la filiale étrangère en ce qui a trait à l'amortissement ont donné lieu à un ajustement net de 5 \$.

i) Distributions déclarées aux porteurs de parts

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts est reclassé à titre de passif à long terme. Par conséquent, des distributions déclarées aux porteurs de parts d'un montant de 7 238 \$ ont été incluses à la perte nette au lieu d'être comptabilisées à titre de distributions.

j) Intérêts versés

En vertu d'IAS 7, une entité doit présenter séparément les intérêts versés, ce qui a donné lieu à des ajustements au titre de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation.

k) Impôt sur le résultat payé

En vertu d'IAS 7, une entité doit présenter séparément l'impôt sur le résultat payé, ce qui a donné lieu à des ajustements au titre de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation.

l) Coûts de transaction

En vertu d'IFRS 3, les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, tandis qu'ils étaient capitalisés en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*. Par conséquent, les coûts de transaction engagés aux fins de l'entente d'échange d'actions décrite à la note 6 et un montant lié à d'autres acquisitions d'entreprises ont été passés en charges lorsqu'ils ont été engagés, ayant des impacts de 5 361 \$ et de 144 \$, respectivement, sur les activités d'investissements.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.5 Rapprochement du compte de résultat et de l'état du résultat global pour la période close le 31 mars 2010

Comptes consolidés résumés de résultat	PCGR du	Incidence de la transition		IFRS
	Canada		aux IFRS	
	\$	Notes	\$	\$
Produits				
Produits opérationnels	13 551	a)	447	13 998
Charges				
Frais opérationnels	1 862	a)	447	
		b)	(20)	2 289
Paiement fondé sur des actions	2	c)	(1)	1
Frais généraux et administratifs	969			969
	2 833		426	3 259
Résultat opérationnel	10 718		21	10 739
Charges liées aux projets potentiels	10			10
Résultat avant intérêt, impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments	10 708		21	10 729
Charges financières	3 754	b)	153	3 907
Coûts de transaction	–	d)	5 330	5 330
Autres produits, montant net	(61)			(61)
Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments	7 015		(5 462)	1 553
Amortissement des immobilisations corporelles	2 936	e)	176	3 112
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 601	f)	(172)	2 429
Perte nette latente sur instruments financiers dérivés	2 040			2 040
Perte latente sur le capital des porteurs de parts	–	g)	51 761	51 761
Charge liée à l'entente de royauté encourue lors de l'entente d'échange d'actions	983			983
Profit net de change latent	(42)	h)	(3)	(45)
Perte avant impôt sur le résultat et distributions	(1 503)		(57 224)	(58 727)
Économie d'impôt				
Exigible	(107)			(107)
Différé	(897)	i)	(48)	(945)
	(1 004)		(48)	(1 052)
Résultat net avant les distributions déclarées aux porteurs de parts	(499)		(57 176)	(57 675)
Distributions déclarées aux porteurs de parts	–	j)	7 238	7 238
Perte nette	(499)		(64 414)	(64 913)
Perte nette attribuable aux éléments suivants :				
Propriétaires de la société mère	(499)		(64 408)	(64 907)
Participations ne donnant pas le contrôle	–		(6)	(6)
	(499)		(64 414)	(64 913)

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.5 Rapprochement du compte de résultat et de l'état du résultat global pour la période close le 31 mars 2010 (suite)

États consolidés résumés du résultat global	PCGR du	Incidence de la transition		IFRS
	Canada	aux IFRS		
	\$	Notes	\$	\$
Perte nette	(499)		(64 414)	(64 913)
Autres éléments du résultat global				
Profit de change latent à la conversion d'une filiale étrangère autonome (impôt de néant)	(135)	h)	3	(132)
Perte de change latente sur la tranche désignée de la dette libellée en dollars américains utilisée comme couverture du placement dans une filiale étrangère autonome (impôt de néant)	134	h)	(3)	131
	(1)		-	(1)
Résultat global	(500)		(64 414)	(64 914)
Total du résultat global attribuable aux éléments suivants :				
Propriétaires de la société mère				(64 908)
Participations ne donnant pas le contrôle				(6)
Total du résultat global de la période				(64 914)

a) Programme écoÉnergie

En vertu d'IAS 18, le produit brut doit être présenté. La Société a droit à des subventions dans le cadre du programme écoÉnergie. Les subventions sont de l'ordre de 1 ¢ par kilowattheure produit à diverses installations, y compris les parcs éoliens de Carleton, de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau, au cours des dix premières années suivant la mise en service commerciale de chaque installation. En vertu des accords d'achat d'électricité, la Société doit transférer à Hydro-Québec 75 % de la subvention relative aux parcs éoliens de Carleton, de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau. Le montant net des subventions obtenues dans le cadre du programme écoÉnergie était compris dans les produits opérationnels des installations. Le montant brut des subventions obtenues dans le cadre du programme écoÉnergie est maintenant compris dans les produits opérationnels des installations, ce qui a donné lieu à une augmentation de 447 \$ de celui-ci, et un ajustement correspondant est inclus dans les charges opérationnelles des installations pour tenir compte du transfert de 75 % à Hydro-Québec.

b) Charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

En vertu d'IAS 37, la charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations doit être ajustée afin de refléter l'obligation en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs à un taux approprié déterminé à la date du bilan et doit être comptabilisée à titre de charge financière. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été ajusté, ce qui a donné lieu à une augmentation de la charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 133 \$, pour une charge totale de 153 \$. La charge de désactualisation de 20 \$ de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations comptabilisée en vertu des PCGR du Canada a été transférée des charges opérationnelles aux charges financières.

c) Paiement fondé sur des actions

En vertu d'IFRS 2, les entités doivent traiter chaque acquisition comme une attribution distincte d'options sur actions car chacune d'elle est assortie d'une période d'acquisition des droits distincte, ce qui a donné lieu à une diminution de 1 \$ de la charge au titre du paiement fondé sur des actions.

d) Coûts de transaction

En vertu d'IFRS 3, les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, tandis qu'ils étaient capitalisés en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*. Par conséquent, les coûts de transaction de 5 330 \$ engagés aux fins de l'entente d'échange d'actions décrite à la note 6 ont été passés en charges lorsqu'ils ont été engagés.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.5 Rapprochement du compte de résultat et de l'état du résultat global de la période close le 31 mars 2010 (suite)

e) Amortissement des immobilisations corporelles

En vertu d'IAS 16, l'amortissement des immobilisations corporelles est ajusté pour refléter l'amortissement des principales composantes d'après leur durée d'utilité estimative respective, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'amortissement de 176 \$.

f) Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société a réalisé un test de dépréciation le 1^{er} janvier 2010 et par conséquent, la valeur comptable des immobilisations incorporelles a été réduite, ce qui a donné lieu à une diminution de la charge d'amortissement d'un montant de 172 \$.

g) Perte latente sur le capital des porteurs de parts

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts du Fonds est reclassé à titre de passif non courant et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au compte consolidé de résultat. La perte latente du capital des porteurs de parts a été ajustée pour refléter l'augmentation de la juste valeur du capital des porteurs de parts de 51 761 \$ entre le 1^{er} janvier 2010 et le 29 mars 2010. À cette date, le capital des porteurs de parts a été acquis par la Société dans le cadre de l'entente d'échange d'actions, tel qu'il est décrit à la note 6.

h) Profit de change latent

Les ajustements apportés à la filiale étrangère en ce qui a trait à l'amortissement a donné lieu à un ajustement net de 3 \$.

i) Charge d'impôt différé

L'augmentation de 48 \$ de l'impôt différé est attribuable aux ajustements apportés aux éléments indiqués dans le compte consolidé de résultat pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

j) Distributions déclarées aux porteurs de parts

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts est reclassé à titre de passif non courant. Par conséquent, les distributions déclarées aux porteurs de parts, d'un montant de 7 238 \$, ont été incluses dans la perte nette au lieu d'être comptabilisées à titre de distributions.

k) Résultat global

Les ajustements apportés à l'amortissement et aux charges d'impôt des filiales étrangères ont donné lieu à des ajustements au résultat global.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.6 Rapprochement des capitaux propres au 31 mars 2010

État consolidé résumé de la situation financière	PCGR du	Incidence de la transition		IFRS
	Canada	aux IFRS		
	\$	Notes	\$	\$
Capitaux propres				
Capital des actionnaires ordinaires	420 628	b)	12 615	
		c)	26 269	459 512
Paiement fondé sur des actions	499	i)	(1)	498
Composante capitaux propres des débetures convertibles	1 841	j)	(501)	1 340
Surplus d'apport	–			–
Bons de souscription	–			–
Total du déficit	(128 011)	a)	6	
		b)	(12 615)	
		d)	(2 214)	
		e)	(341)	
		f)	(11 894)	
		g)	(6 000)	
		h)	4 019	(157 050)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	70	d)	9	
		h)	(7)	72
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	295 027		9 345	304 372
Participations ne donnant pas le contrôle	–	a)	2 650	2 650
Total des capitaux propres	295 027		11 995	307 022

a) Participations ne donnant pas le contrôle

En vertu d'IFRS 3, pour chaque regroupement d'entreprises, à la date d'acquisition, l'acquéreur doit évaluer à la juste valeur les composantes des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et qui donnent à leurs détenteurs une quote-part de l'actif net de l'entité. Par conséquent, la Société a comptabilisé un montant de 2 656 \$ à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans le cadre de l'entente d'échange d'actions. Pour le trimestre se clôturant le 31 mars 2010, une perte de 6 \$ a été attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. L'ajustement net au titre des participations ne donnant pas le contrôle se chiffre à 2 650 \$.

b) Capital des porteurs de parts

En vertu d'IAS 32, le capital des porteurs de parts du Fonds est reclassé à titre de passif non courant et comptabilisé à titre d'instrument financier, à la juste valeur. Au 31 mars 2010, le capital des porteurs de parts estimatif s'établissait à 322 296 \$. Un ajustement de 12 615 \$ a été comptabilisé au titre du total du déficit afin de refléter l'augmentation de la valeur du passif.

c) Capital des actionnaires ordinaires

En vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*, la date d'évaluation des participations en titres de capitaux propres émis par l'acquéreur doit être quelques jours avant ou quelques jours après l'établissement et l'annonce des modalités. En vertu d'IFRS 3, la date d'évaluation des participations en titres de capitaux propres émis par l'acquéreur correspond à la date d'acquisition. La modification apportée à la méthode a donné lieu à une augmentation de 26 269 \$ au titre de la juste valeur de marché des parts du Fonds qui auraient dû être émises pour que les porteurs de parts du Fonds conservent le même pourcentage de participation dans l'entité regroupée.

d) Amortissement des immobilisations corporelles

En vertu d'IAS 16, le cumul de l'amortissement des immobilisations corporelles a été ajusté afin de refléter l'amortissement des principales composantes d'après leur durée d'utilité estimative respective. Le cumul de l'amortissement des immobilisations corporelles a été augmenté de 2 206 \$, ce qui a donné lieu à la diminution de la valeur comptable et à des ajustements correspondants au titre du total du déficit (2 214 \$) et du cumul des autres éléments du résultat global (9 \$).

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

1.4.6 Rapprochement des capitaux propres au 31 mars 2010 (suite)

e) Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En vertu d'IAS 37, la charge de désactualisation doit être ajustée afin de refléter l'obligation en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs à un taux approprié déterminé à la date du bilan. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été ajusté, ce qui a donné lieu à une augmentation de la charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 341 \$.

f) Immobilisations incorporelles et amortissement

La Société a réalisé un test de dépréciation le 1^{er} janvier 2010 et par conséquent, la valeur comptable des immobilisations incorporelles a été réduite d'un montant de 12 066 \$. Le test de dépréciation a donné lieu à une diminution de la charge d'amortissement d'un montant de 172 \$. L'ajustement net se chiffre à 11 894 \$.

g) Autres actifs non courants

En vertu d'IFRS 3, les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, tandis qu'ils étaient capitalisés en vertu du chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*. Par conséquent, les coûts de transaction de 6 000 \$ engagés aux fins de l'entente d'échange d'actions de mars 2010 décrite à la note 6 ont été décomptabilisés et un montant correspondant a été porté au total du déficit.

h) Impôt différé

La majeure partie de la variation de l'impôt différé est attribuable aux ajustements apportés à la valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

i) Paiement fondé sur des actions

En vertu d'IFRS 2, les entités doivent traiter chaque acquisition comme une attribution distincte d'options sur actions car chacune d'elle est assortie d'une période d'acquisition des droits distincte, ce qui a donné lieu à une diminution de 1 \$ de la charge au titre du paiement fondé sur des actions.

j) Composante capitaux propres des débetures convertibles

Contrairement aux IFRS, les PCGR du Canada ne prévoient pas la comptabilisation des écarts temporaires entre la composante passif des débetures convertibles et la valeur fiscale sous-jacente à titre d'impôt différé. Par conséquent, la Société a comptabilisé un montant de 501 \$ au titre de l'impôt différé et un montant correspondant dans les passifs d'impôt différé.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

2. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SELON LES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Les informations suivantes à fournir selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont significatives à la compréhension des présents états financiers intermédiaires.

2.1 Immobilisations incorporelles

	Centrales hydroélectriques	Centrales éoliennes	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Au 1 ^{er} janvier 2010	107 784	41 421	149 205
Ajouts	421	–	421
Acquisitions d'entreprises	81 097	35 673	116 770
Écarts de change nets	(111)	–	(111)
Au 31 décembre 2010	189 191	77 094	266 285
Amortissement cumulé			
Au 1 ^{er} janvier 2010	(37 030)	(4 815)	(41 845)
Amortissement	(8 974)	(4 653)	(13 627)
Écarts de change nets	25	–	25
Au 31 décembre 2010	(45 979)	(9 468)	(55 447)
Valeur nette au 31 décembre 2010	143 212	67 626	210 838

2.2 Frais de développement de projets

	Frais de développement de projets
	\$
Valeur comptable brute	
Au 1 ^{er} janvier 2010	–
Ajouts	5 908
Au 31 décembre 2010	5 908

Les frais de développement de projets comprennent des intérêts capitalisés au montant de 122 \$.

2.3 Goodwill

	Goodwill
	\$
Valeur comptable brute	
Au 1 ^{er} janvier 2010	8 269
Au 31 décembre 2010	8 269

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, la Société a effectué un test de dépréciation annuel à l'égard du goodwill. Suivant le résultat de ce test, aucune perte de valeur n'a dû être inscrite.

Le montant recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est établi selon un calcul de la valeur d'utilité dans le cadre duquel on utilise des projections de flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers approuvés par la direction couvrant la période la moins longue entre 50 ans et la période pour laquelle la Société détient des droits sur le site, ainsi qu'un taux d'actualisation variant de 7,5 % à 10,1 % par année (inchangé par rapport à 2009).

Les hypothèses utilisées pour établir le montant recouvrable des actifs vont comme suit :

- Le taux d'actualisation est une moyenne pondérée entre le coût consolidé de la dette et le coût consolidé des capitaux propres, majorée d'une prime de risque pour chaque unité génératrice de trésorerie.
- Une unité génératrice de trésorerie correspond à toute centrale hydroélectrique ou parc éolien individuel.
- Les futurs flux de trésorerie prévus sont fondés sur les budgets avant le service de la dette et l'impôt sur le résultat de chaque unité génératrice de trésorerie. Les budgets ont été élaborés au moyen des débits d'eau et des vents moyens à long terme. Ces moyennes à long terme avoisinent les résultats réels.

Le tableau suivant présente l'attribution du goodwill à chacune des unités génératrices de trésorerie :

	\$
St-Paulin	935
Portneuf	4 166
Chaudière	3 168
Total du goodwill	8 269

2.4 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations proviennent essentiellement des obligations exigeant de retirer les actifs des parcs éoliens à l'échéance des baux fonciers. Les parcs éoliens sont construits sur des terrains détenus en vertu de contrats de location qui viennent à échéance 25 ans après leur signature. La Société estime que la valeur non actualisée des paiements requis pour régler les obligations sur une période de 25 ans est la suivante :

	Au 31 décembre 2010
Année des paiements prévus	\$
2031	2 592
2032	2 466
2033	2 748
	7 806

Le tableau suivant présente la variation du passif au cours de cette période :

	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	1 185
Passifs repris dans le cadre d'ententes d'échange	501
Passif contracté	—
Charge de désactualisation (y compris les charges financières)	698
Solde au 31 décembre 2010	2 384

Les flux de trésorerie ont été actualisés à un taux de 5,6 % au 31 décembre 2010 aux fins du calcul des obligations.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

2.5 Économie d'impôt sur le résultat

La provision pour charge d'impôt fait état d'un taux d'imposition effectif différent du taux calculé en vertu de la loi canadienne de l'impôt sur le revenu. Le tableau suivant présente l'écart entre le taux prévu par la loi et le taux effectif :

	Au 31 décembre 2010
	\$
Perte avant la provision pour charge d'impôt	(66 687)
Moins :	
Perte comptable attribuée aux porteurs de parts	111
Perte déductible de la Société	(66 576)
Taux d'imposition prévu par la loi au Canada	29,64 %
Économie d'impôt calculée selon le taux prévu par la loi	(19 735)
Éléments ayant une incidence sur le taux prévu par la loi :	
Charges non déductibles	15 619
Résultat imposable à un taux plus élevé que le taux prévu par la loi au Canada	1 970
Réduction des taux d'impôt différé	(2 230)
Réduction d'impôt liée aux ententes d'échange d'actions	(738)
Autres	(196)
Économie d'impôt sur le résultat	(5 310)

Depuis la conclusion de l'entente d'échange d'actions, le Fonds est devenu assujéti à l'impôt sur le résultat, tel qu'il est décrit à la note 6.

2.6 Actifs et passifs d'impôt différé

Le tableau suivant présente l'incidence fiscale des différences temporelles et des reports de perte en avant liés à la Société et donnant lieu à d'importants actifs et passifs d'impôt différé :

	Au 31 décembre 2010
	\$
Actifs d'impôt différé	
Report en avant de pertes autres qu'en capital et impôts minimums	9 066
Impôt sur les dividendes lié aux actions préférentielles	435
Excédent de la valeur fiscale sur la valeur comptable des éléments suivants :	
Frais de développement de projets	3 486
Frais de financement	3 110
Instruments financiers dérivés	9 560
Actif d'impôt différé avant la réduction de valeur	25 657
Réduction de valeur	(822)
Actif d'impôt différé	24 835
Passifs d'impôt différé	
Résultat non rapatrié de filiales étrangères	(363)
Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale	
Immobilisations corporelles	(42 966)
Immobilisations incorporelles	(49 927)
Participations dans des coentreprises	(352)
Excédent de la valeur fiscale sur la valeur comptable des éléments suivants :	
Débentures convertibles	(303)
Dettes non courantes	(387)
Passifs d'impôt différé	(94 298)
Passifs d'impôt différé, montant net	(69 463)
Inscrit aux états financiers	
Actifs d'impôt différé	13 178
Passifs d'impôt différé	(82 641)
Passifs d'impôt différé, montant net	(69 463)

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Au 31 décembre 2010, la Société, ses filiales et ses coentreprises ont comptabilisé des pertes fiscales totalisant environ 35 700 \$, qui peuvent être utilisées pour réduire le résultat imposable d'exercices futurs. Ces pertes viennent à échéance graduellement entre 2011 et 2030. La Société et ses filiales ont inscrit des pertes en capital totalisant environ 7 000 \$, lesquelles pourraient être utilisées pour réduire les profits en capital des exercices futurs. L'avantage fiscal des pertes en capital n'a pas été constaté dans les actifs d'impôt différé.

2.7 Avantages du personnel

Les avantages du personnel représentent un total de 7 280 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Un montant de 676 \$ au titre des salaires est inscrit dans les charges opérationnelles, un montant de 1 777 \$ est présenté au titre des charges liées aux projets prospectifs, un montant de 2 676 \$ est comptabilisé au titre des frais généraux et administratifs, un montant de 431 \$ est présenté au titre du paiement fondé sur des actions et un montant de 392 \$ est inscrit au titre des frais de transaction. Un montant de 759 \$ et de 569 \$ est capitalisé dans les immobilisations corporelles et dans les projets en cours de développement, respectivement.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

3. MODE DE PRÉSENTATION ET ÉNONCÉ DE CONFORMITÉ

Ces états financiers résumés ont été préparés au moyen des méthodes comptables conformes aux IFRS et selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Il s'agit des premiers états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société présentés selon les IFRS pour une partie de la période couverte par les premiers états financiers annuels présentés selon les IFRS. Par conséquent, IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, a été appliquée.

Auparavant, la Société préparait ses états financiers annuels et intermédiaires consolidés selon les PCGR.

Comme il s'agit du premier jeu d'états financiers intermédiaires consolidés présentés selon les IFRS, l'information fournie par la Société excède les exigences en vertu d'IAS 34. La Société a décidé de surpasser les exigences minimales afin de présenter ses méthodes comptables conformément aux IFRS et de présenter l'information supplémentaire requise en vertu des IFRS, laquelle souligne également les changements par rapport aux états financiers annuels consolidés de 2010 préparés selon les PCGR du Canada. En 2012 et par la suite, la Société pourrait ne pas présenter autant d'information dans ses états financiers consolidés intermédiaires préparés selon les IFRS, puisque le lecteur pourra se fier aux états financiers annuels consolidés qui seront préparés conformément aux IFRS.

Les normes en vigueur au 31 mars 2011 sont sujettes à changement et pourraient être touchées par des interprétations supplémentaires. Par conséquent, les méthodes comptables seront finalisées lorsque les premiers états financiers annuels en vertu des IFRS seront préparés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011.

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est décrit dans les principales méthodes comptables.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés résumés comprennent les comptes de la Société et des filiales qu'elle contrôle. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la filiale afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession.

Coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société et d'autres parties conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint de telle sorte que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsque l'accord de coentreprise implique la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation, il s'agit d'une entité contrôlée conjointement.

La Société présente ses participations dans des entités contrôlées conjointement selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La quote-part de la Société dans l'actif, le passif, les produits et les charges des entités contrôlées conjointement est combinée ligne par ligne aux éléments équivalents des états financiers consolidés.

Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales et d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode d'acquisition. Le coût de chaque acquisition est évalué selon la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs engagés ou pris en charge, à la date d'acquisition, et des instruments de capitaux propres émis par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont engagés. Le cas échéant, le coût de l'acquisition comprend tous les actifs ou passifs découlant d'une entente de contrepartie conditionnelle, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les modifications subséquentes à la juste valeur des éléments de contrepartie conditionnelle sont comptabilisées au titre du coût de l'acquisition lorsqu'elles sont admissibles à titre d'ajustements de fin de période d'évaluation. Toutes les autres modifications subséquentes à la juste valeur des éléments de contrepartie conditionnelle classés comme actif ou passif sont comptabilisées en vertu des IFRS pertinentes et reflétées dans le résultat net. Les variations de la juste valeur des éléments de contrepartie conditionnelle classés dans les capitaux propres ne sont pas comptabilisées.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net des filiales consolidées sont présentées séparément des capitaux propres de la Société. Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent initialement être évaluées à la juste valeur ou selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Le choix de la méthode d'évaluation doit être effectué pour chaque acquisition. Après l'acquisition, les participations ne donnant pas le contrôle sont composées du montant attribué à ces participations au moment de la comptabilisation initiale et de la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans la variation des capitaux propres depuis la date du regroupement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse disponible, les soldes bancaires et les placements liquides à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, ainsi que les découverts bancaires lorsque ceux-ci font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société.

Comptes de réserve

La Société détient trois types de compte de réserve destinés à assurer sa stabilité. Le premier est le compte de réserve pour ses activités hydrologiques ou éoliennes, qui est établi au début de la mise en service commercial d'une installation afin de neutraliser la variabilité des flux de trésorerie attribuable aux fluctuations des conditions hydrologiques ou des régimes des vents, ou à d'autres événements imprévisibles. Il est prévu que les montants inscrits dans cette réserve varient d'un trimestre à l'autre selon la saisonnalité des flux de trésorerie. Le deuxième type de compte est le compte de réserve pour réparations majeures, constitué pour permettre le financement préalable des réparations majeures nécessaires pour préserver la capacité de production de la Société. Enfin, le troisième correspond au compte de réserve pour nivellement qui a été établi afin de niveler la contribution monétaire provenant des centrales pour effectuer des distributions ou verser des dividendes.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les sommes des comptes de réserve sont actuellement investies dans la trésorerie ou dans des placements à court terme assortis d'échéances d'au plus trois mois et dans des obligations totalement garanties par des gouvernements.

La disponibilité des fonds dans les comptes de réserve peut être limitée en fonction des conventions de crédit.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui comprennent principalement les installations hydroélectriques et les parcs éoliens, sont comptabilisées au coût moins le cumul de l'amortissement et le cumul des pertes de valeur. L'amortissement des centrales hydroélectriques est fondé sur la durée d'utilité estimative des actifs selon la méthode de l'amortissement linéaire sur i) une période de 15 à 75 ans, ou ii) la période pendant laquelle la Société détient les droits sur les actifs, selon la plus courte des deux périodes. L'amortissement des parcs éoliens est calculé sur la durée d'utilité estimative des actifs selon la méthode de l'amortissement linéaire sur i) une période de 15 à 25 ans, ou ii) la période pendant laquelle la Société détient les droits sur les actifs, selon la plus courte des deux périodes. Les autres équipements sont amortis au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire sur une période allant de trois à cinq ans. Les dépenses liées aux améliorations qui ont pour effet d'accroître ou de prolonger la durée d'utilité ou la capacité d'un actif sont capitalisées. Les frais d'entretien et de réparations sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les immobilisations corporelles ne sont amorties qu'à partir du moment où elles sont prêtes pour leur utilisation prévue.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation est comptabilisée de façon prospective.

Une immobilisation corporelle doit être décomptabilisée à sa cession ou lorsqu'il est prévu qu'aucun avantage économique futur ne sera tiré de l'utilisation continue de l'actif. Tout gain ou toute perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle est déterminé comme l'écart entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif admissible, soit un actif exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu comme prévu, sont ajoutés au coût de cet actif jusqu'à ce que ce dernier soit pratiquement prêt pour son utilisation ou sa vente prévue.

Le revenu de placement gagné par suite du placement temporaire de montants empruntés précis jusqu'à ce que ces derniers soient utilisés pour engager des dépenses à l'égard d'actifs admissibles est déduit du coût d'emprunt admissible à la capitalisation.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

La durée d'utilité sur laquelle les immobilisations sont amorties est la suivante :

Type d'immobilisations corporelles	Années de fin de la période d'amortissement	Durée d'utilité pour la période d'amortissement
Installations hydroélectriques	De 2033 à 2079	De 15 à 75 ans
Parcs éoliens	De 2031 à 2033	De 15 à 25 ans

Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et des avantages de propriété de l'actif sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes de contrats de location simple (déduction faite de tout incitatif reçu du bailleur) sont imputés au résultat selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat de location.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durées d'utilité déterminées sont comptabilisées au coût moins le cumul de l'amortissement et le cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent divers permis, licences et accords. Elles sont comptabilisées au coût et l'amortissement débute lorsque l'installation connexe est prête à être utilisée comme prévu. Elles sont amorties selon le mode linéaire sur une période allant de 11 à 40 ans et se terminant à la date d'échéance des permis, licences ou accord relatifs à chaque installation. Les immobilisations incorporelles liées aux installations en cours de construction ne sont amorties qu'à partir du moment où les installations connexes sont prêtes à être utilisées comme prévu. Les immobilisations incorporelles comprennent également des frais de garantie prolongée d'équipements éoliens; ces frais sont amortis sur la période de garantie de trois ans.

La durée d'utilité estimative et la méthode d'amortissement sont examinées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et les variations sont comptabilisées de façon prospective.

La durée d'utilité sur laquelle les immobilisations sont amorties est la suivante :

Actifs incorporels liés aux éléments suivants :	Années de fin de la période d'amortissement	Durée d'utilité pour la période d'amortissement
Installations hydroélectriques	De 2014 à 2050	De 11 à 40 ans
Parcs éoliens	De 2026 à 2028	De 19 à 20 ans
Garantie prolongée	De 2011 à 2013	3 ans

Frais de développement liés aux projets

Les frais de développement liés aux projets représentent les coûts engagés pour l'acquisition de projets potentiels et la mise en valeur d'emplacements pour des installations hydroélectriques et des parcs éoliens. Ces coûts sont virés aux immobilisations corporelles ou aux immobilisations incorporelles lorsque débute la construction. Les coûts rattachés aux projets potentiels sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et les coûts liés à un projet en cours de développement sont radiés dans l'exercice si le projet est abandonné. Les intérêts débiteurs sur le financement de l'acquisition et de la mise en valeur sont capitalisés dans les frais de développement liés aux projets.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles autres que le goodwill

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il y a une indication que ces immobilisations ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'importance de la perte de valeur (le cas échéant). Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'un mode de répartition raisonnable et uniforme peut être établi, les actifs du siège social sont aussi répartis aux unités génératrices de trésorerie individuelles; autrement, ils sont attribués au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel un mode de répartition raisonnable et uniforme peut être établi.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore disponibles pour utilisation sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année, et chaque fois qu'il y a une indication que ces immobilisations pourraient avoir subi une perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques des actifs pour lesquels les flux de trésorerie futurs estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si la valeur recouvrable estimative d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent de la somme de contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) sur le montant net de la valeur des actifs identifiables acquis à la date d'acquisition et des passifs repris. Si, à la suite de réévaluation, le montant net de la valeur des actifs identifiables acquis à la date d'acquisition et des passifs repris excède la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat net à titre de gain lié à une acquisition à des conditions avantageuses.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est réparti parmi chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société (ou groupes d'unités génératrices de trésorerie) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle une partie du goodwill a été attribué est soumise à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il y a des indications que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction du goodwill de l'unité. Toute perte de valeur du goodwill est comptabilisée directement en résultat net dans le compte consolidé de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre du goodwill ne peut pas faire l'objet d'une reprise au cours des périodes subséquentes.

Réserves et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une réserve est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une réserve est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite), résultant d'événements passés. Il est probable que la Société doive régler l'obligation, et une estimation fiable du montant de l'obligation peut être réalisée. Une obligation juridique peut découler d'un contrat, d'une loi ou d'une autre application de la loi. Une obligation implicite découle des gestes posés par la Société lorsque celle-ci indique, par ses pratiques passées, par ses politiques publiées ou par une déclaration suffisamment récente, qu'elle accepte certaines responsabilités et qu'en conséquence, elle crée une attente fondée qu'elle assumera ces responsabilités. Le montant comptabilisé à titre de réserve constitue la meilleure estimation, à chaque fin de période, des dépenses requises pour régler l'obligation actuelle, compte tenu des risques et des incertitudes inhérentes à l'obligation. Lorsqu'il est prévu que des dépenses seront engagées dans l'avenir, l'obligation est évaluée à sa valeur actuelle selon un taux d'intérêt ajusté pour tenir compte du risque et des appréciations courantes du marché.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées à titre de passif lorsque ces obligations sont engagées, et sont évaluées à la valeur actuelle des coûts prévus pour régler le passif, qui sont actualisés au taux d'imposition en vigueur pour ce passif. Le passif est accru jusqu'à la date à laquelle il sera engagé et une charge correspondante est inscrite aux charges opérationnelles. La valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est examinée chaque trimestre et les variations des estimations d'ordre temporelles ou relatives au montant des flux de trésorerie sont ajoutées ou déduites du coût des actifs connexes.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont effectuées en fonction de leur classement selon les critères décrits plus loin. Le classement est déterminé en fonction de l'objectif établi lors de l'achat ou de l'émission des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société.

Tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, prêts et créances, autres passifs financiers, placements détenus jusqu'à l'échéance ou actifs financiers disponibles à la vente.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif ou déduits de la valeur comptable du passif et ils sont alors constatés sur la durée d'utilité prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a établi les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans des comptes de réserve et les instruments financiers dérivés ont été classés comme détenus à des fins de transaction. Ces éléments sont évalués à la juste valeur; les gains ou pertes découlant de la réévaluation à la fin de chaque période sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat.

Le revenu de placement réalisé sur les actifs ou les passifs désignés comme étant détenus à des fins de transaction est inclus dans les autres produits et charges dans les comptes consolidés de résultat.

Les gains nets ou les pertes nettes sur les actifs ou les passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction sont compris dans les comptes consolidés de résultat à titre de perte ou de gain sur instruments financiers dérivés. Ces gains nets ou pertes nettes ne comprennent pas le revenu de placement.

- Les débiteurs sont classés dans les prêts et créances et évalués au coût amorti.
- Les placements à court terme et les titres garantis par le gouvernement détenus dans les comptes de réserve sont classés comme actifs détenus jusqu'à l'échéance et comptabilisés au coût amorti.
- Les créditeurs et charges à payer, les dividendes/distributions à verser aux actionnaires/porteurs de parts, les retenues de garantie au titre de la construction, la dette à long terme et les débentures convertibles sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers et sont comptabilisés au coût amorti.
- La Société ne détient aucun actif financier disponible à la vente.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés dans l'un des niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, comme suit :

Niveau 1 – évaluation en fonction des prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – techniques d'évaluation en fonction des données sur l'actif ou le passif, autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement (c'est-à-dire, les prix) ou indirectement (c'est-à-dire, dérivés à partir des prix);

Niveau 3 – techniques d'évaluation en fonction des données sur l'actif ou le passif qui ne s'appuient pas sur des données du marché observables (données non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

Les seuls actifs ou passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui sont classés au niveau 1, et les instruments financiers dérivés, qui sont classés au niveau 3 lorsqu'il s'agit de clauses au titre de l'inflation, et au niveau 2 lorsqu'il s'agit de swaps de taux d'intérêt.

Relations de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de taux d'intérêt sur le financement par emprunt. La politique de la Société consiste à ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments dérivés qui constituent des couvertures économiques, mais qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés dans le bilan à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats nets. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour ses instruments financiers.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice au moment de la livraison de l'électricité à des tarifs qui sont conformes aux contrats d'achat d'électricité conclus auprès des services d'électricité acquéreurs.

Aide publique

L'aide publique sous la forme de subventions ou d'un crédit d'impôt à l'investissement remboursable est comptabilisée dans les états financiers lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société a respecté toutes les conditions inhérentes à l'obtention de cette aide.

La Société a droit à des subventions dans le cadre de l'initiative écoÉnergie. Les subventions sont de l'ordre de 1 ¢ par kilowattheure produit aux installations hydroélectriques Ashlu Creek, Fitzsimmons Creek et Umbata Falls et aux parcs éoliens de Carleton, de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau au cours des dix premières années suivant la mise en service commercial de chaque installation. En vertu des accords d'achat d'électricité, la Société doit transférer à Hydro-Québec 75 % de la subvention relative aux parcs éoliens de Carleton, de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau. Le montant brut des subventions obtenues dans le cadre de l'initiative écoÉnergie est inclus dans les produits opérationnels et le transfert à Hydro-Québec de 75 % de la subvention relative aux parcs éoliens de Carleton, de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau est inclus dans les charges opérationnelles.

La Société engage des dépenses au titre du développement d'énergie renouvelable, qui donnent droit à des crédits d'impôt à l'investissement. Ces crédits d'impôt sont établis en fonction des montants que la direction prévoit recouvrer et ils peuvent faire l'objet d'une vérification par les autorités fiscales. Les crédits d'impôt à l'investissement concernant les dépenses au titre du développement d'énergie renouvelable sont comptabilisés sous forme de réduction du coût des actifs ou des dépenses auxquels ils se rapportent.

Païement fondé sur des actions

La Société évalue les attributions d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres au moyen de la méthode de la comptabilisation à la juste valeur. La charge de rémunération est évaluée à la juste valeur de l'attribution, à la date d'attribution, et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits d'après l'estimation de la Société en ce qui a trait au nombre de droits relatifs aux options qui vont éventuellement devenir acquis. Les droits relatifs aux attributions d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui deviennent acquis graduellement sont comptabilisés comme une attribution distincte et évalués à la juste valeur de façon séparée. La juste valeur des options est amortie au résultat sur la période d'acquisition des droits avec imputation au surplus d'apport. Dans le cas des options frappées d'extinction avant l'acquisition des droits, les charges de rémunération qui avaient déjà été comptabilisées et le surplus d'apport sont contrepassés. Lorsque les options sont exercées, le surplus d'apport correspondant et le produit reçu par la Société sont portés au crédit du capital-actions.

Écart de change

La Société, ses filiales et ses coentreprises déterminent chacune leur monnaie fonctionnelle sur la base de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les transactions libellées en une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change connexes sont inclus dans le résultat net de chaque entité pour la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les opérations à l'étranger de la Société sont converties dans la monnaie de présentation de la Société, soit le dollar canadien, à des fins d'inclusion dans les états financiers consolidés. Les actifs et les passifs monétaires et non monétaires libellés en devises étrangères des établissements à l'étranger sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. L'écart de conversion connexe est inclus aux autres éléments du résultat global et le cumul de l'écart est présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les montants antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le résultat net lorsqu'une réduction de l'investissement net survient en raison d'une cession, d'une cession partielle ou d'une perte de contrôle.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La Société désigne une portion de sa dette libellée en dollars américains comme couverture de son placement dans son établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. L'écart de conversion sur la portion de sa dette désignée comme couverture est inclus dans les autres éléments du résultat global et accumulé dans la réserve au titre de l'écart de change. L'écart lié à la tranche inefficace est comptabilisé immédiatement en résultat net. L'écart sur les instruments de couverture liés à la tranche efficace de la couverture accumulé dans la réserve au titre de l'écart de change est reclassé en résultat net de la même façon que l'écart de change lié aux établissements à l'étranger. La Société prépare une documentation en bonne et due forme concernant cette couverture. La Société détermine à chacun des trimestres si la relation de couverture permet de compenser efficacement l'écart de conversion sur son placement dans son établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf dans la mesure où l'impôt est généré par un regroupement d'entreprises ou par des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

L'impôt exigible correspond au montant prévu des impôts sur le bénéfice imposable ou la perte fiscale pour l'exercice, calculé selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et compte tenu de tout ajustement lié aux exercices précédents.

L'impôt différé est comptabilisé relativement aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et la valeur utilisée aux fins de l'impôt. L'impôt différé est calculé selon le taux d'impôt qui devrait être appliqué aux différences temporelles lorsqu'elles se résorberont, selon les lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel pourront être imputées les différences temporelles.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Tous les montants relatifs aux actions et les montants par action présentés dans ce document ont été ajustés pour tenir compte du ratio de conversion de 1,46 action par part pour tous les exercices présentés.

La Société utilise la méthode du rachat d'actions et la méthode de la conversion hypothétique pour calculer le résultat dilué par action. Le résultat dilué par action est calculé de la même manière que le résultat de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré du nombre d'actions supplémentaires découlant de la conversion présumée des débetures convertibles et de l'exercice présumé des options sur actions et des bons de souscription, si l'effet est dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en supposant que les débetures convertibles ont été converties et que les options sur actions ou les bons de souscription en circulation ont été exercés et que le produit de ces exercices a été utilisé pour acquérir des actions au prix moyen de marché au cours de l'exercice.

Principales estimations et hypothèses

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers de même que sur les montants comptabilisés à l'égard des produits et des charges au cours de la période concernée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Au cours de la période considérée, la direction a fait un certain nombre d'estimations et formulé des hypothèses portant notamment sur le calcul de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans les acquisitions d'entreprises, la dépréciation d'actifs, les durées d'utilité et le caractère recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, l'impôt différé de même que sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les dérivés. Ces estimations et ces hypothèses se fondent sur les conditions actuelles, la ligne de conduite que la direction prévoit adopter de même que sur des hypothèses concernant les activités et les conditions économiques à venir. Les montants inscrits pourraient varier considérablement dans la mesure où les hypothèses et les estimations devaient changer. Ces estimations font l'objet d'une révision périodique. Au fur et à mesure que des ajustements s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils sont effectués.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

JUGEMENTS CRITIQUES

Juste valeur des instruments financiers

Certains instruments financiers, tels que les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont reflétées dans le compte de résultat. La juste valeur est estimée d'après les prix cotés publiés ou au moyen d'autres techniques d'évaluation.

Durée d'utilité des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles représentent une partie importante du total de l'actif de la Société. La Société estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles sur une base annuelle et ajuste l'amortissement de façon prospective, si nécessaire.

Perte de valeur du goodwill

La Société effectue un certain nombre d'estimations aux fins du calcul de la valeur recouvrable du goodwill au moyen des flux de trésorerie futurs actualisés ou d'autres méthodes d'évaluation. Ces estimations comprennent le taux de croissance présumé des flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé dans le modèle du calcul des flux de trésorerie et le taux d'actualisation.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

La Société effectue un certain nombre d'estimations aux fins du calcul de la juste valeur au moyen des flux de trésorerie futurs actualisés ou d'autres méthodes d'évaluation. Ces estimations comprennent le taux de croissance présumé des flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé dans le modèle du calcul des flux de trésorerie et le taux d'actualisation.

Impôt sur le résultat

Le calcul de l'impôt sur le résultat nécessite de faire preuve de jugement pour interpréter les règles et règlements fiscaux. Les déclarations de revenus de la Société sont également assujetties à des audits dont l'issue peut modifier le montant des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé. La Société estime avoir établi des montants suffisants pour ce qui est des questions fiscales en cours, en fonction de l'information actuellement disponible. La direction doit exercer son jugement pour établir les montants à comptabiliser au titre des actifs et des passifs d'impôt différé. En particulier, il lui faut faire preuve de discernement pour évaluer à quel moment surviendra le renversement des différences temporelles auxquelles les taux d'imposition différés sont appliqués. De surcroît, le montant des actifs d'impôt différé, qui est limité au montant dont la réalisation est jugée plus probable qu'improbable, est estimé en tenant compte du moment, des sources et du niveau du bénéfice imposable futur.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

5. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 11 – Coentreprises

La norme IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, a fait l'objet d'une révision par l'IASB et la nouvelle norme IFRS 11, *Joint Arrangements* a été publiée le 12 mai 2011. La date d'entrée en vigueur de la norme révisée est le 1^{er} janvier 2013. La norme IFRS 11 exigera que les participations dans les coentreprises soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Il en découlera des modifications importantes à la présentation de l'état de la situation financière et du compte de résultat. La présentation du résultat net et de l'actif net devrait demeurer la même selon la méthode de la mise en équivalence. Cependant, les soldes correspondant à chaque poste de l'état de la situation financière et du compte de résultat devraient être sensiblement différents.

Plusieurs participations dans des entreprises associées et des coentreprises sont consolidées dans la Société selon les IFRS. Ces participations sont soit consolidées en totalité, soit consolidées proportionnellement. Selon la norme révisée IFRS 11, certaines de ces participations pourraient devoir être comptabilisées au bilan comme des participations dont les résultats seraient inscrits comme quote-part du résultat net d'une entité sous influence notable. La Société n'a pas encore terminé sa révision de la nouvelle norme IFRS 11.

IFRS 9 – Instruments financiers

Cette norme a été publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur à la date de publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société. La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'adoption anticipée est permise.

Dans le cadre du projet de remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, cette norme conserve mais simplifie le modèle d'évaluation mixte et définit deux catégories d'évaluation principales pour les actifs financiers. Plus précisément, la norme :

- traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers;
- établit deux catégories d'évaluation principales pour les actifs financiers : le coût amorti et la juste valeur;
- établit que le classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie liés à l'actif financiers;
- élimine les catégories actuelles : détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente et prêts et créances.

Certaines modifications ont également été apportées en ce qui a trait à l'option de la juste valeur pour les passifs financiers et à la comptabilisation de certains dérivés liés à des instruments de capitaux propres non cotés.

La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

6. ENTENTE D'ÉCHANGE D' ACTIONS

Le 29 mars 2010, la Société a acquis la totalité des participations des porteurs de parts du Fonds, de sorte que ce dernier est devenu une filiale en propriété exclusive de la Société. Cette acquisition a été effectuée en contrepartie de l'émission de 36 032 606 actions ordinaires aux porteurs de parts du Fonds. Le Fonds était une fiducie à capital variable sans personnalité morale créée le 25 octobre 2002 en vertu des lois de la province de Québec. Le Fonds, qui a commencé ses activités le 4 juillet 2003, a été constitué pour indirectement acquérir et détenir des participations dans des installations de production d'énergie renouvelable. Par suite de la transaction, le contrôle de la Société est passé aux porteurs de parts du Fonds. Par conséquent, cette transaction a donné lieu à une acquisition inversée.

Par conséquent, sur le plan comptable, la Société doit être comptabilisée comme si elle constituait la continuation du Fonds, mais son capital social doit refléter l'échange d'actions de la Société pour des parts du Fonds. Ainsi, certains termes tels que actionnaire/porteur de parts, dividende/distribution et action/part sont utilisés indifféremment dans les présents états financiers consolidés. Pour les périodes considérées jusqu'à la date d'entrée en vigueur de l'entente d'échange d'actions, tous les paiements aux porteurs de parts ont été faits sous forme de distributions. Après cette date, tous les paiements aux actionnaires prennent la forme de dividendes.

Les chiffres comparatifs présentés dans les états financiers consolidés de la Société comprennent tous les montants déjà déclarés par le Fonds.

À la suite de l'entente d'échange d'actions, la Société a également comptabilisé un ajustement aux passifs d'impôt différé. Cet ajustement reflète l'incidence fiscale de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé afin de tenir compte des différences temporelles qui seront renversées ou réglées avant 2011 et qui n'étaient pas comptabilisées auparavant puisque, avant la transaction, il n'était pas prévu que le renversement de ces différences temporelles soit imposé au niveau du Fonds.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

6. ENTENTE D'ÉCHANGE D' ACTIONS (SUITE)

Pour le Fonds, les avantages prévus découlant de l'acquisition seront l'atteinte d'une ampleur beaucoup plus considérable et une solidité financière améliorée. Il tirera profit de flux de trésorerie internes importants ainsi que d'un meilleur accès aux marchés financiers. Une solidité financière améliorée devrait aussi réduire ses coûts en immobilisations, faciliter et accélérer le développement de projets et améliorer son rendement sur les capitaux propres prévus.

L'acquisition de la Société est comptabilisée en vertu d'IFRS 3. La juste valeur de la contrepartie transférée est fondée sur le nombre de parts du Fonds qui auraient dû être émises pour fournir aux porteurs de parts du Fonds un pourcentage de participation dans l'entité regroupée identique au pourcentage qu'ils détenaient dans le Fonds.

Le total du prix d'achat a été calculé comme suit :

Parts qui auraient dû être émises (en milliers)	16 015
Prix moyen pondéré des parts du Fonds au moment de l'acquisition (en dollars par part)	12,08
Valeur des parts du Fonds qui auraient dû être émises	193 398 \$
Composante capitaux propres des débetures convertibles (déduction faite de l'impôt différé de 501 \$)	1 340
Juste valeur des options sur actions dont les droits ont été acquis	497
Total du prix d'achat	195 235 \$

En vertu des IFRS, les coûts de transaction liés à l'entente d'échange d'actions sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Le tableau suivant reflète la répartition du prix d'achat :

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	88 394
Débiteurs	4 082
Charges payées d'avance et autres	781
Comptes de réserves	4 163
Immobilisations corporelles	266 704
Immobilisations incorporelles	116 770
Placement dans le Fonds, une entité sous influence notable	57 165
Instruments financiers dérivés	903
Autres actifs à long terme	63
Passifs courants	(24 386)
Emprunt bancaire	(12 900)
Dette à long terme et charges à payer liées à l'acquisition d'actifs à long terme	(214 637)
Passifs d'impôt différé, montant net	(9 347)
Débetures convertibles	(79 222)
Autres passifs à long terme	(642)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2 656)
Actif net acquis	195 235

La participation de 16,1 % que la Société détenait avant la transaction dans le Fonds, une entité sous influence notable, d'un montant de 57 165 \$, a été éliminée puisque les résultats du Fonds et de la Société sont consolidés.

La tranche de l'avoir des porteurs de parts du Fonds que la Société ne détenait pas avant la transaction a été reclassée de l'avoir des porteurs de parts au capital social afin de refléter la prise de contrôle inversée de la Société par le Fonds.

Le capital social et le déficit de la Société ont été éliminés au moment de la consolidation du bilan puisque la transaction a été comptabilisée comme une prise de contrôle inversée de la Société par le Fonds.

Le 29 mars 2010, les 200 000 bons de souscription de la Société sont demeurés en circulation, mais ils ont été ajustés à leur juste valeur qui a été estimée à néant. Les 705 000 options sur actions de la Société dont les droits ont été acquis ont également été ajustées à leur juste valeur. Le 29 août 2010, les bons de souscription sont arrivés à échéance.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

6. ENTENTE D'ÉCHANGE D' ACTIONS (SUITE)

Le 29 mars 2010, la Société a comptabilisé une charge liée à une entente de redevances engagée lors de l'entente d'échange d'actions de 983 \$ en raison de l'annulation réputée du contrat découlant du regroupement. En vertu des IFRS, le Fonds a passé en charges l'engagement qu'il avait auprès d'Innergex avant le regroupement. En 2005, une filiale de la Société a vendu au Fonds la centrale hydroélectrique Rutherford Creek. L'entité propriétaire de l'actif, Rutherford Creek Power, Limited Partnership, avait alors accepté de verser des redevances à la filiale suivant l'expiration ou la résiliation du contrat d'achat d'électricité de Rutherford Creek en 2024, à condition que soient atteints certains seuils de produits. Cette charge n'a eu aucune incidence sur la trésorerie de la Société, car elle est considérée avoir été payée par l'émission d'actions.

Par suite de la prise de contrôle inversée, la Société et le Fonds ont été regroupés et refinancés. Il n'est pas possible d'isoler et d'établir le résultat de chacune des anciennes entités.

Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2010, les produits et le résultat consolidés de l'entité regroupée pour le trimestre clos le 31 mars 2010 auraient été de 20 634 \$ et de (67 057) \$.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Installations hydroélectriques	Parcs éoliens	Parcs éoliens en construction	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute						
Au 1 ^{er} janvier 2011	70	447 777	197 456	31 148	1 917	678 368
Ajouts	–	30	48	1 445	120	1 643
Acquisitions d'entreprises	–	–	–	–	–	–
Cessions	–	–	–	–	–	–
Écarts de change, montant net	(2)	(132)	–	–	–	(134)
Au 31 mars 2011	68	447 675	197 504	32 593	2 037	679 877
Amortissement cumulé						
Au 1 ^{er} janvier 2011	–	(43 599)	(21 838)	–	(621)	(66 058)
Amortissement	–	(2 903)	(2 376)	–	(124)	(5 403)
Cessions	–	–	–	–	–	–
Écarts de change, montant net	–	29	–	–	–	29
Au 31 mars 2011	–	(46 473)	(24 214)	–	(745)	(71 432)
Valeur nette au 31 mars 2011	68	401 202	173 290	32 593	1 292	608 445

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Terrains	Installations hydroélectriques	Parcs éoliens	Parcs éoliens en construction	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute						
Au 1 ^{er} janvier 2010	74	245 304	133 069	–	560	379 007
Ajouts	–	941	318	31 148	635	33 042
Acquisitions d'entreprises	–	201 831	64 069	–	803	266 703
Cessions	–	–	–	–	(80)	(80)
Écarts de change, montant net	(4)	(299)	–	–	(1)	(304)
Au 31 décembre 2010	70	447 777	197 456	31 148	1 917	678 368
Amortissement cumulé						
Au 1 ^{er} janvier 2010	–	(33 402)	(13 131)	–	(310)	(46 843)
Amortissement	–	(10 250)	(8 707)	–	(391)	(19 348)
Cessions	–	–	–	–	80	80
Écarts de change, montant net	–	53	–	–	–	53
Au 31 décembre 2010	–	(43 599)	(21 838)	–	(621)	(66 058)
Valeur nette au 31 décembre 2010	70	404 178	175 618	31 148	1 296	612 310

La totalité des immobilisations corporelles sont données en garantie des financements de projet ou du financement de la Société.

Les immobilisations corporelles comprennent les frais de financement incorporés de 894 \$ (607 \$ au 31 décembre 2010, engagés avant l'utilisation ou la vente prévue de l'actif).

Les frais de financement liés à un financement de projet précis sont incorporés intégralement à l'immobilisation corporelle concernée. Les frais de financement liés à un financement de la Société sont incorporés à la tranche du financement qui se rapporte à l'immobilisation corporelle visée.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

8. CALCUL DU RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

Le résultat net de la Société est ajusté en fonction du dividende déclaré sur les actions privilégiées, de la façon suivante :

	Trimestre terminé le 31 mars 2011	Trimestre terminé le 31 mars 2010
	\$	\$
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	5 975	(64 907)
Ajouter :		
Distributions déclarées aux anciens porteurs de parts	–	7 238
Déduire :		
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A (impôts compris)	(1 128)	–
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 847	(57 669)
Nombre moyen pondéré d'actions/de parts (compte tenu du ratio de conversion de 1,46) en circulation (en milliers)	59 533	43 299
Résultat net de base par action (en \$)	0,08	(1,33)
Nombre moyen pondéré d'actions/de parts (compte tenu du ratio de conversion de 1,46) en circulation (en milliers)	59 533	43 299
Incidence des options sur actions dilutives (en milliers)	71	–
Nombre moyen pondéré dilué d'actions/de parts (compte tenu du ratio de conversion de 1,46) en circulation (en milliers)	59 604	43 299
Résultat net dilué par action (en \$)	0,08	(1,33)

Au cours de la période considérée, 1 034 000 options sur actions (1 269 000 au 31 mars 2010), aucun bon de souscription (200 000 au 31 mars 2010) et 7 558 684 actions susceptibles d'être émises à la conversion de débiteures convertibles (7 558 684 au 31 mars 2010) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions/de parts en circulation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2010, la perte nette par action a été calculée au moyen d'une perte nette ajustée. Les distributions aux porteurs de parts ont été reclassées et exclues de la perte nette pour calculer la perte nette par action afin que le calcul soit conforme à celui de l'exercice considéré.

Au cours de la période considérée, la totalité des débiteures convertibles émises ainsi que 1 034 000 des 1 842 024 options sur actions et les bons de souscription ont été exclus du calcul du résultat net dilué par action, car leur prix d'exercice était supérieur au cours de marché moyen des actions ordinaires au cours de la période.

9. DIVIDENDES

a) Dividendes sur les actions privilégiées de série A

Le 23 mars 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par action privilégiée de série A, versé le 15 avril 2011 aux porteurs d'actions privilégiées de série A inscrits à la fermeture des bureaux, le 31 mars 2011.

b) Dividendes sur les actions ordinaires

Le 23 mars 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,145 \$ par action ordinaire, versé le 15 avril 2011 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux, le 31 mars 2011.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

10. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement d'exploitation

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Débiteurs	2 794	413
Charges payées d'avance et autres	175	254
Créditeurs et charges à payer	1 480	(402)
	4 449	265

Renseignements supplémentaires

Intérêts versés (y compris les intérêts incorporés à l'actif) 5 653 3 402

Transactions sans effet de trésorerie

(Diminution) augmentation des immobilisations corporelles impayées	(4 456)	156
Augmentation des frais de développement liés aux projets impayés	382	–
Augmentation des retenues de garantie à long terme	50	–
Augmentation des immobilisations incorporelles impayées	171	–
Diminution des actifs à long terme impayés	(50)	–
Augmentation des frais de financement impayés	16	–

11. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX MEMBRES DE LA DIRECTION

Le tableau suivant présente les charges comptabilisées par la Société à l'égard des principaux membres de la direction. Les membres du conseil d'administration ainsi que le président et tous les vice-présidents font partie de ce groupe.

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	780	21
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	161	211
Indemnités de fin de contrat de travail	–	–
Paie fondé sur des actions	130	1
	1 071	233

12. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges comptabilisées par la Société au titre des avantages du personnel. Ces charges ont été comptabilisées de la façon suivante :

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Paie fondé sur des actions	130	1
Frais généraux et administratifs	997	127
Charges liées aux projets potentiels	243	–
Coûts de transaction	483	120
Incorporées aux immobilisations corporelles	355	–
Incorporées aux frais de développement liés aux projets	360	–
	2 568	248

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

13. CHARGES FINANCIÈRES

	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Intérêt sur la dette à long terme et les débetures convertibles	6 734	3 220
Amortissement des frais de financement	53	571
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(75)	153
Amortissement de la réévaluation de la dette à long terme et des débetures convertibles	16	(37)
	6 728	3 907

14. INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs géographiques

La Société possède 13 installations hydroélectriques et trois parcs éoliens au Canada, et une installation hydroélectrique aux États-Unis. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2011, les produits opérationnels générés par l'installation hydroélectrique de Horseshoe Bend, aux États-Unis, ont totalisé 362 \$ (228 \$ en 2010), soit un apport de 1,7 % (1,6 % en 2010) aux produits opérationnels consolidés de la Société pour cette période.

Clients majeurs

Un client majeur est un client externe dont les transactions avec la Société représentent 10 % ou plus des produits annuels de la Société. La Société a deux clients majeurs, auprès desquels ses ventes sont les suivantes :

Client majeur	Secteur	Trimestre terminé le 31 mars 2011	Trimestre terminé le 31 mars 2010
		\$	\$
Hydro-Québec	Production hydroélectrique et éolienne	14 967	11 857
British Columbia Hydro and Power authority	Production hydroélectrique	1 820	509
		16 787	12 366

Secteurs isolables

La Société compte trois secteurs isolables : a) la production hydroélectrique, b) la production éolienne et c) l'aménagement des emplacements.

Par l'intermédiaire des secteurs de la production hydroélectrique et de la production éolienne, la Société vend l'électricité produite par ses installations hydroélectriques et ses parcs éoliens à des sociétés de services publics. Par l'intermédiaire du secteur de l'aménagement des emplacements, elle analyse les emplacements potentiels et aménage des installations hydroélectriques, des parcs éoliens et des installations solaires photovoltaïques jusqu'au stade de la mise en service.

Les méthodes comptables relatives à ces secteurs sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables. La Société évalue le rendement en fonction du résultat avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments. La Société comptabilise au coût les ventes intersectorielles et les ventes au titre de la gestion. Les cessions d'actifs du secteur de l'aménagement des emplacements à celui de la production hydroélectrique ou de la production éolienne sont comptabilisées au coût.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

14. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Les activités des secteurs isolables de la Société sont effectuées par des équipes distinctes, car chaque secteur nécessite des compétences particulières.

Le secteur Aménagement des emplacements n'existait pas avant la conclusion de l'entente d'échange d'actions qui a eu lieu le 29 mars 2010, car le Fonds exerçait uniquement des activités d'exploitation.

Secteurs isolables	Trimestre terminé le 31 mars 2011			
	Production hydroélectrique	Production éolienne	Aménagement des emplacements	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits opérationnels	11 828	8 988	–	20 816
Charges :				
Frais opérationnels	2 381	1 406	–	3 787
Rémunération à base d'action	50	30	50	130
Frais généraux et administratifs	796	504	568	1 868
Charges liées aux projets potentiels	–	–	307	307
Résultat avant intérêt, impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments	8 601	7 048	(925)	14 724
Charges financières				6 728
Coûts de transaction				1 111
Autres produits nets				(162)
Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments				7 047
Amortissement des immobilisations corporelles				5 403
Amortissement des immobilisations incorporelles				3 862
(Profit net) perte nette latent(e) sur instruments financiers dérivés				(9 534)
(Profit net) perte nette de change latent(e)				(41)
Résultat avant impôt sur le résultat				7 357
Au 31 mars 2011				
Total de l'actif	590 691	258 295	87 496	936 482

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

14. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Secteurs isolables	Trimestre terminé le 31 mars 2010			Total
	Production hydroélectrique	Production éolienne	Aménagement des emplacements	
	\$	\$	\$	
Produits opérationnels	8 845	5 153	–	13 998
Charges :				
Frais opérationnels	1 376	913	–	2 289
Rémunération à base d'action	–	–	1	1
Frais généraux et administratifs	608	227	134	969
Charges liées aux projets potentiels	–	–	10	10
Résultat avant intérêt, impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments	6 861	4 013	(145)	10 729
Charges financières				3 907
Coûts de transaction				5 330
Autres produits nets				(61)
Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement et autres éléments				1 553
Amortissement des immobilisations corporelles				3 112
Amortissement des immobilisations incorporelles				2 429
Perte nette latente sur instruments financiers dérivés				2 040
Perte latente sur le capital des porteurs de parts				51 761
Charge liée à l'entente de redevances encourue lors de l'entente d'échange d'actions				983
(Profit net) perte nette de change latent(e)				(45)
Résultat avant impôt sur le résultat et distributions				(58 727)
Au 31 décembre 2010				
Total de l'actif	600 007	264 449	82 684	947 140

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

a) Dividendes sur les actions privilégiées de série A

Le 7 juin 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par action privilégiée de série A, qui sera versé le 15 juillet 2011 aux porteurs d'actions privilégiées de série A inscrits à la fermeture des bureaux, le 30 juin 2011.

b) Dividendes sur les actions ordinaires

Le 7 juin 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,145 \$ par action ordinaire, qui sera versé le 15 juillet 2011 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux, le 30 juin 2011.

c) Acquisition de Cloudworks Energy Inc. et placement de titres de capitaux propres de 165 963 \$

Le 4 avril 2011, la Société a annoncé qu'elle avait achevé l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Cloudworks Energy Inc. (« Cloudworks ») (l'« acquisition de Cloudworks »). La contrepartie totale, sous réserve de certains ajustements, s'est chiffrée à près de 187 000 \$, soit une tranche d'environ 148 000 \$ en espèces (la « contrepartie en espèces ») et une tranche de près de 39 000 \$ en actions ordinaires émises, au moyen d'un placement privé, à un prix de 9,75 \$ l'action ordinaire.

Le portefeuille d'actifs de Cloudworks comprend une participation de 50,01 % dans six centrales hydroélectriques au fil de l'eau d'une puissance installée brute combinée de 150 mégawatts, la propriété exclusive de projets d'hydroélectricité au fil de l'eau de 76 mégawatts qui en sont au stade de développement et qui font l'objet de contrats d'achat d'électricité d'une durée de 40 ans ainsi que la propriété exclusive de projets d'hydroélectricité au fil de l'eau qui en sont à différents stades de développement et dont la puissance installée potentielle se chiffre à plus de 800 mégawatts.

L'énergie produite par ces installations est vendue en totalité à British Columbia Hydro and Power Authority, aux termes de contrats d'achat d'électricité d'une durée de 40 ans.

Pour financer la contrepartie en espèces, la Société a vendu des bons de souscription de la société par voie de prise ferme par l'intermédiaire d'un syndicat de preneurs fermes. L'entente avec le syndicat prévoyait l'émission de 17 750 000 reçus de souscription au prix de 9,35 \$ le reçu de souscription afin de générer un produit brut d'environ 166 000 \$. Le produit du financement par reçus de souscription a été détenu en mains tierces jusqu'à la conclusion de l'acquisition de Cloudworks. Les reçus de souscription ont donc été échangés contre des actions ordinaires d'Innergex lors de la conclusion de l'acquisition à raison de un pour une, sans contrepartie additionnelle ou autre mesure.

d) Acquisition du projet d'énergie solaire Stardale

Le 20 avril 2011, Innergex a annoncé qu'elle avait conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de l'entité qui détient les droits de développement du projet d'énergie solaire photovoltaïque Stardale (le « projet Stardale »), d'une puissance de 33,2 MW_{DC} en courant continu et situé en Ontario, au Canada. Une fois achevé, le projet Stardale deviendra le deuxième projet solaire en importance au Canada.

Sous réserve de certains ajustements, les frais de développement devraient totaliser près de 140 000 \$. Ce montant comprend la contrepartie de 11 100 \$ qui sera versée aux termes de l'entente d'achat d'actions, la somme de 118 900 \$ liée aux coûts relatifs à l'ingénierie, à l'approvisionnement et aux contrats de construction ainsi que d'autres frais de développement et coûts de transaction.

Le 28 avril 2011, la Société a accepté les modalités d'une lettre d'engagement pour le financement par emprunt intégral du projet Stardale.

Les travaux de construction liés au projet Stardale ont été amorcés en novembre 2010, et ils devraient être terminés au premier trimestre de 2012. L'énergie produite par le projet Stardale fait l'objet de trois contrats en vertu du Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable (les « contrats POSER ») conclus avec l'Office de l'électricité de l'Ontario. Ces contrats sont assortis d'une durée de 20 ans, à partir de la date de mise en exploitation commerciale.

Notes annexes

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS (SUITE)

e) Réduction du solde du compte de capital déclaré de la Société

Le 10 mai 2011, à l'occasion de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société, la résolution spéciale visant l'approbation de la réduction à 500 \$ du solde du compte de capital déclaré maintenu à l'égard des actions ordinaires de la Société, sans qu'aucun paiement ou distribution ne soit versé aux actionnaires, a été adoptée. Par conséquent, un montant égal à la différence entre le solde du compte de capital déclaré maintenu à l'égard des actions ordinaires au 10 mai 2011 et 500 \$ sera porté au crédit du surplus d'apport de la Société.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Ce rapport de gestion a été établi en date du 7 juin 2011.

Le but de ce rapport de gestion est de fournir au lecteur une vue d'ensemble de la situation financière, des résultats opérationnels et des flux de trésorerie d'Innergex énergie renouvelable inc. (« Innergex » ou la « Société ») pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011.

Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, et avec le rapport annuel 2010 d'Innergex. **Les états financiers trimestriels consolidés contenus dans le présent rapport de gestion et les notes y afférentes pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Auparavant, les états financiers et le rapport de gestion étaient préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.**

Les données comparatives à la date de transition (le 1^{er} janvier 2010) ainsi qu'au 31 mars 2010 et au 31 décembre 2010 ont été redressées en conformité avec les IFRS et sont présentées comme telles dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires. Une analyse plus détaillée de l'incidence de la conversion des PCGR du Canada aux IFRS figure à la rubrique « Modifications comptables » du présent rapport de gestion. Les incidences de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sont également présentées à la note 1 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011.

Certains montants inclus dans ce rapport de gestion ont été arrondis pour en faciliter la lecture. Les montants arrondis peuvent avoir une incidence sur certains calculs.

ÉTABLISSEMENT ET MAINTIEN DES CIIF ET DES CPCI

Le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière de la Société ont conçu ou fait concevoir, sous leur supervision :

- des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») pour fournir l'assurance raisonnable que : i) l'information d'importance concernant la Société est communiquée par d'autres personnes au président et chef de la direction et au vice-président et chef de la direction financière en temps opportun, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires et annuels sont établis, et ii) l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières en vigueur est enregistrée, traitée, synthétisée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;
- le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS applicables à la Société.

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière de la Société ont attesté qu'il n'y avait aucune faiblesse importante à l'égard des CPCI et des CIIF pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 et qu'il n'y a eu aucune modification apportée aux CIIF qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence sur les CIIF.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les perspectives d'avenir de la Société, les rubriques du présent rapport de gestion peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes tels que « prévoir », « croire », « pouvoir », « plans », « budgets », « estimer », « projeter », « planifier » et d'autres termes semblables indiquant que certains événements se produiront. Ces énoncés prospectifs expriment, en date du présent rapport de gestion, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs. Ils sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants, de sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société pourraient différer sensiblement des résultats ou du rendement prévisionnels exprimés ou présentés dans de tels énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes importants qui pourraient faire différer de façon significative les résultats réels et les événements futurs des attentes actuelles exprimées sont examinés à la rubrique Risques et incertitudes du présent rapport de gestion. Ils comprennent notamment les facteurs suivants : la capacité de la Société de mener à bien sa stratégie d'entreprise; l'incapacité d'obtenir suffisamment de capitaux de sources internes et externes; les risques liés à la liquidité relatifs aux instruments financiers dérivés; la conjoncture économique en général; la disponibilité des débits d'eau, le régime de vent et l'ensoleillement; les retards dans un développement de projet, l'incertitude relative au développement de nouvelles installations de production d'énergie; l'incertitude quant à la quantité d'énergie que les installations en exploitation actuelles ou futures peuvent générer; la défaillance de l'équipement; les fluctuations des taux d'intérêt et le refinancement de la dette; les restrictions contractuelles dans les instruments régissant la dette actuelle et future; les pénalités en cas de défaut aux termes de certains contrats d'achat d'électricité; la capacité de maintenir en fonction du personnel, notamment de direction, compétent; l'exécution des obligations des tiers fournisseurs; la dépendance envers les principaux clients; les relations avec les collectivités dans lesquelles se trouvent les projets ou installations et avec les partenaires de coentreprises; l'approvisionnement en éoliennes; l'obtention de permis; les modifications apportées aux exigences réglementaires gouvernementales et à la législation applicable; l'obtention de nouveaux contrats d'achat d'électricité; l'obtention des terrains nécessaires aux fins des projets; la dépendance aux contrats d'achat d'électricité et aux réseaux de transport; les redevances d'utilisation d'énergie hydraulique et des terrains; la sécurité des barrages; la santé, la sécurité et les risques environnementaux; les catastrophes naturelles; les fluctuations du cours du change et les garanties d'assurance suffisantes. Bien que la Société estime que les attentes suscitées par ces énoncés prospectifs sont basées sur des fondements et des hypothèses valables et raisonnables, il existe un risque que ces énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs du présent rapport de gestion sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs, qu'ils soient écrits ou verbaux, imputables à la Société ou à une personne qui agit en son nom, sont expressément présentés sous réserve de ces avertissements. Les énoncés prospectifs aux présentes sont faits à la date du présent rapport de gestion et la Société ne s'engage nullement à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport de gestion ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

VUE D'ENSEMBLE

Général

La Société est un promoteur, propriétaire et exploitant d'installations de production d'énergie renouvelable. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole INE. La Société est parmi les plus actives au sein de l'industrie de l'énergie renouvelable au Canada et concentre ses activités dans les projets d'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire photovoltaïque qui bénéficient de faibles frais opérationnels et de gestion, ainsi que de technologies simples et éprouvées. L'équipe de direction de la Société est active au sein de l'industrie de l'énergie renouvelable depuis 1990 et a aménagé, ou remis à neuf, et mis en service commercial par l'intermédiaire de diverses entreprises, 15 centrales hydroélectriques et trois parcs éoliens, représentant une puissance installée totale de 548 mégawatts (« MW »). La Société est notée BBB- par Standard and Poor's Rating Services (« S&P ») et BBB (faible) par DBRS Limited (« DBRS »).

Acquisition de Cloudworks Energy Inc. et placement public de 166 M\$

Le 4 avril 2011, Innergex a annoncé qu'elle avait conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Cloudworks Energy Inc. (« Cloudworks ») (l'« Acquisition de Cloudworks »). La contrepartie totale, sous réserve de certains ajustements, s'est établie à environ 187 M\$ (le « Prix d'achat »).

Le portefeuille d'actifs de Cloudworks est composé d'une participation de 50,01 % dans six centrales hydroélectriques au fil de l'eau (les « Centrales en exploitation de Harrison ») ayant une puissance installée brute totalisant 150 MW; de l'entière propriété de projets hydroélectriques au fil de l'eau au stade de développement, totalisant 75,6 MW, et faisant l'objet de contrats d'achat d'électricité (« CAÉ ») de 40 ans; et de l'entière propriété de projets hydroélectriques au fil de l'eau à divers stades de développement, dont la puissance installée potentielle totale est de plus de 800 MW. Les actifs de Cloudworks ont augmenté la puissance installée de la Société de 23 % (la faisant passer de 325,5 MW à 400,5 MW). L'Acquisition de Cloudworks, compte tenu des Projets en développement, a fait augmenter l'échéance restante moyenne pondérée des CAÉ d'Innergex de 21 à 25 ans.

Toute l'énergie produite par les centrales en exploitation est vendue à British Columbia Hydro and Power Authority (« BC Hydro ») aux termes de CAÉ de 40 ans. Le prix moyen de l'électricité achetée des centrales en exploitation en vertu des CAÉ est ajusté annuellement en fonction d'un pourcentage de l'indice des prix à la consommation (« IPC »). Les Centrales en exploitation de Harrison devraient dégager environ 47 millions \$ de produits opérationnels par année (fondés sur une participation de 100 %). Pour les dix premières années d'exploitation, les Centrales en exploitation de Harrison sont admissibles à l'Initiative écoÉNERGIE du gouvernement fédéral qui génère 10 \$ supplémentaires par mégawattheure (« MWh ») produit, jusqu'à un montant maximum d'environ 6 millions \$ par année.

La valeur d'entreprise de l'Acquisition de Cloudworks était d'environ 415 M\$. Outre le prix d'achat de 187 M\$, la part de la dette à long terme sans recours des Centrales en exploitation de Harrison, assumée par Innergex, s'est établie à environ 265 M\$ (fondée sur une participation de 50,01 %). Cependant, Innergex a bénéficié de sa part des liquidités et des comptes de réserve capitalisés, lesquels sont assujettis à certaines restrictions, le tout totalisant environ 35 M\$. Compte tenu de l'évaluation préliminaire de la répartition du prix d'achat, la Société a ajusté sa part du montant de la dette à long terme sans recours qu'elle a prise en charge à sa juste valeur de marché de 236 M\$.

Afin de financer le Prix d'achat, Innergex a vendu des reçus de souscription d'Innergex par l'entremise d'un syndicat de preneurs fermes. L'entente avec le syndicat prévoyait l'émission de 17 750 000 reçus de souscription à un prix de 9,35 \$ par reçu pour mobiliser un produit brut de 166 M\$ environ. Le produit du financement par reçus de souscription a été conservé en mains tierces en attendant la clôture de l'Acquisition de Cloudworks. Les reçus de souscription ont par la suite été échangés au pair contre des actions ordinaires d'Innergex à la clôture de l'Acquisition de Cloudworks, sans contrepartie supplémentaire ni autre mesure. De ce produit, environ 148 M\$ a servi à l'Acquisition de Cloudworks. Le solde du prix d'achat a été payé par l'émission, par voie de placement privé, d'actions ordinaires de la Société à un prix de 9,75 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 39 M\$ environ.

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'Acquisition de Cloudworks, veuillez consulter le prospectus simplifié du 25 février 2011 (le « Prospectus ») disponible sur le site Web d'Innergex (www.innergex.com) ou sur SEDAR (www.sedar.com).

Acquisition du projet solaire Stardale

Le 20 avril 2011, Innergex a annoncé qu'elle a complété l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de l'entité propriétaire des droits de développement du projet solaire photovoltaïque (« PV ») Stardale de 33,2 MW_{DC} (le « Projet Stardale »), situé en Ontario. Innergex estime l'apport du Projet Stardale au BAIIA (défini comme étant le résultat avant les intérêts, la charge d'impôts, l'amortissement et autres éléments) de l'entreprise à 15 M\$ environ durant sa première année complète d'exploitation. Une fois construit, le Projet Stardale deviendra le deuxième projet de parc solaire en importance au Canada.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Le coût de développement total approximatif prévu pour le projet est de 140 M\$, sous réserve de certains ajustements. Ce montant inclut la contrepartie de 11,1 M\$ à verser en liquidités en vertu de l'entente d'achat des actions, le contrat d'entrepreneur responsable de la conception, de l'approvisionnement et de la construction (« CAC ») de 118,9 M\$ ainsi que d'autres coûts de développement et des dépenses de transaction.

Le 28 avril 2011, la Société a accepté les modalités d'une lettre d'engagement pour le financement de la construction et de la dette à long terme du Projet Stardale. Cette lettre d'engagement est assujettie à des conditions de clôture.

La construction du Projet Stardale a débuté en novembre 2010 et son achèvement est prévu pour le premier trimestre de 2012. Le Projet Stardale consiste en un agencement de capteurs photovoltaïques montés au sol comptant approximativement 144 060 modules photovoltaïques polycristallins SolarWorld SW 230. La production électrique prévue annuellement est estimée à 39 gigawattheures (« GWh »). Toute l'énergie livrée par le Projet Stardale est couverte par trois contrats du programme Renewable Energy Standard Offer Program Contracts conclus avec l'Ontario Power Authority (« OPA »), chacun ayant une durée de 20 ans à partir de la date de mise en service commercial.

Regroupement stratégique du Fonds et d'Innergex

Le 29 mars 2010, Innergex Énergie, Fonds de revenu (le « Fonds ») et Innergex ont annoncé la clôture du regroupement stratégique des deux entités. Aux termes du regroupement, le Fonds s'est porté acquéreur d'Innergex par voie d'une prise de contrôle inversée (le « Regroupement ») qui a donné effet à la conversion du Fonds en une société par actions.

Conformément aux IFRS, les résultats pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 et l'exercice terminé le 31 décembre 2010 sont ceux du Fonds compte tenu de l'apport d'Innergex à partir du 30 mars 2010.

Du fait du Regroupement et sauf indication contraire, « Innergex énergie renouvelable inc. », « Innergex » et la « Société » s'entendent du Fonds pour les activités et les résultats avant le 29 mars 2010 et des entités regroupées pour les activités et les résultats après cette date. « Innergex d'avant le regroupement » s'entend d'Innergex énergie renouvelable inc. avant le Regroupement. Certains termes comme « actionnaire » et « porteur de parts » ou « dividende » et « distribution » peuvent aussi être utilisés de façon interchangeable dans le présent rapport de gestion. Avant le 29 mars 2010, toutes les distributions aux porteurs de parts étaient sous la forme de distributions sur des parts de fiducie.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Regroupement, veuillez consulter la « Convention relative à l'arrangement », datée du 31 janvier 2010, et la circulaire d'information conjointe découlant du Regroupement, datée du 17 février 2010 (la « Circulaire conjointe »), toutes deux disponibles sur le site Web d'Innergex (www.innergex.com) ou sur SEDAR (www.sedar.com).

Portefeuille d'actifs

Le portefeuille de la Société se compose de participations dans trois groupes de projets de production d'énergie :

- les installations qui ont été mises en service commercial (les « Installations en exploitation »);
- les projets pour lesquels des CAÉ ont été conclus et qui sont en construction ou ont des dates prévues de mise en service commercial (les « Projets en développement »);
- les projets pour lesquels certains droits d'utilisation des terrains ont été obtenus et pour lesquels une demande d'obtention de permis d'investigation a été présentée ou une proposition a été soumise aux termes d'un appel d'offres (« AO ») ou pourrait être soumise dans le cadre d'un programme d'offre standard (« POS ») ou au programme de tarifs de rachat garantis (« Programme de TRG ») (les « Projets potentiels »).

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

En date du présent rapport de gestion, la Société détient les participations suivantes :

- 23 installations en exploitation représentant une puissance installée nette cumulée de 400,5 MW (puissance brute de 687,8 MW). Ces participations consistent en 20 centrales hydroélectriques et trois parcs éoliens ayant une puissance installée nette cumulée de 279,1 MW (puissance brute de 368,3 MW) et de 121,4 MW (puissance brute de 319,5 MW), respectivement. Mises en service entre novembre 1994 et avril 2010, ces installations ont un âge moyen pondéré d'environ 5,5 années. Elles vendent l'énergie produite en vertu de CAÉ à long terme dont la durée moyenne pondérée restante est de 20,6 années;
- 11 projets en développement d'une puissance installée nette cumulée de 311,7 MW (puissance brute de 541,7 MW) pour lesquels des CAÉ ont été conclus avec des entreprises de services publics. Les travaux de construction ont débuté pour quatre de ces projets, un ordre de démarrage limité a été émis pour un autre et il est prévu que les travaux de construction commenceront pour les six autres projets en 2011 et en 2014. Les projets devraient être au stade de la mise en service commercial entre 2011 et 2016;
- des projets potentiels d'une puissance nette de plus de 2 800 MW (puissance brute de 3 000 MW) à différents stades de développement.

Le tableau ci-après présente les participations directes et indirectes de la Société dans les Installations en exploitation, les Projets en développement et les Projets potentiels.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)



Énergie renouvelable.
Développement durable.

Installations en exploitation	Projets en développement	Projets potentiels
<p>Hydroélectricité</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% St-Paulin, Qc (8,0 MW) - 100% Windsor, Qc (5,5 MW) - 100% Chaudière, Qc (24,0 MW) - 100% Portneuf-1, Qc (8,0 MW) - 100% Portneuf-2, Qc (9,9 MW) - 100% Portneuf-3, Qc (8,0 MW) - 100% Montmagny, Qc (2,1 MW) - 100% Glen Miller, On (8,0 MW) - 49% Umbata Falls, On (23,0 MW) - 100% Batawa, On (5,0 MW) - 100% Rutherford Creek, C.-B. (49,9 MW) - 100% Ashlu Creek, C.-B. (49,9 MW) - 50% Douglas Creek, C.-B. (27,0 MW) - 50% Fire Creek, C.-B. (23,0 MW) - 50% Stokke Creek, C.-B. (22,0 MW) - 50% Tipella Creek, C.-B. (18,0 MW) - 50% Lamont Creek, C.-B. (27,0 MW) - 50% Upper Stave River, C.-B. (33,0 MW) - 66% Fitzsimmons Creek, C.-B. (7,5 MW) - 100% Horseshoe Bend, ID, É.U. (9,5 MW) <p>Éolien</p> <ul style="list-style-type: none"> - 38% Baie-des-Sables, Qc (109,5 MW) - 38% L'Anse-à-Valleau, Qc (100,5 MW) - 38% Carleton, Qc (109,5 MW) 	<p>Hydroélectricité</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50% Kwoiek Creek, C.-B. (49,9 MW) - 100% Northwest Stave, C.-B. (17,5 MW) - 66% Boulder Creek, C.-B. (23,0 MW) - 100% Tretheway Creek, C.-B. (21,2 MW) - 66% North Creek, C.-B. (16,0 MW) - 66% Upper Lillooet, C.-B. (74,0 MW) - 100% Big Silver-Shovel Creek, C.-B. (36,9 MW) <p>Éolien</p> <ul style="list-style-type: none"> - 38% Gros-Morne (Phase I), Qc (100,5 MW) - 38% Gros-Morne (Phase II), Qc (111,0 MW) - 38% Montagne-Sèche, Qc (58,5 MW) <p>Solaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% Stardale, On (33,2 MW) 	<p>Hydroélectricité</p> <ul style="list-style-type: none"> - 48% Projets au Qc (42,0 MW) - 100% Projets en C.-B. (819,8 MW) - 66% Projets en C.-B. (132,0 MW) <p>Éolien</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% Projets au Qc (836,0 MW) - 70% Projets au Qc - Communautés (98,4 MW) - 50% Viger-Denonville, Qc (24,6 MW) - 50% Projets au Qc - Communautés (49,2 MW) - 100% Projets en On - TRG (440,0 MW) - 49% Projets en On - TRG (25,3 MW) - 100% Projets en C.-B. (475,0 MW) <p>Solaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% Projets en On - TRG (59,0 MW)
<p>Hydroélectricité</p> <p>Puissance brute : 368,3 MW Puissance nette¹ : 279,1 MW</p> <p>Éolien</p> <p>Puissance brute : 319,5 MW Puissance nette¹ : 121,4 MW</p> <p>Solaire</p> <p>Puissance brute : - Puissance nette¹ : -</p> <p>Total</p> <p>Puissance brute : 687,8 MW Puissance nette¹ : 400,5 MW</p>	<p>238,5 MW 175,9 MW</p> <p>270,0 MW 102,6 MW</p> <p>33,2 MW 33,2 MW</p> <p>541,7 MW 311,7 MW</p>	<p>993,8 MW 928,0 MW</p> <p>1948,5 MW 1869,2 MW</p> <p>59,0 MW 59,0 MW</p> <p>3 001,3 MW 2 856,2 MW</p>

1. La puissance nette représente la quote-part de la puissance totale attribuable à la Société en fonction de sa participation dans ces installations et projets, la puissance restante étant attribuable à la propriété des partenaires stratégiques.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société consiste : i) à développer ou acquérir des installations de production d'énergie de haute qualité qui génèrent des flux de trésorerie durables et stables, dans le but d'obtenir des rendements élevés sur le capital investi, et ii) à distribuer des dividendes stables. En tant que producteur indépendant d'énergie propre, la Société vise à créer de la valeur à partir de sources d'énergie renouvelable.

POLITIQUE DE DIVIDENDE ANNUEL

La Société a l'intention de verser un dividende annuel de \$0,58 par action ordinaire, payable trimestriellement. Sa politique de dividende repose sur la capacité de produire des flux de trésorerie à long terme de ses Installations en exploitation. Les investissements d'Innergex dans les Projets en développement et les Projets potentiels sont financés au moyen des flux de trésorerie excédentaires et d'une combinaison d'emprunts supplémentaires et de capitaux propres supplémentaires.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

La Société évalue son rendement à l'aide d'indicateurs clés qui incluent ou pourraient inclure : l'énergie générée en MWh et en GWh, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés, le résultat net ajusté et le BAIIA. Ces indicateurs ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et pourraient, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. La Société croit que ces indicateurs constituent une information additionnelle importante puisqu'ils fournissent à la direction et aux lecteurs des renseignements supplémentaires sur le niveau de sa production et sa capacité à générer des fonds. La Société croit également qu'ils facilitent les comparaisons entre les périodes.

SAISONNALITÉ

La quantité d'énergie produite par les Installations en exploitation de la Société est habituellement tributaire des débits d'eau et du vent. Des débits d'eau ou des régimes de vent moindres que prévu pour n'importe quelle année donnée pourraient avoir une incidence sur les produits opérationnels de la Société et sur sa rentabilité. Innergex possède des participations dans 20 centrales hydroélectriques localisées sur 17 bassins versants et trois parcs éoliens, bénéficiant ainsi d'une diversification importante des sources de produits d'exploitation. De plus, compte tenu de la nature de la production issue des centrales hydroélectriques et des parcs éoliens, les variations saisonnières sont atténuées, comme l'illustre le tableau suivant.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Installations en exploitation – moyennes estimées à long terme								
Nom du projet	Acheteur d'électricité	Échéance du CAÉ	Puissance installée nette ¹ (MW)	Production moyenne à long terme (GWh) (participation nette) ²				
				1T	2T	3T	4T	Total
<i>HYDRO</i>								
St-Paulin	HQ ³	2014 ⁴	8,0	7,4	15,5	8,0	10,1	41,1
Windsor	HQ ³	2016 ⁴	5,5	9,7	7,8	5,6	7,9	31,0
Chaudière	HQ ³	2019 ⁴	24,0	26,0	40,8	17,6	32,2	116,7
Portneuf-1	HQ ³	2021 ⁵	8,0	4,3	14,9	11,5	10,1	40,8
Portneuf-2	HQ ³	2021 ⁵	9,9	10,0	20,1	19,3	19,1	68,5
Portneuf-3	HQ ³	2021 ⁵	8,0	4,4	15,6	11,9	10,4	42,4
Montmagny	HQ ³	2021 ⁵	2,1	1,4	3,2	1,0	2,3	8,0
Glen Miller	OPA ⁶	2025	8,0	13,5	11,9	4,5	11,7	41,6
Umbata Falls	OPA ⁶	2028	11,3	8,3	18,5	10,4	16,2	53,5
Batawa	OEFC ⁷	2029	5,0	10,8	8,9	3,7	9,5	32,9
Rutherford Creek	BC Hydro ⁸	2024	49,9	11,0	63,7	80,0	25,3	180,0
Ashlu Creek	BC Hydro ⁸	2039	49,9	26,9	92,0	95,1	51,0	265,0
Douglas Creek	BC Hydro ⁸	2049	13,5	13,2	40,9	18,6	19,9	92,6
Fire Creek	BC Hydro ⁸	2049	11,5	17,3	40,6	18,6	17,7	94,2
Lamont Creek	BC Hydro ⁸	2049	13,5	17,2	41,0	23,7	23,3	105,2
Stokke Creek	BC Hydro ⁸	2049	11,0	12,5	37,2	23,2	15,2	88,0
Tipella Creek	BC Hydro ⁸	2049	9,0	8,8	29,0	18,8	13,4	70,0
Upper Stave River	BC Hydro ⁸	2049	16,5	16,0	53,8	47,4	27,2	144,4
Fitzsimmons Creek	BC Hydro ⁸	2050	5,0	3,3	10,9	13,3	5,4	33,0
Horseshoe Bend	IPC ⁹	2030	9,5	7,9	17,0	16,7	5,2	46,8
Total partiel			279,1	230,1	583,3	449,1	333,1	1 595,5
<i>ÉOLIEN</i>								
Baie-des-Sables (« BDS »)	HQ ³	2026	41,6	35,7	25,0	18,6	34,1	113,4
L'Anse-à-Valleau (« AAV »)	HQ ³	2027	38,2	38,2	22,9	16,5	35,7	113,2
Carleton (« CAR »)	HQ ³	2028	41,6	38,1	28,2	24,1	39,0	129,4
Total partiel			121,4	112,0	76,0	59,2	108,8	356,0
Total		20,6 ans ¹⁰	400,5	342,1	659,3	508,3	441,9	1 951,5

1. La puissance nette représente la quote-part de la puissance totale attribuée à Innergex compte tenu de sa participation dans ces installations. La puissance restante est attribuable à la quote-part des partenaires stratégiques.

2. Participation nette ajustée conformément aux règles comptables relatives à la comptabilisation des produits des IFRS.

3. Hydro-Québec.

4. Ces CAÉ sont renouvelables au gré de la Société pour une période additionnelle de 20 ans.

5. Ces CAÉ sont renouvelables au gré de la Société pour une période additionnelle de 25 ans.

6. Ontario Power Authority.

7. Ontario Electricity Financial Corporation.

8. British Columbia Hydro and Power Authority.

9. Idaho Power Company.

10. Durée moyenne pondérée restante des CAÉ, avant prise en compte des options de renouvellement.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

MISE À JOUR TRIMESTRIELLE

Points saillants	Période de trois mois terminée le	Période de trois mois terminée le
	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Production (MWh) ¹	240 180	157 666
Produits opérationnels	20 816	13 998
BAIIA	14 724	10 729
Résultat net	5 730	(64 913)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	10 842	7 453
Dividendes déclarés sur les Actions privilégiées série A	1 063	-
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	8 632	7 238
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (\$ par action)	0,145	0,169

1. Conformément aux IFRS, la production pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 est celle du Fonds et comprend l'apport d'Innergex pour les deux derniers jours du premier trimestre de 2010.

Le Regroupement compte pour la majeure partie des différences entre 2011 et 2010. L'ajout des cinq Installations en exploitation d'Innergex d'avant le regroupement (puissance nette installée cumulée de 115,8 MW) aux 12 Installations en exploitation du Fonds (puissance nette installée cumulée de 209,7 MW) est la principale cause des hausses de la production d'énergie, des produits opérationnels, du BAIIA et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés. Le profit net latent sur les instruments financiers dérivés comptabilisé en 2011 et la perte latente sur le capital des porteurs de parts en 2010 ont été les principales sources de fluctuations du résultat net.

Résultat net ajusté

La Société croit que le résultat net ajusté constitue une information additionnelle importante pour le lecteur puisqu'elle fournit une mesure de la rentabilité qui exclut certains éléments n'ayant pas d'impact sur l'encaisse. Le résultat net ajusté exclut les profits nets / pertes nettes latent(es) sur les instruments financiers dérivés, la perte latente sur le capital des porteurs de parts et les profits nets / pertes nettes de change latent(es) ainsi que la charge (l'économie) d'impôts différés y afférente. Le cas échéant, il exclut également certains éléments non récurrents. La Société calcule le résultat net ajusté comme suit :

Résultat net ajusté	Période de trois mois terminée le	Période de trois mois terminée le
	31 mars 2011	31 mars 2010
Résultat net	5 730	(64 913)
Ajouter (déduire) :		
Charge autre qu'en espèces liée à l'entente de redevances (Profit net) perte nette latent(e) sur instruments financiers dérivés	-	983
Perte latente sur le capital des porteurs de parts	(9 534)	2 040
Profit net de change latent	-	51 761
Charge (économie) d'impôts différés associée aux éléments ci-dessus	(41)	(45)
	2 585	(804)
Résultat net ajusté	(1 260)	(10 978)

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Les profits nets / pertes nettes latent(es) sur instruments financiers dérivés sont les plus volatils parmi ces éléments. La Société a recours aux instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de hausse des taux d'intérêt s'appliquant à son financement par emprunts (les « Dérivés »). Comme plusieurs Dérivés sont conclus pour une période égale à la période d'amortissement de la dette sous-jacente, qui peut atteindre 25 ans, la juste valeur de marché d'un Dérivé peut être très sensible aux variations quotidiennes des taux d'intérêt à long terme. Pour de plus amples renseignements au sujet des Dérivés, veuillez vous reporter à la rubrique « Instruments financiers dérivés et gestion des risques » du présent rapport de gestion.

Pour le premier trimestre de 2011, la variation du résultat net ajusté est principalement attribuable à une hausse de 4,0 M\$ du BAIIA, lequel est détaillé dans le tableau des résultats opérationnels, une baisse de 4,2 M\$ des coûts de transaction et aux distributions déclarées aux porteurs de parts non récurrentes de 7,2 M\$ en 2010. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une hausse de 2,8 M\$ des charges financières et une augmentation de 3,7 M\$ de l'amortissement.

La perte latente sur le capital des porteurs de parts a eu une incidence importante au premier trimestre de 2010 en raison de la conversion aux IFRS. Cet élément a été éliminé par suite du Regroupement. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à la rubrique « Perte latente sur le capital des porteurs de parts » du présent rapport de gestion.

Activités de financement

Le 28 avril 2011, la Société a accepté les modalités d'une lettre d'engagement portant sur le financement de la construction et de la dette à long terme du Projet Stardale. Cette lettre d'engagement est assujettie à des conditions de clôture.

Projets en développement

La Société détient 11 Projets en développement. La construction a débuté en juin 2010 pour les projets éoliens Montagne-Sèche et Gros-Morne Phase I et Phase II et les travaux de construction du Projet Stardale ont débuté en novembre 2010. Les travaux de pré-ingénierie et les travaux préparatoires au projet hydroélectrique Kwoiek Creek ont débuté au quatrième trimestre de 2010 et il est prévu que les travaux de construction du projet hydroélectrique North West Slave débuteront au troisième trimestre de 2011. Les cinq autres projets hydroélectriques en sont au début de la phase d'obtention des permis. Les deux tableaux qui suivent donnent un aperçu de ces Projets en développement.

Projets en développement (en construction)							
Nom du projet et emplacement	Puissance installée (MW)	Production moyenne à long terme estimée (GWh)	Coûts totaux de construction		Date prévue de mise en service commercial	Prévisions, première année	
			Estimés (M\$)	Au 31 mars 2011 (M\$)		Produits (M\$)	BAIIA (M\$)
<i>ÉOLIEN</i>							
Montagne-Sèche, QC ¹	58,5	193,4	103,0	11,6 ²	4T 2011	4,8 ²	4,3 ²
Gros-Morne – Phase I, QC ¹	100,5	308,9	348,5	25,7 ²	4T 2011	7,8 ²	6,9 ²
Gros-Morne – Phase II, QC ¹	111,0	341,1	pour les deux phases	pour les deux phases	4T 2012	8,6 ²	7,5 ²
<i>SOLAIRE</i>							
Stardale, ON	33,2	39,0	140,0	S.O. ³	1T 2012	16,6	15,1

1. La participation de la Société dans ce projet est de 38 %.

2. Représente la participation de 38 % de la Société dans ce projet.

3. L'acquisition du Projet solaire Stardale n'était pas conclue au 31 mars 2011.

Montagne-Sèche

Les travaux de construction de ce projet de parc éolien ont débuté au deuxième trimestre de 2010. À la fin du premier trimestre de 2011, plus de la moitié des routes étaient construites, la sous-station était achevée à 50 % et 12 des 39 fondations étaient terminées. Comme prévu, les activités de construction ont été interrompues pour l'hiver et ont repris ce printemps. Innergex prévoit que le projet Montagne-Sèche sera complété avant le 1^{er} décembre 2011.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Gros-Morne, Phase I et II

Les travaux de construction de ces projets de parc éolien ont débuté au deuxième trimestre de 2010. À la fin du premier trimestre de 2011, plus de 65 % des routes étaient construites, la sous-station était achevée à 53 % et 32 des 67 fondations de la phase I étaient terminées. Comme prévu, les activités de construction ont été interrompues pour l'hiver et ont repris ce printemps. Innergex prévoit que le projet Gros-Morne Phase I de 100,5 MW sera complété avant le 1^{er} décembre 2011 et que le projet Gros-Morne Phase II le sera avant le 1^{er} décembre 2012.

Stardale

Les travaux de construction de ce projet d'énergie solaire ont débuté en novembre 2010. La construction progresse selon les prévisions : l'installation des clôtures et les travaux de déblaiement sont terminés et les travaux actuels portent sur le terrassement et la construction des routes d'accès et de desserte. Innergex prévoit que le projet Stardale sera complété avant la fin du premier trimestre de 2012.

Projets en développement (phase d'obtention des permis)				
Nom du projet et emplacement	Puissance installée (MW)	Coûts totaux de construction		Date prévue de mise en service commercial
		Estimés (M\$)	Au 31 mars 2011 (M\$)	
<i>HYDRO</i>				
Kwoiek Creek, C.-B. ¹	49,9	152,1	13,3	2013
Northwest Stave River, C.-B.	17,5	69,8	S.O. ²	2013
Boulder Creek, C.-B. ³	23,0	84,0	0,1	2015
Tretheway Creek, C.-B.	21,2	78,1	S.O. ²	2015
North Creek, C.-B. ³	16,0	71,0	0,3	2016
Upper Lillooet, C.-B. ³	74,0	260,0	4,3	2016
Big Silver-Shovel Creek, C.-B.	36,9	144,9	S.O. ²	2016

1. La Société détient une participation de 50 % dans ce projet.

2. L'Acquisition de Cloudworks n'était pas conclue au 31 mars 2011.

2. La Société détient une participation de 66 ⅔ % dans ce projet.

Kwoiek Creek

Au premier trimestre de 2011, l'entrepreneur en CAC a poursuivi les travaux en vertu de l'ordre de démarrage limité émis en décembre 2010. Au cours du trimestre, les activités ont porté principalement sur les travaux de génie, la sélection des fournisseurs des turbines et des entrepreneurs pour la ligne de transport. Les travaux de construction de cette centrale devraient être terminés en 2013.

Northwest Stave River

Les activités en cours portent sur les itérations techniques, l'obtention des permis restants, l'analyse géotechnique en vue de la conception de la prise d'eau et les négociations avec les entrepreneurs. Les travaux actuels continuent de mettre l'accent sur la construction et le réaménagement des routes d'accès. La Société prévoit que les travaux de construction débiteront au troisième trimestre de 2011 et que la mise en service commerciale aura lieu en 2013.

Boulder Creek, North Creek et Upper Lillooet

Les activités en cours se concentrent sur la consultation des parties prenantes, les demandes en vue de l'obtention des permis appropriés, l'analyse géotechnique aux fins de la ligne de transport et du tunnel et l'avant-projet sommaire. La Société prévoit que la mise en service commerciale du projet Boulder Creek aura lieu en 2015 et celle des projets North Creek et Upper Lillooet en 2016.

Tretheway Creek et Big Silver-Shovel Creek

L'analyse géotechnique, l'analyse hydrologique et l'avant-projet sommaire connexes sont complétés. Les activités en cours visent principalement à remplir les exigences pour la délivrance des permis provinciaux et fédéraux, notamment la réalisation d'études des impacts environnementaux, culturels et économiques, les consultations auprès des Premières Nations et la sensibilisation du public. La Société prévoit que la mise en service commerciale du projet Tretheway Creek aura lieu en 2015 et celle du projet Big Silver-Shovel Creek en 2016.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Projets potentiels

Tous les Projets potentiels, qui représentent une puissance installée nette cumulée de plus de 2 800 MW (puissance brute de 3 000 MW), sont à l'étape préliminaire de leur développement. Certains Projets potentiels visent des AO futurs précis, tandis que d'autres pourront faire l'objet d'AO, de POS ou de Programmes de TRG futurs qui ne sont pas encore annoncés. Il n'y a aucune certitude que l'un ou l'autre des Projets potentiels sera réalisé.

Le 25 janvier 2011, BC Hydro a annoncé son programme POS révisé qui prévoit, notamment, l'augmentation de la capacité maximale des projets (de 9,9 MW à 15,0 MW) et des tarifs d'électricité applicables à chaque région. Innergex évalue actuellement l'incidence de cette annonce étant donné que certains de ses Projets potentiels pourraient être admissibles à ce programme.

Le 17 mars 2011, Hydro-Québec, la MRC de Rivière-du-Loup et la Société ont exécuté un CAÉ pour le projet de parc éolien communautaire Viger-Denonville. Le CAÉ a été soumis à la Régie de l'énergie aux fins d'approbation. Une fois approuvé, le CAÉ permettra à la Société d'amorcer la phase de développement du projet. La Société prévoit que la mise en service commercial du parc éolien de 24,6 MW aura lieu le 1^{er} décembre 2013.

Au premier trimestre de 2011, la Société a soumis trois demandes de 10,0 MW chacune en vertu du Programme de TRG portant sur des projets d'énergie solaire photovoltaïque en Ontario. Depuis la fin du premier trimestre de 2011, Innergex a soumis une autre demande pour un projet d'énergie solaire photovoltaïque de 10,0 MW en vertu du Programme de TRG. Cette dernière demande porte à six le nombre total de demandes faites par Innergex aux termes du Programme de TRG pour des projets d'énergie solaire photovoltaïque, avec une capacité totale de 59,0 MW.

L'Acquisition de Cloudworks a permis à la Société d'accroître son portefeuille de Projets potentiels hydroélectriques au fil de l'eau de plus de 800 MW (puissance nette et brute).

La notice annuelle de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et le Prospectus, tous deux disponibles sur le site Web d'Innergex (www.innergex.com) ou sur SEDAR (www.sedar.com), présentent de l'information complémentaire au sujet des installations et des projets de la Société.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Les résultats opérationnels de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 sont comparés aux résultats opérationnels de la période correspondante en 2010. Du fait du Regroupement, seuls les deux derniers jours d'exploitation d'Innergex d'avant le regroupement sont pris en compte dans les résultats de la Société pour le premier trimestre de 2010.

Dans l'intérêt du lecteur, les résultats de production qui suivent ont néanmoins été ajustés pour inclure la production d'électricité de Glen Miller, Umbata Falls, Ashlu Creek, Fitzsimmons Creek et Carleton pour un trimestre au complet. Les autres résultats de la Société sont présentés selon les IFRS.

Production

Dans son évaluation de ses résultats opérationnels, la Société compare la production d'électricité réelle avec une moyenne à long terme propre à chaque centrale hydroélectrique et à chaque parc éolien. Ces moyennes à long terme sont établies avec rigueur et prudence afin d'assurer une prévision à long terme de la production attendue pour chacune des installations de la Société.

Pour définir la moyenne à long terme d'une installation de production d'énergie, des études sont réalisées par la Société et des ingénieurs indépendants. Ces études tiennent compte de plusieurs facteurs importants : les débits observés historiquement sur la rivière, la hauteur de chute, les débits réservés esthétiques et écologiques en ce qui concerne l'hydroélectricité, et les conditions de vent en ce qui concerne l'éolien. La Société et les ingénieurs tiennent aussi compte de facteurs tels que la topographie du site, la puissance installée, les pertes d'énergie, les particularités opérationnelles et l'entretien. Même si la production fluctuera d'une année à l'autre, sur une plus grande période, elle devrait se rapprocher de la moyenne à long terme prévue.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Production	Période d'exploitation Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2011		Période d'exploitation Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2010	
	Production (MWh)	Moyenne à long terme (MWh)	Production (MWh)	Moyenne à Long terme (MWh)
<i>HYDRO</i>				
Saint-Paulin	9 302	7 434	10 464	7 434
Windsor	10 714	9 730	11 016	9 730
Chaudière	29 818	25 999	30 173	25 999
Portneuf-1	4 458	4 290	4 462	4 290
Portneuf-2	9 710	10 033	10 443	10 033
Portneuf-3	4 544	4 398	4 577	4 398
Montmagny	1 219	1 433	1 805	1 433
Glen Miller ¹	13 186	13 500	13 459	13 500
Umbata Falls ^{1,2}	7 832	8 901	8 633	8 901
Batawa	11 546	10 803	11 500	10 803
Rutherford Creek	3 699	11 000	9 194	11 000
Ashlu Creek ¹	24 735	26 898	25 776	26 898
Fitzsimmons Creek ⁴	32	3 343	102	944
Horseshoe Bend	6 333	7 927	3 718	7 927
Total partiel	137 128	145 689	145 322	143 290
<i>ÉOLIEN</i>				
Baie-des-Sables ³	33 439	35 697	29 736	35 697
L'Anse-à-Valleau ³	33 337	38 185	29 331	38 185
Carleton ^{1,3}	36 276	38 085	35 891	38 085
Total partiel	103 052	111 967	94 958	111 967
Total	240 180	257 656	240 280	255 257

1. Ajustée pour inclure les résultats du premier trimestre de 2010 au complet.

2. Représente la participation de 49 % de la Société dans cette centrale.

3. Représente la participation de 38 % de la Société dans ce parc éolien.

4. La moyenne à long terme en 2010 a été ajustée pour tenir compte de la période pendant laquelle la centrale était en service commercial, la mise en service ayant eu lieu le 26 janvier 2010. Les activités ont été interrompues pendant tout le mois de février en raison de la tenue des Jeux Olympiques.

Les installations de la Société ont produit 240 180 MWh au premier trimestre de 2011, soit un niveau de 7 % inférieur à la moyenne à long terme de 257 656 MWh. Ce niveau de production est attribuable principalement aux facteurs suivants :

- des conditions hydrologiques inférieures à la moyenne à long terme en Colombie-Britannique et en Idaho, qui ont eu une incidence sur la production aux centrales Rutherford Creek, Ashlu Creek, Fitzsimmons Creek et Horseshoe Bend;
- des régimes de vent inférieurs à la moyenne à long terme aux parcs éoliens Baie-des-Sables, L'Anse-à-Valleau et Carleton.

Ces conditions ont été partiellement contrebalancées par des conditions hydrologiques propices au Québec dont ont bénéficié les centrales Saint-Paulin, Windsor et Chaudière.

Les trois centrales Portneuf sont exemptes des variations hydrologiques annuelles en raison des clauses d'« énergie virtuelle » qui font partie intégrante des CAÉ à long terme conclus avec Hydro-Québec, mais elles doivent demeurer opérationnelles pour recevoir une compensation financière. Ces clauses ont été incluses pour compenser la dérivation partielle, par Hydro-Québec, du débit de l'eau autrefois disponible pour ces trois centrales.

La performance globale des installations de la Société au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 démontre les avantages de la diversification géographique et la complémentarité des productions hydrologique et éolienne.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Résultats opérationnels	Période de trois mois terminée le 31 mars 2011	Période de trois mois terminée le 31 mars 2010
Produits opérationnels	20 816	13 998
Frais opérationnels	3 787	2 289
Paiement fondé sur des actions	130	1
Frais généraux et administratifs	1 868	969
Charges liées aux projets potentiels	307	10
BAIIA	14 724	10 729
Charges financières	6 728	3 907
Coûts de transaction	1 111	5 330
Autres produits nets	(162)	(61)
Amortissement	9 265	5 541
(Profit net) perte nette latent(e) sur instruments financiers dérivés	(9 534)	2 040
Perte latente sur le capital des porteurs de parts	-	51 761
Charge liée à un accord de redevances	-	983
Profit net de change latent	(41)	(45)
Charge (économie) d'impôt	1 627	(1 052)
Distributions déclarées aux porteurs de parts	-	7 238
Résultat net	5 730	(64 913)
Propriétaires de la société mère	5 975	(64 907)
Participations ne donnant pas le contrôle	(245)	(6)
	5 730	(64 913)

Produits

La Société a enregistré des produits opérationnels de 20,8 M\$ au premier trimestre de 2011 (14,0 M\$ en 2010). Cette augmentation s'explique par les produits supplémentaires découlant du Regroupement (6,5 M\$) et l'accroissement des produits provenant des actifs du Fonds avant le regroupement (effet positif de 0,3 M\$).

Comme il est stipulé dans les CAÉ de BDS, AAV et CAR, Hydro-Québec Distribution (« HQD ») a droit à 75 % des paiements reçus par ces trois parcs éoliens en vertu du Programme écoÉNERGIE. Selon les IFRS, les paiements bruts doivent être inclus dans les produits opérationnels; un ajustement correspondant au titre du transfert de 75 % à HQD a donc été inscrit dans les produits opérationnels, tandis que selon les PCGR du Canada, le transfert était présenté en déduction des produits opérationnels.

Charges

Les frais opérationnels sont constitués principalement de salaires des opérateurs, de droits d'utilisation de l'eau, de redevances, de primes d'assurance, d'impôts fonciers et de frais d'entretien et de réparation. Comme il est expliqué plus haut dans le présent rapport de gestion, par suite de l'adoption des IFRS, les frais opérationnels comprennent maintenant la part de HQD dans les paiements reçus en vertu du Programme écoÉNERGIE.

Au premier trimestre de 2011, la Société a constaté des frais opérationnels de 3,8 M\$ liés à l'exploitation des installations de production d'énergie (2,3 M\$ en 2010). Cette augmentation était prévue et est principalement attribuable au Regroupement (1,3 M\$), qui a fait que la Société a exploité un plus grand nombre d'installations en 2011 par rapport à 2010.

Le paiement fondé sur des actions a trait à l'amortissement de la juste valeur des options attribuées en décembre 2007, concurrentement au premier appel public à l'épargne d'Innergex d'avant le regroupement, et à celles octroyées en juin 2010. Le paiement fondé sur des actions hors trésorerie s'est élevée à 0,1 M\$ pour le premier trimestre de 2011 (montant négligeable en 2010). Avant le Regroupement, ces charges n'étaient pas engagées par le Fonds.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Les frais généraux et administratifs ont totalisé 1,9 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (1,0 M\$ en 2010). Cette augmentation est attribuable à la taille plus grande de la Société par suite du Regroupement.

Les charges liées aux Projets potentiels comprennent les coûts liés au développement de ces projets. De telles charges n'étaient pas engagées par le Fonds avant le Regroupement. Par conséquent, les charges liées aux Projets potentiels se sont chiffrées à 0,3 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 (montant négligeable en 2010).

Charges financières

Pour le premier trimestre de 2011, les charges financières ont atteint 6,7 M\$ (3,9 M\$ en 2010). L'augmentation est attribuable à l'émission des Débentures convertibles et à l'accroissement de la dette à long terme découlant du Regroupement.

Au 31 mars 2011, la totalité de la dette réelle de la Société, incluant les Débentures convertibles et une partie des prélèvements futurs prévus, était à taux fixe ou faisait l'objet d'une couverture contre les mouvements de taux d'intérêt (99 % au 31 mars 2010). Ainsi, le taux d'intérêt moyen effectif de la dette et des Débentures convertibles de la Société était de 6,05 % à cette date (5,36 % au 31 mars 2010). Cette augmentation résulte principalement du swap se rapportant à la dette à long terme liée au projet Ashlu qui a pris effet le 30 septembre 2010. Voir la rubrique « Instruments financiers dérivés et gestion des risques » pour plus de détails.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction comprennent les coûts engagés au titre du Regroupement et des acquisitions. Aux termes de la norme IFRS 3, ces coûts doivent être passés en charges pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés, tandis que selon le chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*, ils devaient être capitalisés. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, les coûts de transaction se sont élevés à 1,1 M\$ par suite de l'Acquisition de Cloudworks et de l'acquisition du Projet Stardale. Pour la période correspondante de 2010, des coûts de transaction de 5,3 M\$ liés au Regroupement ont été comptabilisés au moment où ils ont été engagés.

Amortissement

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, la dotation aux amortissements a totalisé 9,3 M\$ (5,5 M\$ en 2010). La variation d'une année sur l'autre est principalement attribuable à l'accroissement des actifs découlant du Regroupement.

La transition aux IFRS a eu une incidence sur le calcul de l'amortissement. La norme comptable internationale (« IAS ») 16 exige explicitement que les principales composantes d'une immobilisation corporelle soient amorties séparément en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles a été modifiée également. Selon IAS 36, toutes les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet d'un test de dépréciation en date du 1^{er} janvier 2010. Après que la Société eut effectué ce test, la valeur comptable des immobilisations incorporelles a subi une perte de valeur, qui s'est traduite par un amortissement inférieur et n'a eu aucune incidence sur la situation de trésorerie de la Société.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques d'augmentation des taux d'intérêt sur sa dette à long terme, protégeant ainsi la valeur économique de ses projets. Innergex compte aussi des instruments financiers intégrés dans certains des CAÉ qu'elle a conclus. La Société ne fait pas appel à la comptabilité de couverture pour ses instruments financiers dérivés. Elle ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Au premier trimestre de 2011, la Société a enregistré un profit net latent sur instruments financiers dérivés de 9,5 M\$ (perte nette latente de 2,0 M\$ en 2010), en raison principalement de la hausse des taux d'intérêt de référence pour les échéances à long terme depuis la fin de 2010. Ce gain n'a eu aucune incidence sur les résultats de la Société.

Perte latente sur le capital des porteurs de parts

La transition aux IFRS a entraîné la création de ce poste pour le premier trimestre de 2010 par suite du Regroupement. Aux termes d'IAS 32, le capital des porteurs de parts est reclassé à titre de passif à long terme, les variations de la juste valeur étant comptabilisées aux comptes de résultat. Entre le 1^{er} janvier 2010 et le 29 mars 2010, la juste valeur du capital des porteurs de parts a augmenté de 51,8 M\$. La variation a été prise en compte en tant que perte latente sur le capital des porteurs de parts. À la date du Regroupement, le capital des porteurs de parts a été reclassé dans le capital-actions.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Charge liée à un accord de redevances

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, la Société a enregistré une charge non récurrente de 1,0 M\$ en raison de l'annulation présumée d'un contrat découlant du Regroupement. En application des IFRS, le Fonds a passé en charges l'engagement qu'il avait auprès d'Innergex d'avant le regroupement. En 2005, une filiale de la Société a vendu au Fonds la centrale hydroélectrique Rutherford Creek. L'entité propriétaire de l'actif, Rutherford Creek Power L.P., avait alors accepté de verser des redevances à la filiale suivant l'expiration ou la résiliation du CAÉ de Rutherford Creek en 2024, à condition que soient atteints certains seuils de produits. Cette charge n'a eu aucune incidence sur la trésorerie de la Société, car elle est réputée avoir été payée par l'émission d'actions.

Charge d'impôts

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, Innergex a enregistré une économie d'impôts exigibles de 1,1 M\$ (0,1 M\$ en 2010) et une charge d'impôts différés de 2,7 M\$ (économie d'impôts différés de 0,9 M\$ en 2010). Avant le Regroupement, la structure de fiducie de revenu du Fonds réduisait au minimum les impôts sur les résultats. Par suite du Regroupement et de la conversion du Fonds en société par actions, Innergex est maintenant imposable bien qu'elle puisse bénéficier du portefeuille considérable de bases fiscales d'Innergex d'avant le regroupement et de l'importante déduction pour amortissement disponible qui en résulte pour réduire les impôts exigibles.

Distributions déclarées aux porteurs de parts

En raison de la transition aux IFRS, le capital des porteurs de parts a été reclassé à titre de passif à long terme. Par conséquent, les distributions déclarées aux porteurs de parts au cours du premier trimestre de 2010 sont prises en compte dans le calcul du résultat net au lieu d'être comptabilisées comme des distributions.

Résultat net

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, la Société a enregistré un bénéfice net de 5,7 M\$ (bénéfice net – résultat de base et dilué de 0,08 \$ par action). Pour la période correspondante de 2010, Innergex a constaté une perte nette de 64,9 M\$ (perte nette – résultat de base et dilué de 1,33 \$ par action). Cette variation est attribuable en grande partie à :

- une hausse de 4,0 M\$ du BAIIA;
- une diminution de 4,2 M\$ des coûts de transaction;
- une variation positive de 11,6 M\$ de la juste valeur de marché des instruments financiers dérivés;
- une charge non récurrente de 51,8 M\$ comptabilisée au premier trimestre de 2010 en lien avec la juste valeur de marché du capital des porteurs de parts; et
- un écart favorable de 7,2 M\$ des distributions versées aux actionnaires.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- une augmentation de 2,8 M\$ des charges financières;
- une hausse de 3,7 M\$ de l'amortissement; et
- un écart défavorable de 2,7 M\$ de la charge d'impôts.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, les résultats par action de base et dilués ont été calculés respectivement en fonction d'un nombre moyen pondéré de 59 532 606 et 59 704 319 actions ordinaires en circulation. Conformément aux IFRS, 1 034 000 options d'achat d'actions étaient antidilutives pendant cette période, le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le marché étant inférieur au prix de levée. Les 808 024 options d'achat d'actions restantes étaient dilutives, le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le marché étant supérieur au prix de levée. Les Débentures convertibles étaient également antidilutives. Un nombre de 7 558 684 actions ordinaires pourraient potentiellement être émises lors de la conversion des Débentures convertibles. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les résultats par action avaient été calculés en fonction d'un nombre moyen pondéré de 55 529 845 actions ordinaires en circulation. Toutes les options d'achat d'actions étaient antidilutives pendant cette période. À l'égard de 1 034 000 options d'achat d'actions, le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le marché était inférieur au prix de levée. L'inclusion des 808 024 options d'achat d'actions restantes aurait entraîné une perte par action ordinaire moins élevée. Les Débentures convertibles étaient également antidilutives.

Au 31 mars 2011, la Société avait un total de 59 532 606 actions ordinaires, 80 500 Débentures convertibles, 3 400 000 Actions privilégiées série A, 17 750 000 reçus de souscription et 1 842 024 options d'achat d'actions en circulation. Au 31 décembre 2010, la Société avait un total de 59 532 606 actions ordinaires, 80 500 Débentures convertibles, 3 400 000 Actions privilégiées série A et 1 842 024 options d'achat d'actions en circulation.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Participations ne donnant pas le contrôle

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, la Société a affecté 0,2 M\$ aux participations ne donnant pas le contrôle (montant négligeable en 2010). Ces participations sont liées à l'Installation en exploitation Fitzsimmons Creek et au Projet en développement Kwoiek Creek.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont totalisé 12,6 M\$ (flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de 8,2 M\$ en 2010). Cette variation est principalement attribuable à la hausse de 4,0 M\$ du BAIIA, à la diminution de 4,2 M\$ des coûts de transaction, à l'augmentation de 4,2 M\$ de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et aux distributions non récurrentes de 9,7 M\$ versées aux porteurs de parts en 2010, partiellement contrebalancées par une hausse de 2,3 M\$ des intérêts versés. La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement provient principalement de l'effet positif d'une baisse plus importante des débiteurs (2,4 M\$) et d'une hausse des créditeurs et des charges à payer, comparativement à une diminution pendant la même période en 2010 (1,9 M\$). Lors du Regroupement, Innergex d'avant le regroupement disposait d'un montant de 88,4 M\$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qu'elle a utilisé partiellement pour rembourser les créditeurs et les charges à payer dus par les entités d'Innergex d'avant le regroupement.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Pour le premier trimestre de 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont atteint 10,7 M\$ (60,4 M\$ en 2010). Ceci correspond à un montant total de 10,1 M\$ en dividendes versés aux actionnaires ordinaires et privilégiés (néant en 2010) et à un remboursement net de 0,6 M\$ de la dette à long terme (remboursement net de la dette à long terme et de l'emprunt bancaire de 58,8 M\$ en 2010).

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de la Société se sont élevés à 10,4 M\$ (encaissement de 89,1 M\$ en 2010). Au cours du premier trimestre de 2011, les ajouts aux immobilisations corporelles ont représenté un décaissement de 6,0 M\$ (0,2 M\$ en 2010), les ajouts aux frais de développement liés aux projets un décaissement de 2,2 M\$ (néant en 2010), les ajouts aux immobilisations incorporelles et aux autres actifs non courants un décaissement combiné de 3,8 M\$ (néant en 2010) et les fonds nets prélevés des réserves un encaissement de 1,6 M\$ (0,9 M\$ en 2010). Pour la période correspondante de 2010, la trésorerie acquise concurremment avec le Regroupement a donné lieu à un encaissement de 88,4 M\$.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au premier trimestre de 2011, la Société a utilisé 8,5 M\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (généralisé 20,4 M\$ en 2010), en raison de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement.

Au 31 mars 2011, la Société détenait 33,6 M\$ de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (42,1 M\$ au 31 décembre 2010).

Dividendes aux actionnaires privilégiés

Le 7 juin, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par Action privilégiée série A payable le 15 juillet 2011 aux actionnaires privilégiés inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2011.

Dividendes aux actionnaires ordinaires

Le 7 juin 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,1450 \$ par action ordinaire payable le 15 juin 2011 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2011.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

UTILISATION DU PRODUIT DU FINANCEMENT

Utilisation du produit du financement	Période de trois mois terminée le	Période de trois mois terminée le
	31 mars 2011	31 mars 2010
	\$	\$
Produit de l'émission d'actions privilégiées	13 000	73 920
Produit du financement	13 000	73 920
Trésorerie nette acquise lors d'acquisition d'entreprises :		
Innergex d'avant le regroupement	-	88 394
Ajouts aux immobilisations corporelles	(6 013)	(196)
Ajouts aux immobilisations incorporelles	(25)	-
Ajouts aux frais de développement liés aux projets	(2 150)	-
Ajouts aux autres actifs non courants	(3 746)	-
Refinancement de la dette à long terme	-	(119 806)
Paielement des frais de financement différés	(51)	(1 615)
Annulation de la facilité de crédit rotatif	-	(12 900)
Remboursements de la dette à long terme	(13 614)	-
Utilisation du produit du financement	(25 600)	(46 123)
Augmentation (réduction) du fonds de roulement	(12 600)	27 797

Au premier trimestre de 2011, la Société a utilisé ses flux de trésorerie principalement aux fins d'ajouts aux immobilisations corporelles, d'ajouts aux frais de développement liés aux projets et d'autres actifs non courants.

SITUATION FINANCIÈRE

Actif

Au 31 mars 2011, l'actif total de la Société s'établissait à 936,5 M\$ (947,1 M\$ au 31 décembre 2010). Cette diminution est attribuable principalement aux facteurs suivants :

- les débiteurs, qui ont baissé de 14,7 M\$ à 11,9 M\$, comme l'explique la section « Fonds de roulement »;
- les immobilisations corporelles, qui ont diminué de 612,3 M\$ à 608,4 M\$ en raison de l'amortissement; et
- les immobilisations incorporelles, qui ont diminué de 210,8 M\$ à 207,1 M\$ en raison de l'amortissement.

Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :

- les coûts de développement de projet, qui ont augmenté de 5,9 M\$ à 8,4 M\$ en raison des Projets en développement en phase d'obtention des permis;
- les actifs d'impôts différés, qui ont augmenté de 13,2 M\$ à 15,1 M\$ en raison d'écarts temporaires; et
- les autres actifs non courants, qui ont augmenté de 0,3 M\$ à 4,0 M\$ en raison des frais payés d'avance pour l'émission des actions ordinaires liée à l'Acquisition de Cloudworks.

Fonds de roulement

À la fin du premier trimestre de 2011, le fonds de roulement était positif de 4,0 M\$ pour un ratio du fonds de roulement de 1,08:1,00. À la fin de l'exercice 2010, le fonds de roulement était positif de 14,0 M\$ pour un ratio du fonds de roulement de 1,28:1,00. La diminution du ratio du fonds de roulement au cours du dernier trimestre est principalement attribuable à la baisse de la trésorerie et de ses équivalents résultant surtout des ajouts d'immobilisations corporelles et d'autres actifs non courants et des ajouts aux frais de développement liés aux projets.

Compte tenu de ces ratios, la Société estime que son fonds de roulement actuel est suffisant pour combler ses besoins. La Société peut également utiliser sa facilité de crédit rotatif de 170,0 M\$, qui comprend une facilité de crédit rotatif de 117,4 M\$ (la « Facilité de crédit d'exploitation ») et une facilité de crédit rotatif de 52,6 M\$ (la « Facilité de crédit BDS »). Au 31 mars 2011, 13,9 M\$ US et 29,4 M\$ avaient été prélevés sur ces facilités de crédit à titre d'avances de fonds et 26,2 M\$ avaient été affectés pour l'émission de lettres de crédit. La partie inutilisée et disponible combinée de la Facilité de crédit d'exploitation et de la Facilité de crédit BDS s'établissait par conséquent à 100,9 M\$ à cette date.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Les débiteurs ont diminué pour passer de 14,7 M\$ au 31 décembre 2010 à 11,9 M\$ au 31 mars 2011, les produits ayant baissé au premier trimestre de 2011 en raison de variations saisonnières. Les débiteurs comprennent principalement des montants à recevoir d'entreprises de services publics pour la vente d'électricité.

Les créiteurs et charges à payer ont diminué pour passer de 21,7 M\$ au 31 décembre 2010 à 20,3 M\$ au 31 mars 2011. Ils se composent principalement de comptes fournisseurs liés notamment aux projets Montagne-Sèche, Gros-Morne et Kwoeik Creek.

Les instruments financiers dérivés compris dans le passif à court terme ont augmenté pour passer de 8,5 M\$ au 31 décembre 2010 à 9,1 M\$ au 31 mars 2011.

La tranche à court terme de la dette à long terme, qui totalise, 9,4 M\$, porte sur les facilités de crédit liées à L'Anse-à-Valleau, Hydro-Windsor, Glen Miller, Umbata Falls, Carleton, Ashlu Creek et Fitzsimmons Creek.

Comptes de réserve

Ventilation des comptes de réserve	31 mars 2011	31 décembre 2010
Réserve hydrologique / éolienne	15 483	16 511
Réserve pour réparations majeures	4 323	4 436
Réserve pour nivellement	-	494
Total	19 806	21 441

La Société dispose de trois comptes de réserve destinés à assurer sa stabilité :

- 1) La réserve hydrologique / éolienne, qui est établie au début de la mise en service commercial d'une installation afin de neutraliser la variabilité des flux de trésorerie attribuable aux fluctuations des conditions hydrologiques ou des régimes de vent, ainsi qu'à d'autres événements imprévisibles. Il est prévu que les montants inscrits dans cette réserve varient d'un trimestre à l'autre selon la saisonnalité des flux de trésorerie. La diminution de cette réserve depuis le 31 décembre 2010 résulte principalement d'un prélèvement de 1,0 M\$ dans le compte de réserve du parc éolien de Carleton en raison de la réduction de la réserve requise au premier trimestre de 2011.
- 2) La réserve pour réparations majeures, qui a été établie pour permettre le financement préalable des travaux de réparations majeures nécessaires pour maintenir la capacité de production de la Société. La légère diminution de cette réserve depuis le 31 décembre 2010 résulte principalement du prélèvement dans le compte de réserve pour réparations majeures de la centrale de Rutherford Creek aux fins de réparations prévues (0,1 M\$).
- 3) La réserve pour nivellement, qui a été établie afin de niveler la contribution monétaire provenant des centrales pour payer les distributions aux porteurs de parts. Comme prévu, la réserve a été éteinte au premier trimestre de 2011.

La disponibilité des fonds des comptes de réserve hydrologique / éolienne et de réserve pour réparations majeures pourrait être soumise à des restrictions découlant de conventions de crédit.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement des projets hydroélectriques et des parcs éoliens qui sont soit en exploitation, soit en construction. Elles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire au moindre de i) la période pendant laquelle la Société détient les droits à l'égard des actifs ou ii) une période de 15 à 75 ans pour les installations hydroélectriques ou de 15 à 25 ans pour les parcs éoliens. Comme l'exigent les IFRS, la Société a ajusté l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles pour tenir compte de l'amortissement des principales composantes en fonction de leur durée d'utilité estimée respective. La Société possédait des immobilisations corporelles de 608,4 M\$ au 31 mars 2011, comparativement à 612,3 M\$ au 31 décembre 2010. Cette diminution découle de l'amortissement et est partiellement contrebalancée par la construction des projets éoliens Montagne-Sèche et Gros-Morne.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent différents CAÉ, permis et licences. Ils incluent aussi la garantie prolongée des turbines des parcs éoliens BDS, AAV et CAR. La Société possédait des immobilisations incorporelles de 207,1 M\$ au 31 mars 2011, soit une diminution par rapport à 210,8 M\$ au 31 décembre 2010 qui découle de l'amortissement. À l'exception de 3,1 M\$ associés à la garantie prolongée relative aux parcs éoliens, les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de 11 à 40 ans à compter de la mise en service commercial ou de l'acquisition du projet y afférent. La valeur de la garantie prolongée des parcs éoliens est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période de trois ans de la garantie.

Frais de développement liés aux projets

Les frais de développement liés aux projets représentent les coûts engagés dans l'acquisition et le développement de Projets en développement pour lesquels un CAÉ a été signé et les coûts liés à l'acquisition de Projets potentiels. Lorsqu'un projet arrive à la phase de construction, ces frais sont virés soit aux immobilisations corporelles, soit aux actifs incorporels, selon leur nature. Au 31 mars 2011, les frais de développement liés aux projets de la Société se chiffraient à 8,4 M\$ (5,9 M\$ au 31 décembre 2010).

Goodwill

Le goodwill de la Société s'établissait à 8,3 M\$ au 31 mars 2011 (idem au 31 décembre 2010). Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation tous les ans ou plus fréquemment s'il existe une indication qu'une unité a pu subir une perte de valeur. Aucune perte de valeur n'a été constatée pour le premier trimestre de 2011.

Dettes à long terme

Au 31 mars 2011, la dette à long terme s'établissait à 357,8 M\$ (358,7 M\$ au 31 décembre 2010). La diminution de la dette à long terme découle des remboursements de la dette à long terme prévus (2,6 M\$), partiellement contrebalancés par des prélèvements de la Facilité de crédit BDS.

Dettes à long terme	31 mars 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Facilités de crédit d'exploitation i)		
Avances au taux LIBOR, 13 900 \$ US, renouvelables jusqu'en mars 2013	13 477	13 825
Facilité de crédit BDS ii)		
Acceptations bancaires renouvelables jusqu'en mars 2013	29 400	27 400
Emprunts à terme		
Glen Miller, emprunt à terme, taux variable, échéant en 2013; iii)	14 250	14 500
CAR, emprunt à terme, taux variable, échéant en 2013; iv)	47 986	49 083
Umbata Falls, emprunt à terme, taux variable, échéant en 2014; v)	24 235	24 348
Fitzsimmons Creek, emprunt pour la construction, taux variable; vi)	22 528	22 551
Hydro-Windsor, emprunt à terme, taux fixe, échéant en 2016; vii)	5 644	5 841
Rutherford Creek, emprunt à terme, taux fixe, échéant en 2024; viii)	50 000	50 000
Ashlu Creek, emprunt à terme, taux variable, échéant en 2025; ix)	103 983	104 406
AAV, emprunt à terme, taux variable, échéant en 2026; x)	47 357	47 891
Kwoiek Creek, emprunt à terme subordonné, taux fixe; xi)	150	150
Frais de financement différés	(1 201)	(1 305)
	357 810	358 690
Tranche de la dette échéant à moins d'un an	(9 384)	(9 259)
	348 426	349 431

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

L'encours de la dette de la Société au 31 mars 2011 était réparti de la façon suivante :

- i) Une facilité de crédit rotatif de 117,4 M\$, garantie par une hypothèque de premier rang portant sur les éléments d'actif d'Innergex et par diverses sûretés fournies par certaines de ses filiales. La facilité parviendra à échéance en 2013 et elle n'est pas amortie. Les avances accordées en vertu de cette facilité prennent la forme d'acceptations bancaires, d'avances au taux préférentiel, d'avances au taux de base aux États-Unis, d'avances au taux LIBOR ou de lettres de crédit. Quelle que soit la forme prise par les avances, l'intérêt est fonction du taux de référence en vigueur, majoré d'une marge établie en fonction du ratio dette de premier rang consolidée / BAIIA ajusté d'Innergex. Au 31 mars 2011, un montant de 13,5 M\$ était exigible en vertu de cette facilité et un montant de 26,2 M\$ était engagé pour l'émission de lettres de crédit; la portion inutilisée et disponible de la Facilité de crédit d'exploitation totalisait donc 77,7 M\$. Au 31 mars 2011, le taux d'intérêt global moyen était de 2,81 % sur les avances au taux LIBOR de 13,5 M\$;
- ii) Une facilité de crédit rotatif de 52,6 M\$ garantie par une sûreté fournie par Innergex et par la participation de 38 % de la Société dans le parc éolien BDS. La facilité parviendra à échéance en 2013 et elle n'est pas amortie. Les avances accordées en vertu de cette facilité prennent la forme d'acceptations bancaires, d'avances au taux préférentiel, d'avances au taux de base aux États-Unis ou d'avances au taux LIBOR. Quelle que soit la forme prise par les avances, l'intérêt est fonction du taux de référence en vigueur, majoré d'une marge établie en fonction du ratio dette de premier rang consolidée / BAIIA ajusté d'Innergex. Au 31 mars 2011, un montant de 29,4 M\$ était payable aux termes de cette facilité; la portion inutilisée et disponible de la Facilité de crédit BDS s'établissait donc à 23,2 M\$. Au 31 mars 2011, le taux d'intérêt global moyen était de 6,77 % après comptabilisation du swap de taux d'intérêt;
- iii) Dans le cadre du Regroupement, la Société a pris en charge un prêt à terme sans recours de 15,3 M\$ échéant en 2013. Il est garanti par la centrale hydroélectrique Glen Miller. Ce prêt est remboursé au rythme de 250 \$ par trimestre. Le prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge applicable. Au 31 mars 2011, le taux d'intérêt global moyen était de 5,68 % après comptabilisation des swaps de taux d'intérêt;
- iv) Dans le cadre du Regroupement, la Société a pris en charge un prêt à terme sans recours de 50,9 M\$ échéant en 2013. Il est garanti par la participation de 38 % de la Société dans le parc éolien Carleton. Ce prêt a été comptabilisé à sa juste valeur marchande de 51,7 M\$ au 29 mars 2010. Les remboursements de capital trimestriels sont basés sur une période d'amortissement de 18,5 ans. Le prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge applicable. Au 31 mars 2011, le taux d'intérêt global moyen était de 4,82 % après comptabilisation du swap de taux d'intérêt;
- v) Dans le cadre du Regroupement, la Société a pris en charge un prêt à terme sans recours de 24,8 M\$ (représentant la participation de 49 % de la Société dans cette centrale) échéant en 2014. Il est garanti par la participation de 49 % de la Société dans la centrale hydroélectrique Umbata Falls. Les remboursements de capital trimestriels sont basés sur une période d'amortissement de 25 ans. Le prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge applicable. Au 31 mars 2011, le taux d'intérêt global moyen était de 5,31 % après comptabilisation du swap de taux d'intérêt;
- vi) Dans le cadre du Regroupement, la Société a pris en charge un prêt pour la construction sans recours de 17,1 M\$ qui a été comptabilisé à sa juste valeur marchande de 19,6 M\$ au 29 mars 2010. Au deuxième trimestre de 2010, un montant supplémentaire de 3,0 M\$ a été prélevé de ce prêt pour la construction. Il est garanti par la centrale hydroélectrique Fitzsimmons Creek et vient à échéance cinq ans après sa conversion d'un emprunt pour la construction en un emprunt à terme. Les remboursements de capital mensuels commenceront lors de la conversion et seront basés sur une période d'amortissement de 30 ans. Le prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge applicable. Au 31 mars 2011, le taux d'intérêt global moyen était de 7,84 % après comptabilisation des swaps de taux d'intérêt;
- vii) Lors de l'acquisition de la centrale hydroélectrique Hydro-Windsor en 2004, la Société a pris en charge un prêt à terme sans recours de 8,3 M\$ venant à échéance en 2016. Il est garanti par la centrale hydroélectrique Hydro-Windsor. Ce prêt a été comptabilisé à un montant de 9,9 M\$, soit sa juste valeur marchande au 27 avril 2004. Le prêt est remboursable par des versements mensuels de capital et d'intérêts de 105 \$. Le prêt porte intérêt à un taux fixe effectif de 8,25 %;

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

- viii) Dans le cadre de l'acquisition de la centrale hydroélectrique Rutherford Creek en 2005, la Société a pris en charge un prêt sans recours de 50,0 M\$ venant à échéance en 2024. Ce prêt est garanti par la centrale hydroélectrique Rutherford Creek. Ce prêt est remboursable à partir du 1^{er} juillet 2012 par des versements mensuels d'intérêts et de capital de 511 \$. D'ici là, des versements mensuels d'intérêts seulement de 286 \$ sont effectués. Le prêt porte intérêt à un taux fixe de 6,88 %;
- ix) Dans le cadre du Regroupement, la Société a pris en charge un prêt pour la construction sans recours de 100,4 M\$, qui a été comptabilisé à sa juste valeur marchande de 95,6 M\$ au 29 mars 2010. En juillet 2010, la Société a effectué un prélèvement final, portant le prélèvement total à une juste valeur de marché de 105,2 M\$. Parallèlement à ce dernier prélèvement, le prêt pour la construction a été converti en prêt à terme échéant en 2025. Il est garanti par la centrale hydroélectrique Ashlu Creek. Les remboursements trimestriels de capital sont basés sur une période d'amortissement de 25 ans. Le prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel majoré d'une marge applicable. Au 31 mars 2011, le taux d'intérêt global moyen était de 6,23 %;
- x) Dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 38 % dans le parc éolien AAV en 2007, la Société a pris en charge un prêt à terme sans recours de 54,5 M\$ échéant en 2026. Il est garanti par la participation de 38 % de la Société dans le parc éolien L'Anse-à-Valleau. Les remboursements de capital trimestriels sont basés sur une période d'amortissement de 18,5 ans. Le prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge de crédit applicable. Au 31 mars 2011, le taux d'intérêt global moyen était de 5,93 % après comptabilisation du swap de taux d'intérêt;
- xi) Dans le cadre du Regroupement, la Société a pris en charge un emprunt à terme subordonné sans recours de 0,2 M\$ contracté auprès du partenaire de la Société par Kwoiek Creek Resources Limited Partnership (« KCRLP »), responsable du projet hydroélectrique Kwoiek Creek. Aux termes des ententes liées au projet, les deux partenaires peuvent participer au financement du projet. L'apport de la Société est plafonné à 20,0 M\$ et celui de son partenaire à 3,0 M\$. L'emprunt porte intérêt au taux de 20 % pendant la phase de développement et de 14 % pendant celles de la construction et de l'exploitation. Le prêt à terme subordonné sans recours consenti par la Société à KCRLP, qui est éliminé dans le cadre de la consolidation des états financiers, s'élevait à 12,2 M\$ au 31 mars 2011.

Si elles n'étaient pas respectées, certaines conditions financières et non financières stipulées dans les conventions de crédit ou CAÉ conclus par plusieurs filiales de la Société pourraient limiter la capacité de virer des fonds de ces filiales à la Société. Ces restrictions pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'honorer ses obligations. Depuis le début de l'exercice 2011, la Société et ses filiales ont respecté toutes les conditions financières et non financières relativement à leurs conventions de crédit et CAÉ.

Débtures convertibles

Dans le cadre du Regroupement, la Société a émis les Débtures convertibles représentant un notionnel total de 80,5 M\$. Au 31 mars 2011, la composante capitaux empruntés des Débtures convertibles s'établissait à 79,4 M\$ et la composante capitaux propres à 1,3 M\$ (79,3 M\$ et 1,3 M\$ respectivement au 31 décembre 2010).

Les Débtures convertibles sont subordonnées à tous les autres titres de créance de la Société.

Actions privilégiées

Le 14 septembre 2010, la Société a émis un total de 3 400 000 Actions privilégiées série A au prix de 25,00 \$ par action pour un produit brut total de 85,0 M\$. Pour la période initiale de cinq ans se terminant le 15 janvier 2016, mais excluant cette date, (la « Période à taux fixe initiale »), les porteurs d'Actions privilégiées série A ont le droit de recevoir des dividendes privilégiés au comptant, à taux fixe et cumulatifs, selon leur déclaration par le conseil d'administration de la Société (le « Conseil d'administration »). Les dividendes sont payables trimestriellement le 15^e jour de janvier, avril, juillet et octobre de chaque année à un taux annuel égal à 1,25 \$ l'action. Le dividende initial de 0,42123 \$ par action a été versé le 17 janvier 2011. Un dividende de 0,3125 \$ par action a été versé le 15 avril 2011.

Les Actions privilégiées série A sont notées P-3 par S&P et Pfd-3 (faible) par DBRS.

Instruments financiers dérivés et gestion des risques

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque d'augmentation des taux d'intérêt sur le financement par emprunt. Puisque ces Dérivés font l'objet d'ententes conclues avec d'importantes institutions financières cotées A ou mieux par S&P, la Société considère le risque d'illiquidité comme étant faible.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Lorsqu'une dette à long terme de la Société est à taux variable, Innergex a recours à des contrats à terme sur obligations et des swaps de taux d'intérêt pour protéger le rendement économique de l'Installation en exploitation ou du Projet en développement connexe. La Société ne prévoit pas régler ses Dérivés avant leur échéance puisqu'elle ne détient ni n'émet de Dérivés à des fins de spéculation.

Pris collectivement, les contrats de swap présentés dans le tableau qui suit permettent à la Société d'éliminer le risque d'une hausse des taux d'intérêt sur un montant total de 409,6 M\$ de la dette à long terme réelle et prévue. Ce chiffre, ajouté à l'encours de 55,8 M\$ des emprunts à taux fixe et au montant de 79,4 M\$ au titre des Débentures convertibles, signifie que la totalité de l'endettement réel et une partie de l'endettement prévu de la Société sont protégées contre les hausses de taux d'intérêt.

Montant notionnel des contrats de swap	Option de résiliation anticipée	31 mars 2011	31 décembre 2010
		\$	\$
Swaps de taux d'intérêt aux taux de 3,96 % à 4,09 %, échéant en juin 2015	aucune	15 000	15 000
Swap de taux d'intérêt au taux de 4,27 % échéant en novembre 2016	aucune	3 000	3 000
Swap de taux d'intérêt au taux de 4,41 % échéant en juin 2018	mars 2013	30 000	30 000
Swap de taux d'intérêt au taux de 4,27 % échéant en juin 2018	mars 2013	52 600	52 600
Swap de taux d'intérêt au taux de 4,93 %, amorti jusqu'en mars 2026	aucune	47 356	47 890
Swap de taux d'intérêt au taux de 3,45 % amorti jusqu'en mars 2027	décembre 2013	47 237	48 315
Swaps de taux d'intérêt différé au taux de 4,31 %, amorti jusqu'en juin 2030	juin 2016	31 690	31 690
Swaps de taux d'intérêt différé au taux de 4,33 %, amorti jusqu'en juin 2031	août 2011	49 940	49 940
Swap de taux d'intérêt au taux de 4,11 % amorti jusqu'en juin 2034	aucune	24 235	24 348
Swaps de taux d'intérêt au taux de 4,70 %, amortis jusqu'en juin 2035	juin 2025	108 590	109 067
		409 649	411 850

Les Dérivés avaient une valeur négative nette de 10,4 M\$ à la fin du premier trimestre de 2011 (valeur négative de 19,9 M\$ à la fin de 2010). Cette variation est attribuable à une hausse des taux d'intérêt de référence pour les échéances à long terme depuis la fin de 2010.

Des options de résiliation anticipée sont intégrées à certains swaps de taux d'intérêt. Ces options ne peuvent être exercées qu'à la date d'échéance du prêt sous-jacent. L'exercice de telles options pourrait exposer la Société à un risque de liquidité. Si une option de résiliation anticipée devait être exercée, la perte réalisée présumée serait contrebalancée par les économies réalisées sur les frais d'intérêts futurs, puisqu'une valeur négative d'un swap découlerait d'un environnement où les taux d'intérêt seraient plus faibles que celui qui est incorporé au swap.

La Société a comptabilisé les Dérivés à leur juste valeur marchande ajustée selon une prime de crédit estimée. Ces évaluations sont déterminées en majorant les taux d'actualisation basés sur les taux des swaps selon une prime de crédit spécifique à chaque Dérivé estimée selon leur échéance et la contrepartie. Pour les Dérivés qu'Innergex comptabilise à l'actif (soit les Dérivés pour lesquels les contreparties sont redevables à Innergex), la prime de crédit de la contrepartie a été ajoutée au taux d'actualisation basé sur les taux des swaps. Pour les Dérivés comptabilisés au passif (les Dérivés pour lesquels Innergex est redevable aux contreparties), la prime de crédit d'Innergex a été ajoutée au taux d'actualisation basé sur les taux des swaps. Les valeurs des Dérivés ajustées selon une prime de crédit estimée sont soumises aux variations des primes de crédit d'Innergex et de ses contreparties. La Société n'applique pas la comptabilité de couverture à ses Dérivés.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Au 31 mars 2011, la juste valeur marchande des instruments financiers dérivés relatifs à certains CAÉ conclus avec Hydro-Québec était positive à 10,6 M\$ (10,9 M\$ au 31 décembre 2010). Ces instruments représentent la valeur attribuée aux clauses d'inflation minimum de 3 % par année incluses dans ces contrats.

Impôts différés

L'incidence fiscale des écarts temporaires peut mener à des actifs ou passifs d'impôts différés. Au 31 mars 2011, le passif net d'impôts différés de la Société se chiffrait à 71,9 M\$, comparativement à un passif net d'impôts différés de 69,5 M\$ au 31 décembre 2010. Cette variation s'explique principalement par le résultat du premier trimestre de 2011.

Arrangements hors état de la situation financière

Au 31 mars 2011, la Société avait émis des lettres de crédit pour un montant total de 29,7 M\$ afin de s'acquitter de ses obligations au titre des divers CAÉ et d'autres ententes. De ce montant, 26,2 M\$ ont été émis aux termes de sa Facilité de crédit d'exploitation et le reste, aux termes des facilités de crédit sans recours pour les projets. À cette date, Innergex a également émis des garanties de société pour un montant total de 18,2 M\$ en vue de soutenir la construction des parcs éoliens Montagne-Sèche et Gros-Morne.

Capitaux propres

Au 31 mars 2011, les capitaux propres de la Société totalisaient 355,0 M\$, comparativement à 358,9 M\$ au 31 décembre 2010.

Au 7 juin 2011, la Société avait un total de 81 282 460 actions ordinaires, 80 500 Débentures convertibles, 3 400 000 Actions privilégiées série A et 1 842 024 options d'achat d'actions en circulation.

Obligations contractuelles

Il n'y a eu aucun changement important au premier trimestre de 2011.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES AJUSTÉS

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés sont calculés à partir des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, après ajustement pour éliminer l'effet des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement qui sont influencés, entre autres choses, par les variations saisonnières et qui seraient financés par une dette à court terme. L'effet des coûts de transaction est aussi éliminé puisqu'ils sont financés par d'autres sources de capital que les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. La Société ajoute ou déduit également les montants qui sont retirés ou investis dans la réserve hydrologique / éolienne, la réserve pour réparations majeures et la réserve pour nivellement à l'exception des montants investis au moment d'une acquisition d'entreprise ou financés à partir de la dette à long terme.

La Société calcule les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés de la façon suivante :

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	Période de trois mois	Période de trois mois
	terminée le 31 mars 2011	terminée le 31 mars 2010
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	12 606	(8 246)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(4 449)	(265)
Coûts de transaction	1 111	5 330
Distributions versées aux porteurs de parts	-	9 688
Fonds nets prélevés des comptes de réserve	1 574	946
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	10 842	7 453

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2011, Innergex a généré des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés de 10,8 M\$ (7,5 M\$ en 2010). Cette amélioration est principalement attribuable à une hausse de 4,0 M\$ du BAIIA et à une augmentation de 0,6 M\$ des fonds nets prélevés des réserves, partiellement contrebalancées par une augmentation de 2,3 M\$ des intérêts versés.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

DIVIDENDES

Dividendes	Période de trois mois	Période de trois mois
	terminée le 31 mars 2011	terminée le 31 mars 2010
	\$	\$
Dividendes déclarés sur les Actions privilégiées série A	1 063	-
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	8 632	7 238
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		
– résultat de base	59 533	43 299
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (\$ par action)	0,145	0,169

En 2011, la Société a également déclaré des dividendes de 1,1 M\$ sur les Actions privilégiées série A (néant en 2010) et de 8,6 M\$ sur les actions ordinaires, soit 0,145 \$ par action ordinaire (7,2 M\$ ou 0,169 \$ par action ordinaire en 2010).

INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs géographiques

Au 31 mars 2011, la Société exploitait 13 centrales hydroélectriques et trois parcs éoliens au Canada et une centrale hydroélectrique aux États-Unis. Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2011, la centrale hydroélectrique Horseshoe Bend située aux États-Unis a généré des produits opérationnels de 0,4 M\$ (0,2 M\$ en 2010), ce qui représente un apport de 1,7 % (1,6 % en 2010) aux produits opérationnels consolidés de la Société pour ces périodes.

Secteurs isolables

La Société compte trois secteurs isolables : a) la production hydroélectrique, b) la production éolienne et c) l'aménagement des emplacements.

La Société, par l'entremise des secteurs de la production hydroélectrique et de la production éolienne, vend l'électricité produite par ses installations hydroélectriques et éoliennes à des entreprises de services publics. Par l'entremise du secteur de l'aménagement des emplacements, Innergex analyse les sites potentiels et aménage les installations hydroélectriques, éoliennes et solaires photovoltaïques jusqu'au stade de la mise en service.

Les conventions comptables relatives à ces secteurs sont les mêmes que celles qui sont décrites à la rubrique « Principales conventions comptables » des états financiers consolidés résumés non audités de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011. La Société évalue le rendement en fonction du BAIIA et comptabilise les ventes intersectorielles et les ventes au titre de la gestion au coût. Les cessions d'actifs du secteur de l'aménagement des emplacements à celui de la production hydroélectrique ou de la production éolienne sont comptabilisées au coût.

Les secteurs isolables de la Société exercent leurs activités en faisant appel à différentes équipes, car chaque secteur nécessite des compétences distinctes.

Il n'y avait pas de secteur d'aménagement des emplacements avant le Regroupement, le 29 mars 2010, puisque le Fonds était uniquement un exploitant.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Secteurs isolables	Production hydroélectrique	Production éolienne	Aménagement d'emplacements	Total
	\$	\$	\$	\$
Période de trois mois terminée le 31 mars 2011				
Production (MWh)	137 128	103 052	-	240 180
Produits opérationnels tirés de clients externes	11 828	8 988	-	20 816
Charges :				
Frais opérationnels	2 381	1 406	-	3 787
Paie ment fondé sur des actions	50	30	50	130
Frais généraux et administratifs	796	504	568	1 868
Charges liées aux Projets potentiels	-	-	307	307
Résultat avant intérêts, impôts, amortissement et autres éléments	8 601	7 048	(925)	14 724
Au 31 mars 2011				
Goodwill	8 269	-	-	8 269
Total de l'actif	590 691	258 295	87 496	936 482
Ajouts aux immobilisations corporelles depuis le début de l'exercice	57	72	1 514	1 643
Période de trois mois terminée le 31 mars 2010				
Production (MWh)	97 914	59 752	-	157 666
Produits opérationnels tirés de clients externes	8 845	5 153	-	13 998
Charges :				
Frais opérationnels	1 376	913	-	2 289
Paie ment fondé sur des actions	-	-	1	1
Frais généraux et administratifs	608	227	134	969
Charges liées aux Projets potentiels	-	-	10	10
Résultat avant intérêts, impôts, amortissement et autres éléments	6 861	4 013	(145)	10 729
Au 31 décembre 2010				
Goodwill	8 269	-	-	8 269
Total de l'actif	600 007	264 449	82 684	947 140
Acquisition d'immobilisations corporelles pendant l'exercice	1 304	318	37 224	38 846

Secteur de la production hydroélectrique

Au premier trimestre de 2011, les centrales hydroélectriques ont produit 5 % de moins d'électricité que la moyenne à long terme, en raison des conditions hydrologiques inférieures aux prévisions pour les installations du secteur situées en Colombie-Britannique, ce qui a donné lieu à des produits opérationnels de 11,8 M\$. Au cours du trimestre correspondant de 2010, la production avait été supérieure de 4 % à la moyenne à long terme en raison de conditions hydrologiques favorables pour la plupart des centrales hydroélectriques de la Société. L'apport des actifs d'Innergex d'avant le regroupement est pris en compte dans les résultats pour les deux derniers jours de mars 2010, ce qui donne lieu à des produits opérationnels de 8,8 M\$.

L'actif total s'est replié depuis le 31 décembre 2010 en raison de l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Secteur de la production éolienne

Le secteur de la production éolienne a produit 8 % de moins d'électricité que prévu en 2011, ce qui a donné lieu à des produits opérationnels 9,0 M\$. Ce résultat est principalement attribuable au régime de vent inférieur aux prévisions aux trois parcs éoliens. Pour la période correspondante de 2010, la production a été inférieure de 20 % aux prévisions en raison des conditions météorologiques au-dessous des moyennes à long terme et de l'arrêt de la production au parc éolien AAV pendant cinq jours en janvier 2010, arrêt causé par des travaux réalisés par Hydro-Québec sur la ligne de transport.

Par suite du Regroupement, l'apport du parc éolien Carleton est inclus dans les résultats depuis le 30 mars 2010. Le nombre de jours différent pour CAR et la production supérieure à BDS et AAV expliquent l'accroissement de 3,8 M\$ et de 3,0 M\$, respectivement, des produits opérationnels bruts et du BAIIA en 2011 par rapport à 2010.

L'actif total a diminué depuis le 31 décembre 2010 en raison de l'amortissement des immobilisations corporelles.

Secteur de l'aménagement d'emplacements

Avant le Regroupement, ce secteur ne concernait qu'Innergex d'avant le regroupement. Par suite du Regroupement, les résultats de ce secteur d'activité sont comptabilisés depuis le 30 mars 2010.

La diminution de l'actif total depuis le 31 décembre 2010 découle de l'utilisation de la trésorerie pour payer des comptes créditeurs, partiellement contrebalancée par la progression continue des Projets en développement de la Société.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

À titre de gestionnaire d'Innergex Énergie, Fonds de revenu

Avant le Regroupement, la Société fournissait des services au Fonds et à ses filiales en vertu de trois conventions : la Convention de gestion, la Convention d'administration et la Convention de services. Les trois conventions ont été résiliées à la clôture du Regroupement. Par conséquent, des sommes n'ont été versées qu'au premier trimestre de 2010. Pendant ce trimestre, le Fonds a versé 0,6 M\$ pour des services rendus en vertu de ces trois conventions.

Le Fonds comptabilisait les montants payés en vertu des trois conventions selon la contrepartie payée.

Regroupement du Fonds et d'Innergex

Avant le Regroupement, la Société détenait une participation de 16,1% dans le Fonds et en était le gestionnaire. Le 29 mars 2010, le Fonds et Innergex ont annoncé la clôture du regroupement stratégique des deux entités par lequel le Fonds a fait l'acquisition d'Innergex par une prise de contrôle inversée, procédant ainsi à la conversion du Fonds en une société par actions. Du fait du Regroupement, les porteurs de parts du Fonds sont devenus des actionnaires d'Innergex, car ils ont accepté d'échanger leurs parts contre des actions d'Innergex, à raison de 1,460 action par part. Par suite du Regroupement, les porteurs de parts du Fonds (sauf Innergex) détenaient une participation de 61 % dans Innergex tandis que les actionnaires d'Innergex d'avant le regroupement détenaient la participation résiduelle de 39 %.

Le prix d'acquisition total s'est élevé à 195,2 M\$ et a été comptabilisé aux termes d'IFRS 3. La juste valeur de la contrepartie transférée repose sur le nombre de parts du Fonds qui auraient dû être émises pour procurer aux porteurs de parts du Fonds la même participation dans l'entité issue du Regroupement. La répartition du prix d'acquisition est présentée à la note 6) afférente aux états financiers consolidés résumés non audités de la Société pour le premier trimestre de 2011.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Regroupement, veuillez consulter la convention relative à l'arrangement datée du 31 janvier 2010 et la Circulaire conjointe, disponibles sur le site Web d'Innergex (www.innergex.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers de même que sur les montants comptabilisés à l'égard des produits et des charges au cours de la période concernée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Au cours de la période considérée, la direction a fait un certain nombre d'estimations et formulé des hypothèses portant notamment sur le calcul de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans les acquisitions d'entreprises, la dépréciation d'actifs, les durées d'utilité et le caractère recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, l'impôt différé de même que sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les dérivés. Ces estimations et ces hypothèses se fondent sur les conditions actuelles, la ligne de conduite que la direction prévoit adopter de même que sur des hypothèses concernant les activités et les conditions économiques à venir. Les montants inscrits pourraient varier considérablement dans la mesure où les hypothèses et les estimations devaient changer. Ces estimations font l'objet d'une révision périodique. Au fur et à mesure que des ajustements s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils sont effectués. D'autres conventions comptables importantes sont décrites à la note 4 des états financiers consolidés condensés non audités de la Société pour le premier trimestre de 2011.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

MODIFICATIONS FUTURES

Participations dans des coentreprises

La norme IFRS 11, *Participations dans des coentreprises*, a fait l'objet d'une révision par l'IASB et la nouvelle norme IFRS 11, *Accords de partenariat*, a été publiée le 12 mai 2011. La date d'entrée en vigueur de la norme révisée est le 1^{er} janvier 2013. La norme IFRS 11 exigera que les participations dans les coentreprises soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Il en découlera des modifications importantes à la présentation de l'état de la situation financière et de du compte de résultat. La présentation du résultat net et de l'actif net devrait demeurer la même selon la méthode de la mise en équivalence. Cependant, les soldes correspondant à chaque poste de l'état de la situation financière et du compte de résultat devraient être sensiblement différents.

Plusieurs participations dans des entreprises associées et des coentreprises sont consolidées dans Innergex selon les IFRS. Ces participations sont consolidées en totalité ou consolidées proportionnellement. Selon la norme IFRS révisée, certaines de ces participations pourraient devoir être comptabilisées à l'état de la situation financière comme des participations dont les résultats seraient inscrits comme quote-part du résultat net d'une entité sous influence notable. La Société n'a pas encore terminé sa révision de la nouvelle norme IFRS 11.

CHANGEMENTS APPORTÉS EN 2011

Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 sont les premiers états financiers publiés par la Société qui ont été établis selon les IFRS.

La Société a discuté avec ses institutions financières prêteuses afin de s'assurer que les ajustements reliés aux IFRS n'auront aucune incidence sur les méthodes de calcul des ratios financiers. Conformément aux prévisions, la conversion aux IFRS n'a causé aucun problème avec les définitions des clauses restrictives et des ententes de crédit connexes.

IFRS

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les entreprises ayant une obligation d'information du public au Canada étaient tenues d'adopter les IFRS. À compter du 1^{er} janvier 2011, les sociétés devaient passer des PCGR du Canada aux IFRS. La Société a donc appliqué les normes IFRS dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés trimestriels.

La date de transition de la Société est le 1^{er} janvier 2010, soit la date de début de l'exercice comparatif. La Société a préparé son état de la situation financière à cette date. La date de clôture des états financiers consolidés audités sera le 31 décembre 2011. La date d'adoption des IFRS par la Société est le 1^{er} janvier 2011.

Selon la norme IFRS 1, les normes sont appliquées rétrospectivement à la date de transition et tous les ajustements apportés aux actifs et aux passifs sont portés aux résultats non distribués, à moins que certaines exemptions s'appliquent. En conformité avec les directives d'IFRS 1 concernant l'établissement des états financiers consolidés, la Société a décidé de se prévaloir des exemptions autorisées pour certaines normes IFRS tout en envisageant des exceptions à l'application rétrospective d'autres normes IFRS.

La Société a appliqué les exemptions suivantes relativement aux autres normes :

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Regroupement d'entreprises

La Société a appliqué l'exemption prévue en vertu de la norme IFRS 1. Les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition n'ont pas été retraités en conformité avec la norme IFRS 3. La Société a plutôt conservé le classement selon les PCGR du Canada. Les actifs acquis et les passifs pris en charge lors de regroupements d'entreprises antérieurs ont été comptabilisés à la date de transition aux IFRS car ils étaient admissibles à la comptabilisation selon les IFRS. L'accord d'échange d'actions du 29 mars 2010 survenu après la date de transition n'est pas pris en compte dans la portée de l'exemption.

Coût présumé des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

Tel qu'il est permis en vertu de la norme IFRS 1, la Société a utilisé les valeurs déterminées lors du premier appel public à l'épargne du Fonds le 4 juillet 2003 à titre de coût présumé des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles aux fins des IFRS.

La Société a appliqué l'exception obligatoire suivante à l'application rétrospective d'autres IFRS :

-Estimations

Les estimations faites en conformité avec les IFRS en date du 1^{er} janvier 2010 concordent avec celles qui ont été faites pour la même date conformément aux PCGR du Canada.

La section suivante présente les incidences sur les résultats de la conversion des PCGR du Canada aux IFRS.

Produits opérationnels

La Société peut recevoir des subventions aux termes du Programme écoÉNERGIE. Ces subventions correspondent à un cent par kWh produit par diverses installations. Conformément aux CAÉ, la Société doit transférer à Hydro-Québec 75 % des paiements reçus en vertu du Programme écoÉNERGIE pour les parcs éoliens Carleton, Baie-des-Sables et L'Anse-à-Valleau.

Selon les PCGR du Canada, la Société calculait les paiements reçus en vertu du Programme écoÉNERGIE en déduction des produits opérationnels.

Conformément à IAS-18, les paiements bruts écoÉNERGIE sont inclus dans les produits opérationnels des installations et un ajustement correspondant au transfert de 75 % à Hydro-Québec est inscrit dans les frais opérationnels des installations.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Aux termes des PCGR du Canada, une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations était comptabilisée initialement à sa juste valeur au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au moyen d'un taux déterminé au moment où la Société engageait une obligation légale liée à la mise hors service d'un actif et lorsqu'une estimation raisonnable de la juste valeur pouvait être faite. La désactualisation était constatée comme une charge de désactualisation comptabilisée au titre d'une charge opérationnelle.

Selon IAS 37, les charges de désactualisation se rapportant aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doivent être ajustées pour tenir compte de l'obligation d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs à un taux approprié déterminé à la date de l'état de la situation financière et doivent être comptabilisées à titre de charges financières.

Paiement fondé sur des actions

Aux termes des PCGR du Canada, la Société comptabilisait le paiement fondé sur des actions selon une méthode linéaire.

Selon la norme IFRS 2, les entités doivent traiter chaque acquisition de droits comme une attribution distincte d'options d'achat d'actions, chaque versement ayant une période d'acquisition différente.

Coûts de transaction

Aux termes des PCGR du Canada, la Société capitalisait les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Selon la norme IFRS 3, les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être passés en charges pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Amortissement

Selon les PCGR du Canada, l'amortissement des immobilisations corporelles est établi à partir des durées de vie estimatives des actifs au moyen de la méthode linéaire.

Selon IAS 16, l'amortissement des immobilisations corporelles est ajusté pour tenir compte de l'amortissement des principales composantes compte tenu de leurs durées d'utilité estimées respectives.

Amortissement des immobilisations incorporelles

Selon les PCGR du Canada et les IFRS, l'amortissement des immobilisations incorporelles est établi à partir de la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles.

Aux termes d'IAS 36, toutes les immobilisations incorporelles doivent être soumises à un test de dépréciation au 1^{er} janvier 2010. Par suite du test de dépréciation effectué par la Société, les valeurs comptables des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur et il en a découlé une charge d'amortissement moins élevée.

Selon les PCGR du Canada, la date d'évaluation des instruments de capitaux émis correspond à quelques jours avant et après l'acceptation et l'annonce des conditions; la Société a constaté le pourcentage de participations ne donnant pas le contrôle dans les immobilisations incorporelles nettes acquises à leurs valeurs comptables existantes.

Selon la norme IFRS 3, la date d'évaluation des instruments de capitaux émis correspond à la date d'acquisition et les participations ne donnant pas le contrôle sont calculées selon leur part proportionnelle dans les immobilisations incorporelles nettes acquises à la date de l'accord d'échange d'actions. Le résultat a été une répartition du prix d'acquisition différente pour la Société, qui a eu une incidence sur les immobilisations incorporelles et l'amortissement connexe.

Perte latente sur le capital des porteurs de parts

Selon les PCGR du Canada, les capitaux propres du Fonds se composaient de parts de fiducie émises aux porteurs de parts.

Selon les IFRS, les parts de fiducie sont considérées comme des instruments financiers et sont reclassées à titre de passifs dont la variation de la juste valeur est constatée aux comptes de résultat.

Charge d'impôt différé

Aux termes des PCGR du Canada, lorsqu'un actif d'impôts différés lié à un regroupement d'entreprises antérieur est comptabilisé, il sert en premier lieu à réduire le goodwill et en deuxième lieu les immobilisations incorporelles non amorties.

Selon IAS 12, un actif d'impôts différés lié à une acquisition antérieure doit être comptabilisé aux comptes de résultat.

Les ajustements apportés aux valeurs comptables des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ont une incidence sur les impôts différés.

Distributions déclarées aux porteurs de parts

Selon les PCGR du Canada, les distributions déclarées aux porteurs de parts étaient comptabilisées comme des distributions dans les capitaux propres.

Selon IAS 32, le capital des porteurs de parts est reclassé dans le passif à long terme et, par conséquent, les distributions déclarées aux porteurs de parts sont incluses dans le résultat net.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société s'expose à divers risques d'entreprise et incertitudes et elle a décrit ceux qu'elle considère comme importants dans son rapport annuel de 2010. D'autres risques et incertitudes sont présentés à la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice annuelle de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Toutefois, des risques et des incertitudes supplémentaires qui sont actuellement inconnus de la Société, ou qu'elle considère comme peu importants, pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET MISES À JOUR

Des mises à jour et des compléments d'information concernant la Société sont régulièrement disponibles par l'entremise des communiqués de presse, des états financiers trimestriels et de la notice annuelle que vous trouverez sur le site de la Société à l'adresse www.innergex.com et sur celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. L'information postée sur le site Web de la Société ou qui peut être accessible par ce site Web ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'est pas intégrée aux présentes par renvoi.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Pour les périodes de trois mois terminées les (non audités) :

Renseignements financiers trimestriels (non audités)				
Pour les périodes de trois mois terminées les :				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2011 ¹	31 déc. 2010 ¹	30 sept. 2010 ¹	30 juin 2010 ¹
Production (MWh)	240 180	343 754	356 262	369 753
Produits opérationnels	20,8	26,8	25,2	25,4
BAIIA	14,7	19,0	19,7	18,8
Résultat net	5,7 ²	14,9 ³	(11,6) ⁴	(7,0) ⁵
Résultat net (\$ par action – résultat de base et dilué)	0,08 ²	(0,25) ³	(0,19) ⁴	(0,12) ⁵
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	12,6	10,6	13,7	(8,0)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	4,5	(0,7)	0,5	21,0
Fonds nets prélevés des (investis dans les) comptes de réserve (non financés par la dette à long terme)	1,6	(0,1)	(0,3)	(0,5)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	10,8	11,2	13,9	12,5
Dividendes déclarés sur les Actions privilégiées série A	1,1	1,5	-	-
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	8,6	8,6	8,6	8,8
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (\$ par action)	0,145	0,145	0,145	0,148

1. Établis conformément aux IFRS.

2. En excluant le profit latent de 9,5 M\$ sur instruments financiers dérivés et la charge d'impôts différés afférente de 2,6 M\$, la perte nette pour le premier trimestre de 2011 aurait été de 1,2 M\$ (0,04 \$ par action ordinaire – résultat de base et dilué).

3. En excluant le profit latent de 15,5 M\$ sur instruments financiers dérivés et la charge d'impôts différés afférente de 4,1 M\$, le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2010 aurait été de 3,5 M\$ (0,06 \$ par action ordinaire – résultat de base et dilué).

4. En excluant la perte latente de 20,1 M\$ sur instruments financiers dérivés et l'économie d'impôts différés afférente de 5,4 M\$, le bénéfice net pour le troisième trimestre de 2010 aurait été de 3,1 M\$ (0,05 \$ par action ordinaire – résultat de base et dilué).

5. En excluant la perte latente de 14,1 M\$ sur instruments financiers dérivés et l'économie d'impôts différés afférente de 3,8 M\$, le bénéfice net pour le deuxième trimestre de 2010 aurait été de 3,3 M\$ (0,06 \$ par action ordinaire – résultat de base et dilué).

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Renseignements financiers trimestriels (non audités)				
Pour les périodes de trois mois terminées les :				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2010 ¹	31 déc. 2009 ²	30 sept. 2009 ²	30 juin 2009 ²
Production (MWh)	157 666	189 011	223 302	247 764
Produits opérationnels	14,0	13,2	15,0	16,5
BAIIA	10,7	10,2	11,9	13,6
Résultat net	(64,9) ³	7,0	2,8	13,4 ⁴
Résultat net (\$ par action – résultat de base et dilué)	(1,33) ³	0,16	0,07	0,31 ⁴
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(8,2)	4,8	10,3	11,4
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	0,3	2,4	(2,1)	(1,4)
Fonds nets prélevés des (investis dans les) comptes de réserve (non financés par la dette à long terme)	0,9	-	0,2	(0,8)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	7,5	7,2	8,4	9,2
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	7,2	7,4	7,4	7,4
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (\$ par action)	0,169	0,171	0,171	0,171

1. Établis en conformité avec les IFRS.

2. Établis en conformité avec les PCGR du Canada.

3. En excluant la perte latente sur le capital des porteurs de parts de 51,8 M\$, la perte latente sur instruments financiers dérivés de 2,0 M\$, l'économie d'impôts différés afférente de 0,8 M\$, la charge autre qu'en espèce liée à l'entente de redevances de 1,0 M\$ et les distributions déclarées aux porteurs de parts de 7,2 M\$, la perte nette pour le premier trimestre de 2010 aurait été de 3,7 M\$ (0,09 \$ par action ordinaire – résultat de base et dilué).

4. En excluant le profit de change latent de 0,2 M\$, le profit latent sur instruments financiers dérivés de 11,2 M\$ et la charge d'impôts différés afférente de 2,8 M\$, le bénéfice net pour le deuxième trimestre de 2009 aurait été de 4,7 M\$ (0,11 \$ par action ordinaire – résultat de base et dilué).

La comparaison des résultats des plus récents trimestres illustre la saisonnalité qui est propre aux actifs de la Société : la production d'électricité, les produits opérationnels bruts, le BAIIA et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés varient d'un trimestre à l'autre. Comme la production hydroélectrique représente 72 % de la production moyenne à long terme de la Société, la saisonnalité s'explique par les conditions hydrologiques qui sont habituellement à leur maximum lors du deuxième trimestre en raison de la période de fonte des neiges et à leur niveau le plus bas lors du premier trimestre en raison des températures froides qui limitent les précipitations sous forme de pluie. Toutefois, les primes sur l'électricité produite pendant les mois les plus froids de l'année qui sont prévues dans certains CAÉ des centrales hydroélectriques de la Société atténuent cette saisonnalité. La production des parcs éoliens l'atténue également, puisque les régimes de vent sont généralement les plus importants lors du premier trimestre d'une année type.

En excluant les éléments non récurrents, le lecteur s'attendrait à ce que le résultat net et le résultat net par action reflètent cette saisonnalité propre aux installations hydroélectriques au fil de l'eau et aux parcs éoliens. Toutefois, d'autres éléments influencent le résultat net et le résultat net par action, certains ayant un impact relativement stable d'un trimestre à un autre, d'autres étant plus variables. Pour la Société, l'élément qui engendre les fluctuations les plus importantes du résultat net et du résultat net par action est la variation de la valeur marchande des instruments financiers dérivés. Par suite de la transition aux IFRS, la perte latente sur le capital des porteurs de parts de 51,8 M\$ a été un autre facteur ayant eu une incidence uniquement sur les résultats du premier trimestre de 2010. L'analyse historique du résultat net et du résultat net par action doit donc tenir compte de ces facteurs. Il est important de rappeler que les variations de la valeur marchande des instruments financiers dérivés découlent des mouvements des taux d'intérêt et du taux d'inflation et n'ont pas d'incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Demandes dans le secteur de l'énergie solaire dans le cadre du Programme de TRG en Ontario

Depuis la fin du premier trimestre de 2011, Innergex a soumis une autre demande pour un projet d'énergie solaire photovoltaïque de 10,0 MW en vertu du Programme de TRG. Cette dernière demande porte à six le nombre total de demandes faites par Innergex aux termes du Programme de TRG pour des projets d'énergie solaire photovoltaïque, avec une capacité totale de 59,0 MW.

Acquisition de Cloudworks Energy Inc. et placement public de 166 M\$

Le 4 avril 2011, Innergex a annoncé qu'elle avait conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Cloudworks Energy Inc. Les actifs de Cloudworks ont augmenté la puissance installée nette de la Société de 23 % (la faisant passer de 325,5 MW à 400,5 MW). L'Acquisition de Cloudworks, compte tenu des Projets en développement, a également permis à la Société d'augmenter l'échéance restante moyenne pondérée des CAÉ de 21 à 25 ans.

Acquisition du projet solaire Stardale

Le 20 avril 2011, la Société a annoncé qu'elle a complété l'acquisition du projet solaire photovoltaïque Stardale de 33,2 MW_{DC} situé en Ontario. Le coût de développement total approximatif prévu pour le projet est de 140 M\$, sous réserve de certains ajustements. Ce montant inclut la contrepartie de 11,1 M\$ à verser en vertu de l'entente d'achat des actions. Le 28 avril 2011, la Société a accepté les modalités d'une lettre d'engagement visant le financement de la construction et de la dette à long terme du Projet Stardale. Les travaux de construction du projet Stardale ont débuté en novembre 2010 et ils devraient être terminés avant mars 2012.

Réduction du compte de capital déclaré de la Société

Le 10 mai 2011, lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société, la résolution spéciale visant l'adoption de la réduction à 500 000 \$ du compte de capital déclaré conservé à l'égard des actions ordinaires de la Société, sans versement ni distribution aux actionnaires, a été adoptée. Par conséquent, un montant égal à la différence entre le compte de capital déclaré conservé à l'égard des actions ordinaires le 10 mai 2011 et 500 000 \$ sera porté au crédit du surplus d'apport de la Société.

RAPPORT DE GESTION

en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et à l'exception des montants par action)

Renseignements pour les investisseurs

Inscription boursière

Les actions ordinaires d'Innergex énergie renouvelable inc. sont inscrites au TSX sous le symbole INE.
Les Actions privilégiées série A d'Innergex énergie renouvelable inc. sont inscrites au TSX sous le symbole INE.PR.A.
Les Débentures convertibles d'Innergex énergie renouvelable inc. sont inscrites au TSX sous le symbole INE.DB.

Agences de notation

Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BBB (faible) par DBRS.
Les Actions privilégiées série A d'Innergex énergie renouvelable inc. sont notées P-3 par S&P et Pfd-3 (faible) par DBRS.

Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue Université, bureau 700, Montréal, Québec H3A 3S8
Téléphone : 1 800 564-6253 ou 514 982-7555
Courriel : service@computershare.com

Auditeurs

Samson Béclair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Prestation électronique

Les actionnaires peuvent choisir de recevoir des documents au sujet d'Innergex énergie renouvelable inc. (tels que des rapports trimestriels et annuels ainsi que la circulaire de la direction) en format électronique par Internet au lieu d'une copie papier par la poste. Les actionnaires qui désirent se prévaloir de ce service devraient communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada.

Relations avec les investisseurs

Si vous avez des questions, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.innergex.com ou communiquer avec :

Jean Trudel
Chef de la direction des investissements et Vice-président principal - Communications

Édith Ducharme
Directrice – Communications financières et relations avec les investisseurs

INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.

Innergex énergie renouvelable Inc.
1111, rue Saint-Charles Ouest
Tour Est, bureau 1255
Longueuil, Québec
J4K 5G4
Téléphone : 450 928-2550
Télécopieur : 450 928-2544
Courriel : info@innergex.com

www.innergex.com